II

★

LYON

à l'Exposition Universelle de 1889

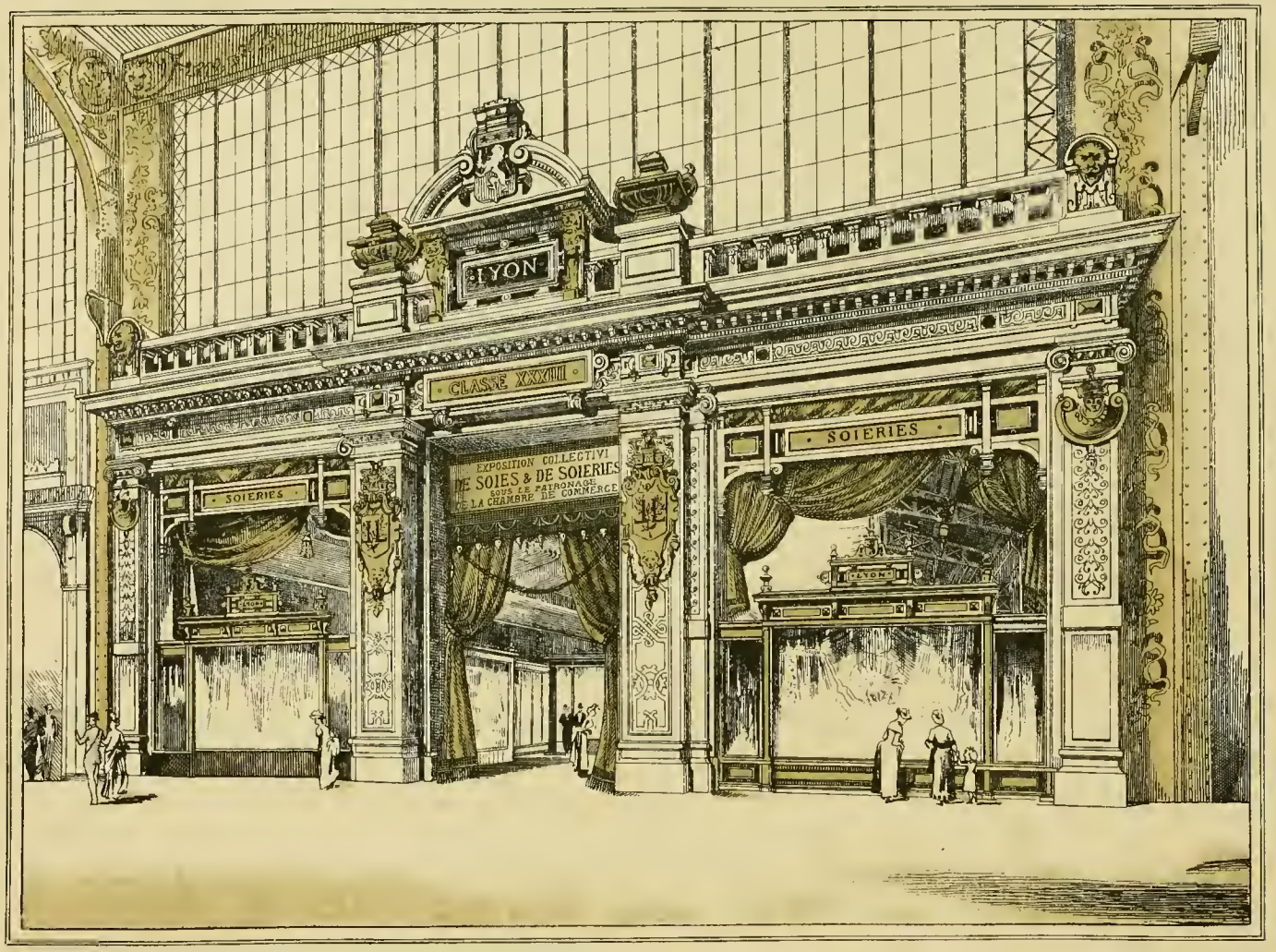

PORTE DE LA CLASSE 33

M. Pascalon Architecte

LYON
à
l'Exposition Universelle
de 1889

PAR

ADRIEN STORCK & HENRI MARTIN

Ouvrage honoré de souscriptions des Ministères, du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon

GROUPES V, VI, VII & VIII

Tissus. — Métallurgie et Mine. Mécanique
Produits alimentaires. Agriculture

A. STORCK, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

LA FABRIQUE LYONNAISE DE SOIERIES

ET L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN FRANCE

1789-1889

Par Marius MORAND

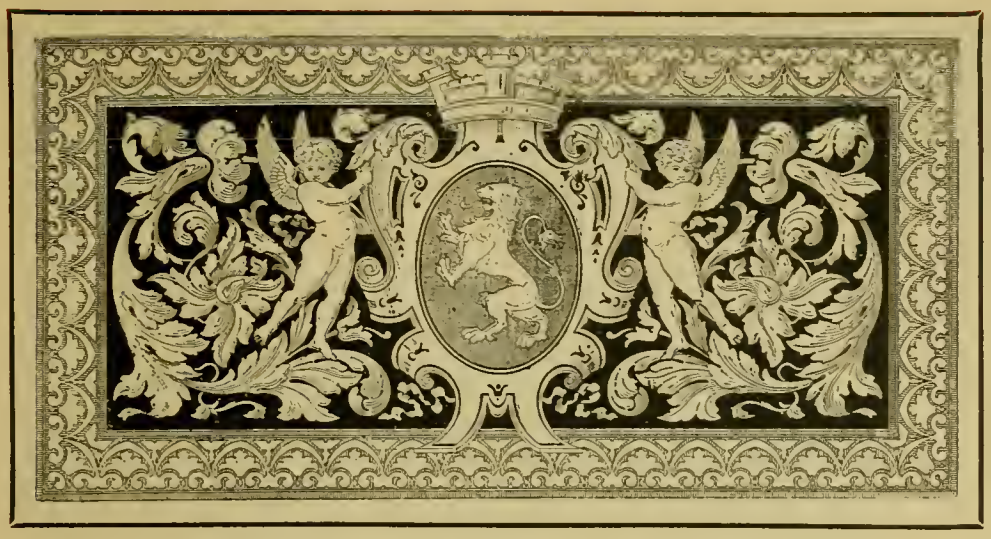

LA FABRIQUE LYONNAISE DE SOIERIES
et l'industrie de la Soie en France
1789-1889

L'ANNIVERSAIRE des évènements qui ont profondément modifié, il y a un siècle, toutes les anciennes lois d'existence de notre production des soieries, évoque presque invinciblement un retour vers le passé. Quel a été le sort de cette industrie d'art et de luxe qui, avant 1789, vivait, comme on l'a dit, « de l'église et du trône » , et dont les étoffes somptueuses étaient, dans les costumes, un symbole de hiérarchie sociale ? Comment s'est-elle pliée aux exigences d'une époque passionnée d'égalité et éprise du bon marché des produits ? Quelle était sa situation il y a cent ans, et quelle est-elle aujourd'hui ? Quelle somme de richesses représentait-elle dans l'ensemble des industries du pays, et quelle somme de richesses un nouveau siècle de labeurs lui a-t-il ajouté ? C'est ce parallèle entre deux époques si pleines de contrastes que nous essayerons de faire dans cette courte Notice.

1789

Il faut consulter les rapports des Inspecteurs des manufactures pour trouver les documents les plus authentiques sur l'état de l'industrie en France à la veille de la Révolution.

D'après une statistique dressée en 1784, par l'un de ces Inspecteurs, Roland de la Platière, on comptait alors, de 28 à 30,000 métiers de soieries, savoir :

A Lyon	18,000 métiers dont 12,000 en étoffes figurées.
A Nimes	3,000 métiers.
A Tours	1,200 à 1,500 métiers.
A Paris	2,000 métiers, dont partie en gazes.

Le reste était disséminé à Avignon qui, au XVIIIe siècle, possédait 1,800 métiers, dont 500 en damas et autres étoffes façonnées, à Rouen, à Marseille, à Toulouse, à Auch, à Narbonne et autres lieux.

Il y avait de plus à Lyon, à Saint-Chamond, à Saint-Étienne, à Paris, à Tours, etc., 12,000 métiers au moins de rubans, galons et autres objets de passements ; 17 à 18,000 métiers de bas de soie et de filoselle, à Montpellier, à Ganges, à Lyon, à Paris, à Nîmes, à Dourdan, dans l'Ile-de-France : enfin, indépendamment des dentelles d'or et d'argent des manufactures de Paris, et de

PLANCHE II

DAMAS 2 LATS 62 c m

Maison J. M. PIOTET & ROQUE

BOUILLON BLANC
traité en taille douce armuré.
7 tons — 4000 cartons.

Photog A Lumiere & Fils Edit Storck Lyon

BOUILLON BLANC
DAMAS de MM. J M. PIOTET & ROQUE

Lyon, les dentelles de soie noire, qui faisaient l'objet d'exportations considérables en Espagne, au Portugal, en Allemagne, en Hollande, étaient devenues l'objet d'une fabrication plus ou moins importante sur plusieurs points de la France, notamment à Fontenay, à Saint-Denis, à Montmorency, à Gisors, à Saint-Pierre-ès-Champs, etc., etc.

Ces diverses industries transformaient annuellement en moyenne 2,400,000 à 2,600,000 livres pesant (1,250,000 à 1,300,000 kilog.) de soie ; la moitié à peine était produite par les 6 à 7 millions de kilogrammes de cocons récoltés dans le midi de la France. L'autre moitié était importée du Piémont et de l'Italie, par le Pont-de-Beauvoisin ; des Deux-Siciles et du Levant, par Marseille ; de la Perse, des Indes, de Nankin en Chine, par Londres, Stockholm et Copenhague.

Ces estimations paraissent toutefois devoir être considérées comme un maximum exceptionnellement atteint.

Les années qui précèdent la Révolution devaient être, en effet, une période d'épreuves pour l'industrie de la soie. Les modes anglaises, « l'anglomanie « comme on disait alors, faisaient la guerre aux soieries ; les mousselines, les linons et les basins dans le costume des femmes, les draps dans le costume des hommes avaient détrôné le velours, le satin, le taffetas ; et, lorsqu'en 1788, un état des métiers est dressé par les ordres des Consuls de Lyon, on ne trouve plus que 14,782 métiers, dont 5,447 vacants et 9,335 métiers travaillant, savoir :

Métiers à tire	1,042
— à velours	463
— de façonné	240
— de plein	5,583
— de gazes et crêpes	2,007
	9,335

A ce moment la consommation de la soie en France s'élevait de 10,600 à 12,000 balles représentant une valeur de 30 à 33 millions de francs.

Saint-Étienne, Saint-Chamond, Paris et Tours consommaient de 2,500 à 3,000 balles ; il restait donc 8,500 à 9,000 balles pour les fabriques de Lyon.

Ces soies se vendaient en 1789 à Lyon (1) :

Les organsins de Piémont et d'Italie	27	à 32	fr. la livre.
Les organsins de France	25	30	
Les trames de Naples, Milan, Parme et Venise	22	26	
Les trames de Florence	23	28	
Les soies grèges d'Italie, des Deux-Siciles et du Levant	16	20	
Les soies grèges de France	17	21	
Les soies grèges de Nankin (Chine)	20	24	
La filoselle ou galette	6	7	
Les douppions d'Italie ou de France	8	9	

Les soies de France comptaient parmi les plus belles du monde : « Il n'y a point d'organsins comparables à ceux du Vivarais, du Dauphiné et de la Provence, dit M. Verninac, préfet du Rhône, dans sa *Description physique et politique du département du Rhône*, publiée en l'an X. Les trames du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc, l'emportent sur celles de l'étranger. Ainsi la France n'a rien à désirer, ni quant à l'art de mettre la soie en valeur, ni quant à la qualité de la soie. Mais ce qu'elle récolte de ses qualités premières est loin de suffire au besoin de ses manufactures. Elle est obligée d'appeler à son secours les organsins du Piémont et de Bergame, les trames de Vicence et de Parme, et les petites soies de Sicile, du Levant et de Nankin. Mais, ajoute-t-il, puisqu'il est impossible de s'en passer, peut-être le Gouvernement devrait-il autoriser la sortie du numéraire pour les acquitter. L'Allemagne et le Nord le remplaceraient abondamment en soldant les marchandises que les matières premières, cause de cet écoulement de numéraire, nous mettent à même de leur adresser. »

N'est-ce pas le même langage que, après un nouveau siècle d'expérience, nos fabricants de soieries tiennent encore, lorsqu'ils résistent aux entreprises protectionnistes des producteurs de soie incapables, dès l'origine du tissage, de pourvoir à son approvisionnement ! Car l'art de mettre en œuvre le fil de soie a toujours et partout, dans le Levant, en Espagne, en Italie, précédé l'art de le

(1) On remarquera dans ce tableau que les soies grèges de Chine se payaient plus cher que les soies grèges de France et d'Italie, à raison sans doute de leur nature blanche. On remarquera aussi l'écart considérable entre les prix des grèges et les prix des soies ouvrées des mêmes provenances. Le travail de l'ouvraison en trame ajoutait en moyenne 7 francs par livre (14 francs par kilogramme) à la valeur de la grège, et l'ouvraison un organsin de 10 à 12 francs par livre (22 à 24 francs par kilogramme) à la valeur de la grège.

récolter. Et, par une singulière fortune, l'industrie du tissage, à travers ses diverses migrations, a pris ses plus profondes racines dans les pays restés à peu près étrangers à la sériciculture, tels que la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, en dernier lieu, les États-Unis d'Amérique. Peut-être est-ce parce que ces pays ont toujours été moins tentés de surenchérir artificiellement, par des taxes douanières, les prix de sa matière première. De nos jours, la France ne récolte que la cinquième partie à peine des soies nécessaires à l'alimentation de ses métiers. Au XVIIIe siècle, avec des besoins moins étendus, elle en récoltait près de la moitié. Mais, dès cette époque, la Fabrique lyonnaise attache d'autant plus de prix à la franchise des soies étrangères que son ambition, franchissant les frontières, s'est déjà ouvert les larges horizons de l'exportation. Les trois quarts des 45 à 50 millions de francs qu'elle produit annuellement sont destinés à la foire de Leipsick, son plus important débouché, et à la Russie. Seule, elle a fait rentrer, en trois ans, la plus grande partie des capitaux engloutis, sous le règne de Louis XV, dans nos guerres malheureuses avec l'Allemagne. Aussi, quelques années plus tard, Mayeuvre, rappelant au Conseil des Cinq-Cents, dans la séance du 8 fructidor an VII, la grandeur déchue de la Fabrique lyonnaise, pouvait-il dire que, par son industrie « dont l'univers, d'un pôle à l'autre, était tributaire », elle « valait autant à la France que la plus riche colonie ».

Si à la fin du siècle dernier, l'art de la soie est répandu sur plusieurs points du territoire, c'est chez nous qu'il a trouvé le milieu le plus favorable à son épanouissement. Fille de l'industrie italienne, l'industrie lyonnaise ne se contente pas de copier servilement le passé et de marcher dans le sillon que Florence, Gênes, Lucques et Venise ont tracé avant elle. Dès le XVIIe siècle, les métiers qu'elle a inventés lui ouvrent des horizons nouveaux ; elle se dégage des réminiscences italiennes et crée un art décoratif original. Des dessinateurs qu'on n'égalera plus font oublier les magnificences de l'art oriental et les charmes de l'art gothique.

Un élève de Lebrun, le peintre Jean Revel, après avoir découvert, avec les « points rentrés » des transitions de nuances et des gradations de coloris inconnues avant lui, transporte sur l'étoffe les plus superbes interprétations de fleurs naturelles, dans le *Marché de Paris* et l'*Ile de Cythère*.

Sous Louis XV se révèle cette élégance aisée et facile, cette fantaisie aimable qui donne un cachet de distinction originale même aux caprices dépravés de la mode. Si comme l'a dit quelque part M. Arsène Houssaye, « l'art doit

être l'expression des rêves de l'esprit et des battements du cœur de chaque génération, » ces navires aux mâtures ornées de fleurs, ballottés sur des flots de corail et de nacre ; ces entrelacs de branchages peuplés de personnages et d'oiseaux fantastiques, ces chinoiseries mises en honneur par la marquise de Pompadour montrent avec quelle fertilité inventive des dessinateurs comme Pillement, Douait, Donnat Nonnote, excellent à approprier l'ornementation des étoffes au goût du jour. Mais ces satisfactions données aux caprices éphémères de la favorite royale, nos fabricants reviennent aux grandes traditions artistiques avec Gally Gallien, à la fin du règne de Louis XV, et avec Philippe de la Salle, dont les hardies conceptions resteront l'expression la plus haute de l'art décoratif appliqué aux tissus.

Philippe de la Salle, dessinateur doublé d'un mécanicien, perfectionne lui-même le métier, au moyen duquel il traduit sur l'étoffe, avec la navette comme avec un pinceau, tantôt ces tendres idylles, ces poétiques pastorales telles que la *Jardinière*, encadrée des rinceaux du plus pur Louis XVI, tantôt ces magnifiques compositions, chefs-d'œuvre de coloris, de grâce et de distinction, qu'on appelle le *Faisan*, les *Perdrix*, le *Panier fleuri*.

C'est aux sources pures, dans l'étude passionnée de la nature où se trouve le principe de tout renouvellement et aussi de toute règle dans l'inspiration, que ces « Raphaël de la mode », comme on a pu les appeler, ont trouvé le secret de cette largeur de composition, de cette élévation de style, de cette correction de dessin, qui donnent la valeur d'une véritable relique d'art à des lambeaux de soie tissée que les grandes collections publiques se disputent de nos jours. En s'enrôlant sous le bannière industrielle, ils ne craignent pas de déroger; ils y trouvent quelquefois la fortune, toujours la considération et les honneurs. Philippe de la Salle est anobli par Louis XVI.

C'est à Lyon que l'art a tout d'abord contracté, avec l'industrie, cette alliance étroite qui devait être proclamée beaucoup plus tard.

Aussi, avec quel orgueil les auteurs lyonnais de la fin du XVIIIe siècle parlent-ils de notre industrie! « C'est, dit l'un d'eux, dans tes murs et au milieu des places publiques que je voudrais voir élever des statues à tous les hommes célèbres que tes manufactures ont enfantés; laisse à d'autres le soin d'en ériger à ces héros qui ont dévasté la terre et l'ont remplie du bruit de leurs exploits meurtriers. Que dans ton enceinte consacrée à l'utilité générale et au bien

PLANCHE III

GERBE DE LISERONS
& GRAMINÉES

Maison BÉRAUD & Cie

—

Damassé et broché sur fond satin

public, on ne voie que des monuments élevés aux arts d'industrie, propres à éterniser la mémoire de tes habiles négociants, des dessinateurs de génie, des artistes dont les noms sont dignes de passer à la postérité. »

L'admiration et, en même temps, l'attachement que les Lyonnais professent pour leur industrie déborde dans le lyrisme excessif de ce langage. Avec quelle sollicitude et quelle vigilance inquiètes ne veillait-on pas à la conservation de ce précieux patrimoine, legs de trois siècles d'efforts accumulés! Les « manufactures distinctives » de la ville de Lyon, comme on les appelait, personnifiaient plus encore qu'aujourd'hui l'activité industrielle de notre vieille cité. Les nombreuses industries qui sont venues se grouper autour d'elles pendant le cours du XIXe siècle n'existaient pas encore, ou n'étaient qu'à l'état d'embryon. Vandermonde, dans son rapport de 1794 à l'Assemblée nationale, estimait qu'à la veille de la Révolution, la fabrique des soieries représentait les sept huitièmes de la totalité du travail à Lyon, et les 14,782 métiers recensés en 1788, donnaient du travail à 58,500 ouvriers de tous genres. C'était presque la moitié de la population de notre ville, et toute prospérité dérivait de la prospérité du tissage.

Mais cet attachement, disons mieux, ce culte des Lyonnais pour leur industrie était fait de quelque chose de plus élevé que de l'intérêt. Cette « grande manufacture de draps d'or, d'argent et de soie, » était le produit d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Nos ancêtres aimaient passionnément leur industrie, non seulement parce qu'elle était pour eux un héritage de gloire, mais encore parce qu'ils avaient souffert pour la soutenir et la conserver.

D'après les lambeaux épars de l'histoire de la Fabrique lyonnaise qui nous sont connus, on peut voir que, de tout temps, ni les inquiétudes, ni les épreuves ne lui ont manqué.

A peine arrive-t-elle à l'adolescence, héritière désormais incontestée, mais très jeune encore, des fabriques italiennes, que la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 vient lui susciter de nouvelles rivales. Lyon était placé, depuis 1667, sous le régime des règlements de Colbert qui exigeaient la profession de la foi catholique pour arriver à la Maîtrise. Ceux de nos tisseurs

qui vont essaimer en Angleterre, en Suisse, en Hollande, en Allemagne sont donc très peu nombreux ; mais les franchises et les privilèges attachés à ses quatre grandes foires avaient fait affluer dans notre ville, devenue l'un des premiers marchés financiers de l'Europe, de nombreux banquiers suisses et allemands. Ces banquiers avaient fondé des comptoirs à côté des comptoirs italiens des Médicis, des Sforza, des Mascranny, des Pazzi, etc. Ils passent en masse la frontière. L'industrie de la soie réclamait de gros capitaux; ces capitaux émigrent avec les exilés qui cherchent à payer l'hospitalité étrangère en apportant à leur nouvelle patrie les arts et les industries de la France.

Notre ville avait compté jusqu'à 10,000 métiers de soieries et 8,000 métiers de rubans, galons et passements, et, avec Saint-Étienne et Saint-Chamond, elle occupait, quelques années auparavant, 28,000 ouvriers à « l'art de soyerie » ; elle n'occupait plus, comme on le voit dans une déclaration du Consulat conservée dans les Archives de l'hôtel de ville, que 10,000 ouvriers à peine à la fin de l'année 1701 (1).

La révocation de l'Édit de Nantes, à laquelle viennent s'ajouter les tristesses de la fin du règne de Louis XIV, va-t-elle chasser, au XVIIe siècle, l'industrie dont les disenssions intestines des Guelfes et des Gibelins ont doté notre ville au XVe ? Les Lyonnais feront face à l'orage, et il faut lire dans cette même déclaration de 1701 l'exposé des prodiges de charité qu'une généreuse émulation dans l'abnégation et le dévouement entre le Consulat et la population tout entière réalise pour lutter contre le malheur des temps et parer à l'émigration menaçante des ouvriers.

La « Maison de la Charité » et l'Hôtel-Dieu s'endettent pour voter des secours; les recteurs, les administrateurs, les trésoriers font personnellement des avances qui, pour ceux-ci, s'élèvent jusqu'à cinquante mille livres chacun ; le Consulat « ne pouvant suppléer entièrement » fait assembler les bourgeois et marchands « chacun dans leur paroisse » et ceux-ci établissent des notables chargés de quêter dans toutes les maisons « en état de faire des aumônes » ; chaque particulier « se taxe suivant ses forces » et ces « aumônes volontaires montent à environ vingt mille livres par mois qui sont distribuées avec attention et économie tant en denrées qu'en argent ». Tous ces dévouements se

(1) Ce document a été publié pour la première fois dans le *Bulletin des soies et des soieries*, n° du 11 mai 1889.

prodiguent « particulièrement en faveur de nos pauvres ouvriers et pour soutenir nos manufactures ».

« Soutenir nos manufactures », voilà le programme, la grande pensée, la préoccupation suprême. C'est sur elles que repose tout l'espoir de notre grande cité ; tous les cœurs battent à l'unisson, quand il s'agit de les sauvegarder. Et de nos jours encore, nos tisseurs ont conservé comme une place à part dans les préoccupations publiques : les crises ouvrières qui les frappent gardent le privilège d'émouvoir davantage, de provoquer un plus grand élan de charité que les souffrances, non moins dignes de sympathies, des ouvriers des autres industries.

Ces efforts ne resteront pas vains. Il devront être souvent renouvelés plus tard, pour une industrie de luxe, industrie d'exportation par surcroît, qui, comme telle, avait à compter non seulement avec les fluctuations de la richesse publique, mais encore avec les fortunes de guerres incessantes lui ouvrant ou lui fermant tour à tour ses débouchés. Mais aucun sacrifice ne coûtera pour retenir à Lyon, pendant les mauvais jours, les ouvriers tisseurs de soieries, et la Fabrique lyonnaise écrira au XVIIIe siècle la page la plus brillante de son histoire.

Le nombre des métiers recensés à Lyon par les maîtres-gardes de la communauté se relève à 8,381 en 1739, à 9,404 métiers en 1752, à 11,007 métiers en 1768 et de 15 à 18,000 métiers de 1780 à 1789.

Les ruines de 1685 ont été relevées. Ce coup d'adversité eût pu être fatal et irréparable, comme l'avaient été, pour Lucques et pour Florence, les rivalités des Guelfes et des Gibelins deux siècles et demi auparavant. Au lieu de l'abattre, l'épreuve devait la tremper davantage. Les réformés n'ont pas pu transplanter à l'étranger les traditions d'art et de suprême élégance qui resteront jusqu'à nos jours notre attribut réservé. C'est pour les étoffes d'un ordre inférieur que les fabriques de Spitalfields en Angleterre, de Harlem en Hollande, de Bâle et de Zurich en Suisse, de Berlin, de Crefeld en Allemagne, que les banquiers émigrés entreprennent d'engager la lutte avec les fabriques françaises. Dès cette époque, Lyon fait en quelque sorte l'apprentissage des rivalités avec lesquelles elle aura à se mesurer pendant le siècle suivant, et cette précoce initiation n'aura pas été sans profit pour elle.

Sous l'étreinte de ces rivalités naissantes, la Manufacture lyonnaise,

qu'Henri IV et Louis XIII avaient, par lettres patentes de 1605 et de 1641, exceptionnellement exemptée « des longueurs, frais et dépens de chefs-d'œuvre qui se pratiquaient dans les autres villes », s'applique à desserrer les mailles étroites dans lesquelles les règlements de Colbert essayent de l'emprisonner. Sous la pression de la nécessité, la discipline de ces règlements, si tyranniques sur le papier, s'accommode, en fait, aux exigences des circonstances, et notre industrie conserve une grande part de cette liberté par laquelle elle s'est implantée et a prospéré sur notre sol. Tantôt ce sont des étoffes nouvelles non prévues par les règlements, comme « les fillatrices, les papelines, les raz de Saint-Maur, les camelots, etc. », que les maîtres-gardes obtiennent, en 1692, la permission de fabriquer; tantôt c'est le Consulat, investi par d'anciens privilèges communaux de la souveraineté la plus étendue, qui interprète « sous le bon plaisir », plus nominal que réel, du roi et du Conseil d'État, tel ou tel article des statuts de la corporation. Le « Corps de la fabrique », lui-même, a rédigé tous les règlements sanctionnés par le pouvoir royal, y compris ceux de Colbert. Ceux-ci deviennent-ils gênants? La communauté les modifie, les remanie, les transforme, les amende à son gré. De là cette versatilité de statuts, de règlements, d'arrêts du Conseil, de lettres patentes souvent contradictoires, se superposant les uns aux autres et relâchant singulièrement, pour le plus grand profit de la liberté du travail, les entraves de ce réseau compliqué de prescriptions.

Aussi, combien nous sommes loin, au XVIIIe siècle, de l'étroite servitude des premiers règlements du XVIe siècle! Sous l'empire de ces règlements, en 1580, comme en font foi les registres consulaires de l'époque, les quatre maîtres de métiers de l'art de la soie saisissent chez des ouvriers des pièces de velours tramées fil et tramées lin, « ce qui, disent-ils, est un grand déshonneur et un grand scandale dans cette ville ». Le 15 juin 1737, le Consulat décerne des louanges à un fabricant qui a présenté des échantillons d'étoffes mélangées soie et coton, de bonne qualité, où il entre un « vingt-cinquième de soie en chaîne », et il lui accorde une prime, considérable pour l'époque (6,000 livres), pour la fabrication de cette étoffe nouvelle, nommée *levantine*.

Que les esprits et les temps sont changés! Dès ce moment, la « Grande Manufacture de draps d'or, d'argent et de soie » conserve ses préférences pour les étoffes savantes de contexture, rehaussées par le dessin et le coloris; mais elle comprend déjà que la recherche du goût ne doit pas exclure l'abaissement

PLANCHE IV

LAMPAS FOND SATIN 65 c/m

Pour grande robe de cour

Maison BÉRARD & FERRAND

Jacquard de 1.200 crochets. — 19 000 cartons

Fleurs naturelles obtenues

par 4 lames lancées et 16 trames brochées

des prix; elle s'efforce d'approprier ses étoffes aux besoins d'une consommation plus étendue et plus générale, et elle cherche, en même temps, dans ses instruments de tissage, les simplifications propres à abaisser le coût de la production, à diminuer la fatigue et à réduire le nombre de ses ouvriers.

En 1687, Galantier et Blache, originaires d'Avignon, ont monté le métier à petite tire, à boutons, auquel, au dire d'un auteur spécialement compétent, Paulet, Lyon doit plus de 150 étoffes nouvelles.

En 1720, Garin invente une machine qui facilite le tireur de lacs dans la grande tire, et obtient pour l'exploitation de cette machine un privilège de cinq ans, avec prime de vingt écus pour chaque machine utilisée.

En 1725, Basile Bouchon, précurseur de Jacquard, imagine, pour le tissage des étoffes à petite tire, l'aiguille qui lira, sur un papier sans fin, le dessin produit par des trous percés sur ce papier. De 1728 à 1734, il perfectionne ce métier, substitue au papier des cartons enlacés et le rend, mais trop coûteusement, propre à la fabrication des grands dessins.

En 1744, Vaucanson supprime le presseur de lacs du métier Falcon et invente le cylindre appelé à garder plus tard ce nom, sous sa nouvelle forme carrée, dans le métier Jacquard. En 1766, Ponson, ouvrier tisseur invente, pour la fabrication des armures, le métier à accrochages que Verzier perfectionnera un peu plus tard, en vue de la fabrication des petits faconnés.

Chacun a apporté son concours à l'œuvre commune ; les fabricants, en poursuivant la recherche de nouveaux tissus ; le Consulat, en favorisant l'initiative de tous les progrès ; les dessinateurs, en sollicitant la consommation par des créations incessantes ; les teinturiers, en découvrant de riches couleurs ; les ouvriers, en perfectionnant sans relâche l'outillage de la production.

On sent qu'une société, dont les mœurs seront différentes des mœurs de l'ancienne société française, est en formation. Les modes changent rapidement; le luxe devient l'apanage d'un plus grand nombre ; la vogue des indiennes et des étoffes imprimées, l'adoption des papiers peints pour tentures, tout indique la voie dans laquelle l'industrie doit entrer.

L'évolution démocratique de l'industrie de la soie est commencée ; notre Fabrique a interrogé les exigences naissantes d'une consommation plus étendue; elle a déjà acquis une vision très nette de l'avenir qui l'attend ; elle est préparée à ses nouvelles destinées.

1889

On vient de voir comment l'industrie de la soie, et en particulier la Fabrique lyonnaise, avait employé le XVIIIe siècle, et elle pouvait à bon droit s'enorgueillir de son œuvre. Comment a-t-elle utilisé le XIXe siècle? Les documents statistiques que nous publions plus loin vont l'apprendre. Mais pour bien juger la situation actuelle il est nécessaire de remonter aux événements qui l'ont préparée. Le présent est-il formé d'autre chose que des legs accumulés du passé?

Non contente, en quatre-vingt-treize, de disperser ses fabricants, d'anéantir ses capitaux, de fermer ses ateliers, la Révolution va changer toutes ces anciennes conditions d'existence. Cette industrie, dont les produits ont été jusque-là l'emblème de la suprématie sociale, va se trouver en présence d'une société nouvelle qui fait table rase des privilèges, nivelle les fortunes et appelle le grand nombre à l'aisance, comme à l'égalité politique. Désormais, il s'agira moins de créer des étoffes somptueuses, remarquables par leur richesse, que d'arriver à les mettre à la portée de tous, s'il est possible. Les bornes de la consommation sont déplacées et reculées.

La Fabrique lyonnaise, placée dans l'alternative de disparaître ou de se plier à cet ordre de choses nouveau, se transformera avec une souplesse

surprenante. Le nombre de ses métiers, tombé au-dessous de 2,500 pendant la tourmente révolutionnaire, s'est déjà relevé de 1809 à 1813, apogée de nos manufactures sous le premier Empire, à plus de 11,000 métiers en activité, produisant 27 millions de francs de tissus. On produirait davantage si les ouvriers tisseurs, décimés par les levées successives, étaient plus abondants. Mais à quel prix cette résurrection industrielle a-t-elle été achetée? Pour s'en rendre compte, il faut lire la lettre que la Chambre de Commerce de Lyon écrivait, le 26 novembre 1809, à son secrétaire, M. Mottet, à Paris, en le chargeant confidentiellement de signaler au Ministre de l'intérieur la situation nouvelle faite à notre industrie : les fabricants lyonnais manquent de bras, ils s'arrachent les ouvriers, ils ne peuvent remplir tous les ordres qui leur viennent soit de l'intérieur, soit de l'étranger; « mais que faisons-nous? dit cette lettre, de l'étoffe indigne que le fabricant d'autrefois le plus barbare n'aurait pas voulu avouer. Il sort de nos ateliers la moitié de ces produits en marchandises abjectes et que les fabriques de Suisse, de Prusse, d'Italie et d'Allemagne ne voudraient pas avoir faites. Sont-ce là, ajoute la Chambre de Commerce de Lyon, les chefs-d'œuvres qui faisaient connaître Lyon à tout le monde et qui lui donnaient la prédominance dans l'Europe manufacturière? » Quelle soudaine transformation? et que faut-il admirer dans ce cri d'alarme, poussé au milieu d'une prospérité renaissante; les regrets que coûtent à nos industriels l'abandon des vieilles traditions, ou l'énergique résolution avec laquelle ces mêmes industriels changent leur orientation et font courber leurs préférences séculaires devant les exigences modernes?

Naguère, industrie d'art parfois, industrie de haut luxe toujours, la fabrique des soieries, sans perdre complètement son ancien caractère — car des dessinateurs comme Bony, Berjon, Déchazelle ont recueilli l'héritage des Revel et des Ph. de la Salle — s'efforce de devenir une industrie de grande consommation.

Jacquard apparaît et, par son invention, il ouvre, comme à point nommé, la voie du travail automatique et de la grande production manufacturière.

Le blocus continental avait, pendant quelques années, fait de notre ville le grand entrepôt européen des cotons du Levant; notre industrie a appris à mieux connaître ce textile et à en tirer un meilleur parti. Lorsque la fumée des champs de bataille se sera dissipée et que partout on se remettra au travail pour réparer

les calamités de la guerre, c'est encore Lyon qui, avant la Suisse et l'Allemagne, cherchera avec les mélanges de la soie et du coton à satisfaire les consommations appauvries. Le jury de l'Exposition nationale de 1819, où ces mélanges apparaissent pour la première fois, constate que cette industrie nouvelle, délaissée ensuite et reprise de nos jours, occupe près de la moitié des ouvriers lyonnais.

Gensoul, dès 1805, applique la vapeur à la filature des cocons, et c'est de Lyon que part l'impulsion de cette grande et heureuse transformation. Singulière coïncidence : c'est par la plus délicate manipulation, que se lève pour l'industrie de la soie l'aurore de la grande manufacture ; c'est elle qui la première va initier à cette puissance naissante de la vapeur les populations des campagnes, où elle restera fixée à côté des magnaneries et des champs de mûriers. Plus tard, c'est encore à Lyon que le moulinage des soies à tours comptés automatiquement sera découvert.

Dès les premières années de la Restauration, les emplois inespérés et croissants des fils de bourre de soie dans les ateliers lyonnais inspirent la filature mécanique de ces déchets. Cette belle industrie naît tout d'abord dans le département de la Drôme, avant de se répandre dans l'Europe entière, entraînée, loin de ses centres d'approvisionnements naturels de matières premières, par la similitude de son outillage avec celui des industries des fils de laine et de coton.

Lorsqu'après 1850 une épidémie meurtrière décime les éducations de vers à soie dans le monde entier et évoque les plus désespérantes, mais aussi les plus fausses prédictions, c'est en France qu'elle est vaincue, par un savant illustre. M. Pasteur découvre, avec la rigueur des lois scientifiques, les règles qui doivent présider à la sélection des semences et régénérer la sériciculture dans le monde entier.

En dernier lieu, pour ne prendre que les grandes étapes de notre histoire industrielle du XIXe siècle, n'est-ce pas encore la Fabrique lyonnaise qui, avec le concours inestimable de ses teinturiers, de ses imprimeurs, de ses apprêteurs, après avoir emprunté aux peuples de l'Orient la fabrication des foulards, applique, en les perfectionnant, les mêmes procédés aux tissus mélangés de coton, et invente, vers 1869-1870, cette jeune et déjà si vivace et si florissante industrie des étoffes mélangées teintes en pièces, dont l'étranger s'efforce de s'emparer.

L'industrie lyonnaise qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, était restée cette

PLANCHE V

LES PASSIFLORES
LAMPAS 4 LATS SUIVIS

Maison PONCET Père & Fils

—

2 mécaniques. — 12.000 cartons

PAESTIFLORES

Lampes de M M PONCET Père et fils

TULIPES HOLLANDAISES

Lampas de MM. GOURD & Cie

PLANCHE VI

TULIPES HOLLANDAISES

LAMPAS DE MM. GOURD & Cie

DESSIN EN FLEURS NATURELLES

en 3 nuances de lancé et 9 de broché

31 000 cartons

—

Acheté par MM. Morel, Poeckès et Baumlin de Paris

industrie d'élégance raffinée que les autres fabriques cherchent vainement à déposséder en plagiant ses dessins, en soudoyant ses ouvriers, devient au XIXe siècle, dans le domaine de la grande production et du bon marché, l'initiative de ces mêmes fabriques. Elle ouvre la voie, soit par les mélanges de divers textiles, soit par l'économie des matières premières; elle provoque les améliorations de son propre outillage et de l'outillage de toutes les industries préparatoires de sa matière première ; ses marchands de soie, commerçants et industriels à la fois, vont initier l'Espagne, les pays du Levant, l'Inde, le Japon, la Chine, aux méthodes les plus perfectionnées de la filature de la soie.

Lyon n'est pas seulement le plus grand atelier du monde pour l'industrie de la soie, il est plus encore : il en est la grande école.

Nulle part, si l'on excepte les fabriques d'importance secondaire comme les vieilles fabriques anglaises, résignées à se cantonner dans certains genres spécialement appropriés à ce mode de travail, et les fabriques américaines créées de toutes pièces par un régime protecteur à outrance; nulle part, le tissage mécanique n'a acquis une aussi grande ampleur et n'a été appliqué à d'aussi nombreux tissus qu'à Lyon.

Une enquête dont les chiffres ont été puisés aux sources les plus sûres, puisqu'ils ont été relevés sur le rôle des patentes, nous apprend que sur les 85 à 90,000 métiers qu'elle a occupés en 1888, la Fabrique lyonnaise a fait battre, tant à Lyon que dans les départements voisins, plus de 20,000 métiers mus mécaniquement, savoir :

Départements	Nombre de métiers mécaniques
Rhône	2,215
Isère	9,402
Loire	3,453
Savoie	1,019
Ardèche	1,001
Drôme	620
Ain	502
Haute-Savoie	395
Haute-Loire	282
Saône-et-Loire	235
Vaucluse	105
Gard	64
Puy-de-Dôme	26
Métiers de tulle et dentelles de soie	835
TOTAL	20,154

Or, d'après les statistiques allemandes, la fabrique de Crefeld, la plus importante de l'Allemagne, qui trouve cependant, pour la fabrication spéciale du velours et de la peluche à bas prix, des conditions particulièrement favorables au tissage automatique, n'a occupé en 1888, que 4,086 métiers mécaniques à côté de 21,692 métiers à la main (1).

A Zurich, d'après la dernière statistique de la *Société de l'industrie de la soie*, on comptait, au 31 décembre 1889, 6,476 métiers mécaniques seulement à côté de 23,263 métiers à la main (2).

La Fabrique lyonnaise ne s'est donc pas dérobée à la loi de la grande industrie (3). Cependant, et c'est l'un de ces mille traits de mœurs industrielles qui déconcertent tant les étrangers curieux d'étudier notre industrie si insaisissable dans ses contrastes et son originalité, l'antique organisation du travail à

(1) D'après le dernier compte rendu des travaux de la Chambre de commerce de Crefeld, la fabrique de Crefeld a occupé en 1888 :

	Métiers à la main	Métiers mécaniques
Velours en pièce	8.568	2.015
Rubans en pièce	238	23
Étoffes	12.886	2.048
	21.692	4.086
	25.778	
Rubans à la main et mécanique	77	
TOTAUX	25.855	

(2) Statistique des métiers occupés au 31 décembre 1889 dressée par la Société de l'Industrie de la soie du canton de Zurich :

Métiers à la main	Canton de Zurich	12.448	23.265 métiers.
	Autres cantons	9.974	
	Hors de la Suisse	219	
	Métiers Jacquard	624	
	Métiers de velours	»	
Métiers mécaniques	Unis et armures	5.799	6.476 métiers.
	Jacquard	501	
	Velours	176	

(3) En 1862 l'application du tissage mécanique au travail de la soie était encore très discutée et dans un rapport sur l'Exposition de Londres présenté au Conseil fédéral suisse, le Dr P.-A. Bolley, professeur de technologie chimique à l'École polytechnique de Zurich, attribuait la décadence de la fabrique de soieries de Manchester à l'emploi presque exclusif des métiers mécaniques.

Lyon a été respectée. Ces grands établissements sont, pour la plupart, l'œuvre d'industriels intermédiaires exécutant, sur un plus large théâtre, à l'exemple des chefs d'atelier de la Croix-Rousse, le tissage à façon. Des 188 établissements de tissage mécanique de la soie recensés dans notre région, sur le rôle des patentes de 1888, 34 seulement appartiennent en propre aux fabricants lyonnais ; les 154 autres ont été créés par des entrepreneurs de travail à façon.

Les fabricants lyonnais, habitués de longue date à s'affranchir du souci d'un matériel industriel, trouvent dans cette constitution originale qui survit aux petits ateliers, les avantages de la grande manufacture et en même temps une liberté d'allures précieuse pour une industrie dépendante de tous les caprices de la mode. Ainsi est née cette légende, si accréditée à l'étranger, que notre industrie est restée rebelle au régime des vastes organisations de tissage mécanique. Si l'on n'aperçoit pas les panaches de hautes cheminées fumantes sur le plateau de la Croix-Rousse, celles-ci peuplent les campagnes des départements circonvoisins où notre industrie, remontant en quelque sorte à ses origines pastorales — telle qu'on la voit encore chez les peuples de l'Asie — a de nouveau associé la culture des champs au tissage de la soie.

Dès les dernières années de l'Empire, les métiers ne restent plus agglomérés sur certains points de la ville, dans le quartier de Saint-Just et sur les rives de la Saône, du XVe au XVIIIe siècle, à la Croix-Rousse, Vaise, la Guillotière, les Brotteaux au XIXe siècle. Le jury de l'Exposition nationale de 1819 constate déjà, à propos des étoffes mélangées « qu'il a fallu associer les campagnes, dans un rayon de plus de deux myriamètres, à cette branche de la prospérité lyonnaise ». Bientôt le mouvement se propage des faubourgs aux communes voisines, et le recensement prescrit par M. de Gasparin, préfet du Rhône, à la fin de 1833, nous apprend que sur les 31,083 métiers recensés dans le département, 5,263 étaient déjà disséminés, à Tarare, à l'Arbresle, à Saint-Genis-Laval, à Neuville, à Limonest, à Saint-Laurent-de Chamousset, à Givors, au Bois-d'Oingt, etc. (1). Et M. Arlès-Dufour, dans une brochure publiée en

(1) Les 31,083 métiers, recensés le 1er novembre 1833 par les soins de M. de Gasparin se divisaient de la manière suivante : Lyon 16,857 métiers, la Croix-Rousse 6.259, la Guillotière 2,300, Vaise 404, soit pour l'enceinte de ville actuelle 25,820 métiers.

Cantons de l'arrondissement de Lyon : l'Arbresle 1,022, Saint-Genis-Laval 958, Neuville 784, Vaugneray 390, Limonest 320, Saint-Laurent-de-Chamousset 214, Givors 104, Mornant, 82, Condrieu 50, Saint-Symphorien-sur-Coise 31, total 3,955 métiers.

Cantons de l'arrondissement de Villefranche : Tarare 1,170, Bois-d'Oingt 99, Thizy 26, Anse 11, Villefranche 2, total 1,308 métiers.

1834, estimait que si l'on eût fait la même enquête dans les départements de la Loire, de Saône-et-Loire, de la Drôme, de l'Isère et de l'Ain, etc., on aurait trouvé plus de 9,000 métiers de soieries.

A ce moment, commence cette lutte ouverte entre les tisseurs urbains et les tisseurs de la campagne, qui fait explosion avec les émeutes sanglantes de 1831 et 1834. Mais l'impulsion est donnée et toutes les tentatives que les ouvriers lyonnais renouvelleront, à plusieurs reprises en 1848, en 1869, en 1885, pour l'enrayer, ne feront qu'accélérer cet exode. Il est imposé par les nécessités inexorables d'une concurrence étrangère grandissante et d'une production, moins parfaite mais à bas prix, rendue accessibles aux femmes par les perfectionnements apportés à l'instrument de tissage.

Une évolution, disons le mot, une révolution aussi profonde, ne pouvait pas s'accomplir sans des souffrances et des déchirements pour les ateliers à la ville, doublement frappés. Mais s'il était besoin de la justifier, on pourrait dire que, dès le milieu de ce siècle, le tissage *intra muros* avait atteint le *summum* de sa production. Le rayonnement de notre industrie était tellement une loi de progrès économique que, même dans les périodes de prospérité comme celles qui ont précédé et accompagné la réforme économique de 1860, ou qui ont suivi la guerre de 1870-1871, tous les accroissements de l'outillage, soit à la main, soit mécanique, se feront en dehors de la ville; et tandis qu'aujourd'hui il reste à peine dans notre enceinte urbaine 12 à 13,000 métiers de tissage en activité en temps normal, de 35 à 40,000 qu'on y comptait pendant la plus brillante période des étoffes façonnées et brochées, le nombre des métiers dans les campagnes n'a pas cessé de s'accroître (1).

A l'ancienne et grande unité du travail dans l'enceinte de la ville, la marche du temps a substitué cette trinité du travail à la main, dans la ville, avec 12 à 13,000 métiers; du travail à la main dans les campagnes, avec 55 à 60,000 métiers, et enfin du tissage mécanique avec plus de 20,000 métiers qui forment, aujourd'hui, dans leur étroite alliance, les trois grandes assises de notre production manufacturière.

(1) D'après deux recensements faits à domicile, dans le courant du mois de novembre 1889, sur la demande de la Chambre de Commerce de Lyon, simultanément par la Corporation des tisseurs lyonnais et par la Chambre syndicale des tisseurs, il existait à cette date à Lyon, d'après l'enquête de la Corporation des tisseurs 16,620 métiers répartis entre 7,060 ateliers, et d'après l'enquête de la Chambre syndicale des tisseurs 17,717 métiers, répartis entre 7,859 ateliers; mais le cinquième de ces métiers est

PLANCHE VII

IRIS

LAMPAS FOND SATIN 62 c/m

Maison J. M. PIOTET & J. ROQUE

2 chemins de 1.100 crochets. — 6.000 cartons
Coloris variés, obtenus par 3 trames lancées
et 20 nuances brochées

Photog A Lumiere & Fils

Storck Edit Lyon

IRIS

LAMPAS de MM. J M PIOTET & ROQUE

D'industrie exclusivement urbaine et locale qu'elle était autrefois, la fabrique de soieries est devenue une industrie régionale, et elle étend ses rameaux dans un rayon de plus de 80 kilomètres.

Mais en irradiant ainsi de plus en plus, en perdant en intensité sur le vieux sol lyonnais ce qu'il gagnait en étendue dans le voisinage, le travail se raréfiait chaque année à Lyon et condamnait à un chômage chronique des ateliers, chaque année plus nombreux. De là, à conclure à une déchéance de notre industrie, il n'y a qu'un pas. Il a été d'autant plus aisément franchi que les faux prophètes

condamné à un chômage chronique et ne travaille qu'exceptionnellement ; ce sont de vieux métiers que l'on peut considérer comme étant presque hors d'usage.

Voici du reste, par quartier, les résultats du dénombrement de la Chambre syndicale des tisseurs qui a donné les chiffres les plus élevés :

	Nombre des ateliers	Métiers d'unis	Métiers de façonnés	Métiers travaillant	Métiers ne travaillant pas
1er arrondissement : Côté du Rhône	812	806	798	1.101	503
— Côté des Chartreux	952	1.305	792	1 431	666
2e arrondissement : Centre de la Ville	23	25	8	12	21
3e arrondissement : Guillotière-Montchat	179	256	29	232	53
4e arrondissement : Croix-Rousse, côté ouest	1.411	1.735	1.971	2.588	1.118
— — côté Rhône	2.898	3.362	3.670	4.868	2.164
5e arrondissement : St-Just, St-Irénée, St-Paul, Vaise, Ste-Foy	531	732	4	721	21
6e arrondissement : Brotteaux, Tête-d'Or, Charpennes	591	1.083	221	1.005	299
Caluire-Cuire : St-Clair, Clos Bissardon	280	507	187	494	200
Vénissieux	59	81	11	22	70
Divers	63	106	22	75	53
TOTAUX	7.859	10.004	7 713	12.549	5 168
		17.717		17.717	

D'après une statistique dressée par M. Robin, adjoint à la mairie du premier arrondissement, on comptait encore à Lyon, au mois de juin 1870, 35,216 métiers de soieries, occupant *intra muros* plus de 50.000 personnes, savoir :

13.282 tisseurs hommes.
3.903 — jeunes gens.
10.575 — femmes.
8 436 — jeunes filles.
661 ourdisseuses.
5.661 dévideuses.
8.750 teiuturiers, apprêteurs, mouliniers et ovalistes, plieurs, étireuses, tordeuses, metteuses en mains, monteuses de métiers.

50.268

prédisant l'éclipse prochaine de nos fabriques de soieries ne lui ont jamais manqué, même dans son propre sein, et que, numériquement parlant, l'effectif de notre industrie a un peu décru depuis quelques années. En 1873, en effet, on l'évaluait approximativement de 110 à 120,000 métiers, dont 6,000 métiers mécaniques.

Il importe autant, fût-ce même dans une Notice comme celle-ci, de se dégager d'un optimisme trop confiant que du scepticisme décourageant. On ne saurait oublier, cependant, qu'un métier mécanique fonctionnant équivaut à plus de trois métiers à la main occupés durant le même temps. De plus, les métiers mécaniques agglomérés dans de grands établissements tissent des étoffes réclamant des remaniements de montages moins fréquents ; de ce chef, ils éprouvent des chômages moins nombreux et moins prolongés. Cette partie de notre outillage présente donc actuellement, comme quantité de tissus, l'équivalent de 75 à 80,000 métiers à la main. Et si on les ajoute aux 65 à 70,000 métiers à bras, réunis par exception, en usines, ou le plus souvent disséminés, épars, dans les petits ateliers de la ville ou de la région, on reste convaincu que jamais les forces productrices de notre industrie n'ont atteint ce degré de puissance.

Un phénomène à peu près semblable s'est manifesté dans toutes les autres industries de la soie, notamment dans la filature et le moulinage.

Le moulinage comptait, en 1875, 376,590 tavelles ; il ne compte plus en 1888, d'après les rôles des patentes, que 263,534 tavelles dans 708 établissements ; mais, soit par l'accroissement de la vitesse du travail, soit à cause de la perfection plus grande des soies grèges, la production de chacune des tavelles a, de l'aveu des hommes les plus compétents, plus que doublé depuis quinze ans (1).

La filature représentée, en 1875, par 27,253 bassines, n'est plus représentée, en 1888, que par 10,314 bassines, mais l'amélioration de la qualité des cocons avec la régénérescence de nos anciennes races de vers à soie, l'emploi plus

(1) L'augmentation de la vitesse a été rendue possible par l'amélioration de la qualité non seulement des soies de France, mais encore des soies du Japon et de Canton depuis l'introduction des systèmes de filatures à l'européenne dans ces pays. Par exemple cent tavelles ne produisaient environ par mois que 50 kilogrammes d'ouvrées de grappes, elles en produisent, à égalité de titre plus de 100 kilogrammes aujourd'hui avec les filatures du Japon. La même observation peut être faite pour les Canton tsatlées et les Canton filatures, certains moulins tournent de 6 à 7,000 tours à la minute au lieu de 2 à 3,000 tours il y quinze ans.

général des batteuses et des jette-bouts mécaniques, une division mieux entendue du travail pour la cuisson des cocons, etc., etc., tout cela a doublé et, dans un certain cas, triplé le produit moyen de chaque unité de travail (1).

Les apparences sont encore trompeuses quand on conclut de la diminution des valeurs de production ou d'exportation au déclin de notre fabrique de soieries. Les statistiques de production dressées par la Chambre syndicale des soieries, donnent pour la moyenne des cinq dernières années 1885-1889 le chiffre de 376 millions de francs d'étoffes produites, alors que cette moyenne atteignait 450 millions de francs annuellement pendant la période 1871-1875 (2);

(1) Avec les cocons de races vertes qui représentaient la presque totalité des récoltes françaises il y a quelques années une fileuse faisant elle-même la cuisson, le battage et la préparation de ses cocons ne produisaient pas, par journée de travail plus de 120 à 150 grammes de soie classique, de titre moyen 10/12. Avec les cocons de races jaunes régénérées que l'on récolte aujourd'hui, la même fileuse, recevant ses cocons cuits, battus, débavés, n'ayant plus en un mot qu'à les filer, produit de 400 à 450 grammes de soie classique avec une bassine. Cette bassine au lieu de filer comme autrefois à deux bouts, file souvent à quatre bouts. Le dernier mot n'est du reste pas dit pour cette accélération déjà si remarquable du travail dans les usines qui se tiennent à la hauteur des améliorations d'outillage; on espère des résultats des divers systèmes de lance-bout actuellement à l'étude dans de nombreuses filatures.

(2) Voici, d'après les statistiques annuelles dressées par la Chambre syndicale des soieries, quels ont été les chiffres de production de la Fabrique lyonnaise (en millions de francs) depuis 1871 :

ANNÉES	Étoffes unies de soie pure	Étoffes façonnées de soie pure	Étoffes de soie unies mélangées	Étoffes de soie façonnées mélangées	Tissus divers	Production totale
1871	»	»	»	»	»	450.0
1872	»	»	»	»	»	460.0
1873	»	»	»	»	»	435.0
1874	»	»	»	»	»	451.0
1875	»	»	»	»	»	458.0
1876	»	»	»	»	»	454.0
1877	»	»	»	»	»	309.0
1878	»	»	»	»	»	345.0
1879	149.0	37.4	111.6	12.4	34.9	345.3
1880	124.7	25.9	149.0	21.6	48.3	369.5
1881	160.6	26.0	141.4	14.1	53.0	395.1
1882	144.2	32.8	133.4	14.1	47.3	371.8
1883	147.4	37 0	120.7	21.1	45.4	371.6
1884	128.0	34.4	124.6	26.1	42.6	355.7
1885	122.0	31 5	119.1	24.5	44.2	341.3
1886	133.0	33.6	128.1	29.9	54.8	379.4
1887	141.4	30 8	128.7	22.5	53.7	377.1
1888	146.7	30.0	127.0	20.7	52 9	383.3
1889	153.1	48.5	124.9	24 7	50.9	402.0

en même temps nos exportations de soieries, après avoir touché 438 millions de francs pendant la moyenne 1871-1875, ont fléchi à 231 millions de francs pendant la moyenne 1885-1889. Mais — faut-il le rappeler? — les valeurs produites ne sont pas toujours le *criterium* de la puissance d'une industrie; le progrès marche souvent de pair avec le déclin des prix, et tel est le cas pour la fabrique de soieries depuis une vingtaine d'années.

Grâce au relèvement des récoltes de soies européennes et à l'afflux des soies de l'Extrême-Orient, le prix de la soie a diminué de moitié; les mélanges de bourre de soie, de coton et de laine ont affaibli la valeur moyenne de nos étoffes; enfin le tissage mécanique est venu encore ajouter son économie à celle que nos industriels réalisaient sur leurs matières premières, et il arrive, sous ces influences réunies, qu'une diminution de valeur cache une augmentation des quantités produites; à telle enseigne que les 429 millions de francs de soieries françaises (y compris les passementeries et les rubans) exportées pendant la moyenne décennale de 1867-1876 correspondent, d'après les documents officiels, à un poids de 3.697.388 kilogrammes de tissus de toute nature, tandis que les 234 millions de francs exportés en 1888 correspondaient à un poids plus élevé de 3.991.466 kilogrammes de tissus.

Ajoutons que les tableaux de l'Administration des douanes ne sont pas toujours le miroir fidèle de nos exportations. Des quantités importantes de soieries sont aujourd'hui expédiées à l'étranger par les maisons de Paris, comme confections, articles de modes et menus colifichets de toilette, ou passent la frontière dans les malles des voyageurs étrangers qui viennent, par millions chaque année, visiter la capitale.

L'accroissement des importations étrangères en France (presque nulle il y a une trentaine d'années, et 58 millions en 1889) témoigne de l'ardeur des

La valeur des exportations de soieries françaises depuis 1827 s'est élevée aux chiffres suivants (en millions de francs) :

De	1827/1836	(moyennes	décimales)	122.5
	1837/1846	—	—	134.6
	1847/1856	—	—	231 6
	1857/1866	—	—	413.2
	1867/1876	—	—	429.5
	1877/1886	—	—	250.9
Années	1887			209.8
	1888			223.2
	1889			260.8

PLANCHE VIII

GLAIEULS

LAMPAS FOND SATIN 65 c m

Pour grande robe de cour

Maison BÉRARD & FERRAND

---

2 mécaniques Jacquard de 1.200 crochets chacune
55 000 cartons

Fleurs de couleurs naturelles obtenues
par 4 trames lancées et 14 trames brochées

Photog. Lumiere & Fils

Storck, Edit. Lyon

LAMPAS de M M. BERARD & FERRAND

ajoute encore de 3 à 4 millions kilogrammes de filés de coton et de laine pour ses mélanges. (1)

Il n'est pas un genre que celle-ci ne produise depuis les tissus les plus simples jusqu'aux plus compliqués, depuis les étoffes les plus diaphanes, comme les crêpes, les gazes, les tulles, jusqu'aux plus lourdes et aux plus épaisses comme les étoffes pour voitures, pour tentures et pour ameublement, depuis les soies à coudre jusqu'aux passementeries.

Par un de ces caprices dont elle est coutumière, la mode porte-t-elle ses engouements sur un tissu qui lui est resté étranger, comme elle l'a fait dans ces dernières années pour les velours et peluches coton et bourre de soie ? Fabricants,

(1) TABLEAU DE LA PRODUCTION UNIVERSELLE DE LA SOIE de 1872 à 1889
(d'après les statistiques annuelles de l'Union des marchands de soie de Lyon)

ANNÉES	EUROPE (France. Italie, Espagne, Autriche-Hongrie)	LEVANT (Brousse Syrie, Salonique, Andrinople, Grèce, Caucase)	EXTRÊME ORIENT (Exportations de Shanghaï, Canton, Yokohama et Calcutta)	TOTAUX
	kilogrammes	kilogrammes	kilogrammes	kilogrammes
1872	3.933.200	334.600	4.680 000	8.947.800
1873	3.015.000	674.000	4 914.000	8.603.000
1874	3.722.600	952.700	5.398.500	10.073.800
1875	3.456.800	738.600	5.532.100	9.727.500
1876	1.237.650	657.700	6.127.300	8.022.650
1877	2.447.720	621.200	5.320 700	8.389.620
1878	3 330.370	545 000	5.222.500	9.097.870
1879	1.746.460	640.000	5.785.500	8.171.960
1880	3.608.350	727.000	6.219.000	10.554.350
1881	3.949 370	621.000	4.900.000	9.470.370
1882	3.377.000	675.000	5.346.000	9.398.000
1883	4.086.000	850.000	5.112.000	10.048.000
1884	3.520.000	730.000	5.676.000	9.926.000
1885	3.216.000	623.000	5.163.000	9.002.000
1886	4.134.000	677.000	5.743 000	10.554.000
1887	4.535.000	738.000	6.615.000	11.888.000
1888	4.754.000	589.000	6.205.000	11.548 000
1889	3.830 000	707.000	7.169.000	11.706.000

NOTA. — Ce tableau comprend les soies asiatiques expédiées en Amérique, mais la production des soies consommées par les fabriques indigènes de la Chine, du Japon, des Indes et de l'Asie centrale est inconnue. On estime qu'elle peut atteindre 10 millions de kilogrammes annuellement ; elle équivaudrait donc à la consommation de toutes les fabriques d'Europe et d'Amérique réunies.

tisseurs, constructeurs de métiers, apprêteurs, teinturiers, rivalisent d'émulation pour en doter notre ville, et il y a peu d'exemples que de ce faisceau d'efforts ne résulte pas pour elle une acquisition qui viendra désormais accroître le fonds commun de la collectivité industrielle.

La plupart des autres fabriques se meuvent dans un cercle plus ou moins resserré ou élargi de spécialités : Zurich aborde de préférence les tissus unis légers de soie pure ; Crefeld et Elberfeld, les velours et les peluches de basses qualités et certains tissus mélangés de coton ; les vieilles fabriques anglaises et les fabriques naissantes de l'Amérique du Nord, les belles étoffes unies ; Côme en Italie, les satins légers de couleurs ; Vienne, en Autriche, les armures ; Moscou en Russie fait des progrès dans la fabrication des étoffes d'or et d'argent et des velours. En France, Saint-Étienne ne produit à peu près que des rubans ; Saint-Chamond des lacets et des passementeries ; Calais et Saint-Pierre-lez-Calais, des tulles façonnés et des dentelles ; Paris, des passementeries et des soies à coudre ; les fabriques d'étoffes pour ameublements de Tours, de bonneterie de Nîmes, ne comptent presque plus ; la jeune et vaillante fabrique de Roubaix devient une rivale pour certaines étoffes mélangées de soie et de bourre de soie. Mais la fabrique lyonnaise aborde tous les genres à la fois ; sa production s'étend à tout, et cette universalité se manifeste, mieux qu'elle ne l'aura jamais fait à aucune des grandes Expositions universelles précédentes, à l'Exposition universelle de 1889.

De quels fâcheux présages n'accompagnait-on pas, naguère encore, un réveil, espéré et redouté à la fois, de la consommation pour les beaux tissus façonnés et brochés qui sont restés l'apanage réservé des métiers de la ville ! Ce personnel de tisseurs d'élite, dispersé pendant les mauvais jours, pourrait-il être retrouvé ? Tous ces petits constructeurs d'ustensiles de tissage, groupés autour d'eux n'avaient-ils pas disparu ? Pourrait-on reconstituer ces ateliers de lisage, inactifs depuis tant d'années, ces anciens cabinets de dessins et de mise en carte, d'où étaient sortis tant de modèles de grâce et de bon goût ? Une fois de plus la Fabrique lyonnaise, mettant en œuvre toutes ses ressources, a renoué la chaîne interrompue des vieilles traditions ; la renaissance du façonné l'a trouvée prête à produire à la fois les plus somptueuses étoffes, valant jusqu'à 400 et 500 francs le mètre et les tissus teints en pièces dont le prix descend au dessous de cinquante centimes le mètre et qui n'ont que le mirage de la soierie.

C'est que nulle autre ville ne possède, à côté d'une organisation aussi parfaite, soit de métiers mécaniques, soit de métiers à bras dans les campagnes, ces incomparables tisseurs de la Croix-Rousse attachés à leur industrie comme le paysan à ses plaines et à ses montagnes, jaloux de leur indépendance, mais poussant au suprême degré l'amour-propre de leur travail, doués d'une ingéniosité inépuisable, habiles à tourner toutes les difficultés du tissage. Jacquard était un des leurs; ils aiment à le rappeler et la passion des petits perfectionnements de détail les hante, en même temps que ces utopies sociales, ces rêveries mystiques qui charment, dans leur isolement, le bruit monotone de leurs métiers.

Nulle autre ville ne présente un tel corps de traditions lentement acquises par la suite des siècles, un trésor aussi inépuisable de connaissances accumulées, à commencer par le maniement du fil de soie qui constitue à Lyon comme une aptitude héréditaire, qu'il s'agisse de tissage, de teinture, d'apprêt ou de tout autre manipulation. C'est à ces aptitudes particulières permettant d'employer les soies les plus fines que nous avons dû notamment l'industrie des tulles et des dentelles façonnées qui est venue s'implanter d'Angleterre à Lyon à la fin du XVIIIe siècle et qui occupe aujourd'hui, soit au tissage, soit à la broderie, près de 10,000 ouvriers ou ouvrières. Nulle part on n'a poussé aussi loin l'étude approfondie de la matière première. Les relations constantes de nos fabricants avec les filateurs et les mouliniers du midi de la France et de l'Italie l'avaient développée de longue date; elle s'est affinée encore au contact de ce grand marché universel des soies asiatiques dont le commerce lyonnais est parvenu, à force d'efforts, à déposséder Londres, afin de suppléer à l'insuffisance des récoltes de soies européennes.

Il y a trente ans à peine la presque totalité des soies de l'Extrême-Orient importées en Europe était débarquée à Londres : l'immense majorité de ces mêmes soies arrive maintenant à Marseille ou à Lyon. Sur les 50,000 balles expédiées de Shanghaï en Europe pendant la campagne soyeuse 1888-1889, 5,561 balles seulement étaient destinées à Londres et 35,460 balles à Marseille, pour le marché de Lyon. La proportion est la même pour Canton : des 8,624 balles expédiées de ce port en Europe pendant la même période, 7,359 balles ont été expédiées pour Marseille contre 1,265 balles pour Londres. En ce qui est des exportations de Yokohama, la prépondérance de la France est sur l'Angleterre encore plus forte: 17,981 balles pour Lyon contre 2,779 balles

PLANCHE X

PHLOX

LAMPAS FOND SATIN 60 c/m

Pour grande robe de cour)

Maison BÉRARD et FERRAND

Tissé sur Jacquard de 1.100 crochets
7 000 cartons

Fleurs de couleurs naturelles obtenues
par 4 trames lancées et 15 trames brochées

Lumière & Fils — Storck, Edit. Lyon

LAMPAS de M.M BÉRARD & FERRAND

pour Londres sur un total de 20,760 balles expédiées, toujours pendant la même campagne 1888-1889 (1).

La Condition des soies de Lyon, qui constate les affaires faites sur notre

Le commerce des soies de New-York, qui était autrefois tributaire de Londres et de Lyon pour les soies asiatiques employées par les fabriques américaines, a noué dans ces dernières années des relations d'affaires directes avec les marchés de l'Extrême Orient, et particulièrement avec le Japon. Yokohama, a expédié ainsi près de 20.000 balles de soies à New-York pendant l'année 1888-1889. Voici du reste le Tableau des exportations des soies de Chine, du Japon et des Indes de 1873 à 1888, d'après les circulaires des maisons de commerce de Shanghaï, Canton, Yokohama et Calcutta.

PORTS d'exportation	PAYS DE DESTINATION				TOTAUX	POIDS total
	Angleterre	France et continent	États-Unis	Bombay et pays divers		
SHANGHAÏ (moyennes annuelles)	balles	balles	balles	balles	balles	kilogrammes
1873-1876	31.755	27.908	4.982	1.878	66.523	3.126.500
1876-1879	23 811	33.021	5.259	2.981	65.072	3.070.300
1879-1882	18.019	36.715	8 592	4.702	52.614	3.201.000
1882-1885	12.318	32 942	4.778	2.576	68.028	2.406.000
1885-1888	6.642	36.839	5.802	3.747	53.030	2.492.100
1888-1889	5.561	35.460	4.906	4.186	50.113	2.355.000
CANTON	balles	balles	caisses	piculs	—	kilogrammes
1873-1876	10.385		6.175	4.183	»	893.300
1876-1879	5 529	6 990	7.256	2.280	»	906.500
1879-1882	5.238	5.574	6.475	3.165	»	923.666
1882-1885	4.230	7.351	6.951	3.512	»	908.666
1885-1888	2.764	12.040	6.851	3.544	»	1.161.000
1888-1889	1.265	7.359	5.100	1.500	»	735.000
YOKOHAMA	balles	balles	balles	balles	balles	kilogrammes
1873-1876	5.702	6.954	36	658	13 350	667.300
1876-1879	8.255	10.194	1.587	796	20.832	1.041.700
1879-1882	4.386	10.328	5.858	99	20.671	1.043.200
1882-1885	2.502	15.055	10.172	286	28.015	1.445.900
1885-1888	1.081	12 786	16.665	91	30.623	1.689.000
1888-1889	2.779	17.981	19.916	»	40.676	2.441.000
CALCUTTA	balles	balles	balles	balles	balles	kilogrammes
1873-1875	1.768	6.088	»	(*)	7.856	518.500
1876-1878	2.857	5.277	»	(*)	8.134	536.900
1879-1881	476	6.207	»	»	6.683	441.300
1882-1884	855	5.150	»	»	6.005	396.300
1885-1888	»	»	»	»	»	498.000
1889	»	»	»	»	»	596.000

(*) Les chiffres de Bombay sont compris dans la colonne : France et continent.

marché, a enregistré pendant l'année 1889, 5.384.576 kilogrammes de soies de toutes provenances, savoir :

Soies de France	776.243 kilog.
— d'Espagne	49.510
— de Piémont	184.292
— d'Italie	961.156
— de Brousse	203.115
— de Syrie	340.874
— du Bengale	87.784
— de Chine	906.845
— de Canton	707.944
— du Japon	1.423.061
Soies tussah	193.762
TOTAL	5.834.576 kilog.

Et dans ces chiffres ne figurent pas les soies asiatiques et autres soies étrangères que nos maisons d'importation vendent et expédient directement, sans les faire passer par notre ville, aux fabriques de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie, de l'Amérique du Nord, etc., de telle sorte que l'on peut estimer à plus de 6 millions de kilogrammes représentant, même aux bas prix actuels, une valeur de 275 à 300 millions de francs, les quantités de soies de toutes provenances dont le commerce lyonnais a trafiqué pendant l'année 1889.

Ce grand marché dont l'existence remonte loin — car dès le milieu du XVIe siècle, Lyon avait été déclaré l'unique entrepôt de toutes les soies étrangères importées en France — a été tenu à toutes les époques comme l'un des éléments les plus indispensables de la constitution économique de nos manufactures. Fondé, à l'origine, sur des privilèges d'un autre âge (1), il n'a pas pris tout son

(1) Dès 1540, Lyon a été déclaré l'unique entrepôt de toutes les soies étrangères qui entraient en France. C'est à Lyon que Paris, Tours, etc., devaient les acheter, ou du moins ils devaient les faire passer par Lyon, qu'elles fussent entrées dans le royaume par la ville de Marseille, venant du Levant, ou par le Pont-de-Beauvoisin, venant d'Italie. Ce privilège fut confirmé à notre ville en 1566 par Charles IX, en 1583 par Henri III, en 1605 par Henri IV, en 1613 par Louis XIII. On y attachait tant d'importance qu'il fut rendu sous Louis XIV jusqu'à huit édits ou arrêts du Conseil pour maintenir la ville de Lyon dans cette ancienne possession constamment battue en brèche par les autres fabriques du royaume. Supprimé momentanément de 1720 à 1722 sous la minorité de Louis XV, le privilège dont il s'agit ne tarda pas à être rétabli pour être maintenu jusqu'à la Révolution. On voit quelle importance on attachait dans les siècles précédents, à nos approvisionnements de matières premières et jusqu'à 1833 l'exportation de France a été prohibée.

essor et n'a acquis une réelle ampleur que dans la seconde moitié du siècle, à cet air fortifiant de la liberté d'importation et d'exportation complète dont certains intérêts voudraient le priver de nos jours. C'est cependant à l'abondance, à la variété et au choix des matières premières mises à sa portée que notre grande industrie est redevable, pour une large part, de ce ressort, de cette souplesse incomparables avec lesquels elle a pu, dans ces dernières années, atténuer et même conjurer, malgré les circonstances les plus défavorables, les détresses industrielles qui jalonnent à des dates si rapprochées les diverses étapes de son histoire.

On a admiré avec raison l'élasticité et l'énergie dont elle a fait preuve après 1860, lorsque la mode, délaissant les étoffes façonnées et brochées auxquelles sa prospérité, pour ne pas dire son existence, paraissait attachée, la Fabrique lyonnaise dut se confiner presque exclusivement dans la production de l'étoffe simple et unie. On a rappelé avec justice à sa louange, la fertilité inventive qu'il lui a fallu déployer avec la palette de ses teinturiers — ses dessinateurs devenant inutiles — pour conserver une originalité et vaincre la monotomie de ses produits. Mais quelles ressources bien plus grandes encore n'a-t-il pas fallu mettre en jeu dans ces dernières années pour satisfaire, par des créations incessantes d'armures, par des combinaisons nouvelles ou des applications imprévues de matières, par des procédés expéditifs de travail, les exigences inconstantes et insaisissables de la consommation ! Au prix de quels efforts constamment renouvelés est-elle parvenue à récupérer sur un point ce qu'elle perdait sur un autre !

Il y a quelque vingt ans, la fabrication des étoffes inférieures de soie mélangée de coton — presque complètement délaissée, après avoir pris naissance à Lyon au commencement du siècle — représentait quelques millions de francs à peine. Aujourd'hui la fabrication de ces mêmes étoffes, à laquelle une industrie nouvelle — et celle là encore d'origine essentiellement lyonnaise — l'industrie de la teinture en pièces, a imprimé un décisif essor, forme l'une des grandes assises de notre production. Elle a compté pour 150 millions de francs, c'est-à-dire pour près des deux cinquièmes dans l'ensemble des valeurs produites en 1889.

Si l'on remonte seulement à dix ans, les statistiques publiées annuellement par la Chambre syndicale des soieries, nous apprennent que de 90 millions, en 1879, le chapitre des failles noires et couleurs, est tombé à 26 millions 1/2 en

1889 ; de 30 millions, en 1879, les étoffes façonnées de soie pure fléchissent à moins de 17 millions en 1888, pour se relever à 24 millions en 1889 ; de 56 millions en 1879 les satins noirs et couleurs teints en flottes s'abaissent à 17 millions en 1889. Toutes ces pertes et bien d'autres ont dû être compensées par des étoffes nouvelles, comme les armures pour robes qui, de 2 millions en 1878, s'élèvent à 52 millions en 1889; les satins tramés coton teints en pièces, dont la production passe de 24 millions en 1879 à 39 millions en 1889 ; les armures tramées laine qui montent de 2 millions en 1879 à 9 millions en 1889, etc., etc. Et, en même temps, quelle fécondité artistique ne lui faut-il pas déployer, dans le domaine des étoffes de nouveauté pour conserver la primauté ! Un chiffre en apprendra plus que de longs discours ; depuis 1813 le conseil des prudhommes de la soierie n'a pas enregistré moins de 109,934 dessins ou dispositions nouvelles.

Une évolution incessante, une mobilité sans trêve, un renouvellement perpétuel, telle est de nos jours plus que jamais la loi de l'existence de notre industrie : loi parfois très dure pour elle, mais elle y a été préparée par des traditions séculaires qui, avec l'expérience du passé, préparent l'avenir.

Cette juste pondération entre la tradition et le progrès, forme le précieux héritage de quatre siècles d'expérience; elle se transmet d'âge en âge par le système d'hérédité commerciale qui a prévalu de tout temps parmi nous. Il est assez rare que le fils succède au père, mais presque toujours c'est un employé, souvent fils de tisseur, quelquefois tisseur lui-même dans sa première jeunesse, qui continue la maison du chef d'industrie et la fait fructifier à son tour. Il subsiste une certaine filiation des idées dans la conduite de l'entreprise et ce recrutement, qui s'opère par une espèce de sélection des aptitudes professionnelles, infuse incessamment un sang nouveau dans le corps industriel.

La même étroite alliance du passé et du présent se retrouve encore dans les nombreuses institutions de tous ordres, se rattachant à l'industrie de la soie à Lyon.

S'il nous était permis de retracer ici l'histoire de ces institutions et de leurs origines, on verrait que toutes sont venues à leur heure, créées, pour ainsi dire, spontanément, d'un consentement unanime, comme le fruit naturel des événements qui les ont fait naître d'époque en époque. De là l'absence de ces vastes

PLANCHE XI

PLANTE DE RICIN

DAMAS TAILLE DOUCE DE 65 c/m

Exécuté sur 2 mécaniques Jacquard

6,144 cartons

PLANCHE XII

BRANCHES DE PLATANE

Damassé taille douce fonds satin

de MM. BERAUD & Cie

établissements fondé d'un seul jet, d'après un plan d'ensemble frappant les regards des visiteurs étrangers; de là une diversité d'institutions isolées, se complétant l'une par l'autre, un défaut d'unité, reflétant cet esprit d'individualisme un peu jaloux qu'on trouve au fond du caractère lyonnais.

Tels sont :

Dans l'ordre commercial : la Condition des soies qui a servi de modèle à tous les autres établissements similaires de l'Europe avec ses services annexes du Bureau de titrage, du Bureau de décreusage, du Bureau de conditionnement des laines et du coton, du Laboratoire de chimie; le Magasin général des soies; les Chambres syndicales des fabricants de soieries et des marchands de soies de Lyon; l'Essai public des marchands de soies et des fabricants de soieries; le Laboratoire d'études de la soie et le Laboratoire de chimie de la Douane de Lyon, tous deux créés depuis quelques années seulement.

Dans l'ordre de l'enseignement technique et professionnel : l'École de la Martinière, l'École supérieure de commerce et de tissage, l'École centrale lyonnaise, l'École de chimie industrielle près la Faculté des sciences de Lyon, très jeune et déjà florissante, les cours chaque année plus nombreux de la Société d'enseignement professionnel, l'École municipale de tissage de la place Belfort.

Dans l'ordre de l'enseignement artistique : l'École Saint-Pierre où s'entretient cette culture de l'art inséparable de la fortune de la Fabrique lyonnaise; le Musée d'art et d'industrie du Palais du commerce avec sa bibliothèque, riche de plusieurs milliers d'échantillons, conservatoire des plus purs chefs-d'œuvre de notre industrie.

Dans l'ordre des institutions de prévoyance et de charité : la grande Société de secours mutuels et la Caisse de retraites des ouvriers en soie fondées à la suite des événements de 1848 et qui compte 5,000 membres; la Caisse de secours des fabricants de soieries et des marchands de soie, créée en 1874; la Caisse de prêts pour les chefs d'ateliers, fondée à la suite des événements de 1831, etc., etc.

Toutes ces institutions si diverses représentent et personnifient, dans leurs organisations éparses, ce singulier assemblage de l'esprit de tradition allié à l'esprit de progrès, que J.-C. Scaliger définissait, il y a trois cents ans

dans ces vers qui étaient gravés avant la Révolution dans la cour de notre Hôtel de ville :

Fulmineis Rhodanus quâ se fugat incitus undis,
Quâque, pigro dubitat flumine lentus Arar,
Lugdunum jacet, antiquo novus orbis in orbe,
Lugdunumve vetus orbis in orbe novo.

Ancien monde au milieu du nouveau ou nouveau monde au milieu de l'ancien, voilà bien la marque caractéristique de cette industrie, glorieuse de ses origines séculaires, respectueuse des anciennes coutumes, attachée à son passé : mais inquiète de l'inconnu, gardant le regard fixé sur l'avenir et toujours fidèle à notre vieille devise : *Avant, avant, Lion li melhor.*

LES TISSUS DE SOIE

ET

l'Exposition Lyonnaise de Soieries

PLANCHE XIII

SOLEIL ORCHIDÉES

DAMAS BROCHÉ

Maison SCHULZ, GOURDON & Cie

Photo A. Lumière & Fils — Storck Edit. Lyon

SOLEIL - ORCHIDÉES

DAMAS BROCHÉ de MM. SCHULZ GOURDON & Cie

Imp. J. Saillard

LES TISSUS DE SOIE

ET

L'EXPOSITION LYONNAISE DE SOIERIES

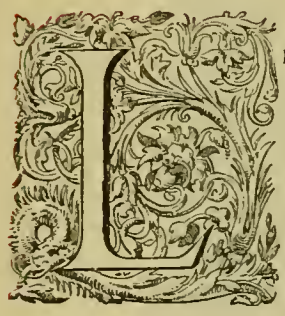

Les rapports annuels de la Chambre de Commerce et le brillant exposé des pages qui précèdent établissent éloquemment que l'industrie de la soie est l'industrie lyonnaise par excellence.

Le développement merveilleux qu'elle atteint actuellement doit être attribué aux mêmes causes que l'extension à laquelle nous assistons dans toutes les autres industries : progrès de la mécanique, découvertes de la chimie, facilités de communications, création de débouchés nouveaux. On peut ajouter à ces éléments de prospérité, en ce qui concerne particulièrement notre industrie : améliorations incessantes apportées au métier à tisser, augmentation considérable des stocks de matières premières mises à la disposition des fabricants, soit que la sériciculture du bassin méditerranéen y subvienne, soit que les importations de soies asiatiques aient suppléé au déficit causé en Occident par les maladies du ver à soie.

Pour établir un tableau saisissant, tant au point de vue commercial, qu'au point de vue artistique de ce que l'Exposition lyonnaise a révélé de vigueur et

de progrès, jetons un regard en arrière et suivons à travers les siècles l'évolution suivie par la fabrication des étoffes de soie.

Nous n'avons pour cela qu'à résumer les pages que M. Pariset consacre à cet historique dans son remarquable ouvrage : *Les industries de la soie.*

Fig. 1. — Tissu en soie pure, antérieur au VIIIe siècle.
Exécuté en cinq couleurs : rouge, vert, bleu, jaune et blanc.
(Musée d'Art et d'Industrie de Lyon).

Période Byzantine. — C'est celle qui s'étend du Ier au Xe siècle de notre ère. La Chine est d'abord le grand fournisseur de ces produits : Constantinople est le principal marché, mais aussi le gros consommateur, et bien que la Grèce, province byzantine, se livre à la fabrication des étoffes de soie, peu de spéci-

mens arrivent en Occident. Les siècles les ont d'ailleurs fait disparaître, et les seuls fragments qu'on en trouve encore proviennent des tombeaux des hauts dignitaires civils ou ecclésiastiques.

Ces étoffes sont typiques par le tissage et le dessin. La chaîne est grosse ; la trame passe dans toute la largeur de l'étoffe, mais ne paraît à l'endroit que dans un espace déterminé par le dessin, et, là, lie toujours la chaîne de la même manière. La surface est brillante, mais plate ; on dirait le dessin d'un émail ou d'une mosaïque. Le tissu est mou.

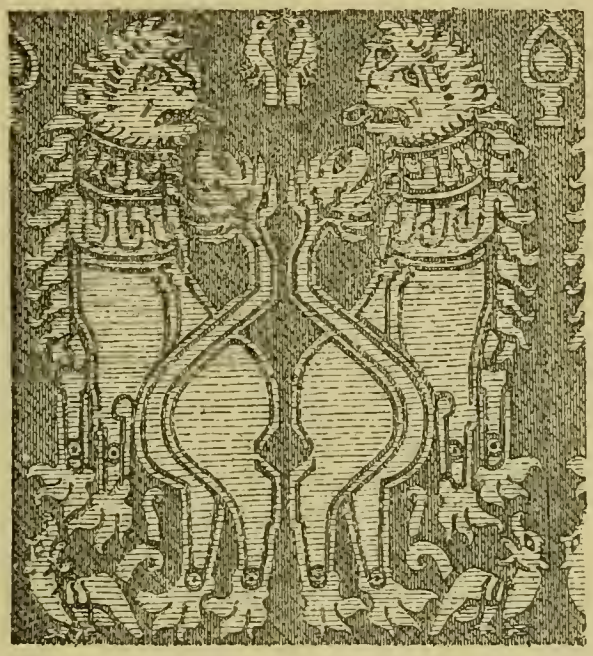

Fig. 2. — Tissu soie et or, de la fin du XIIe siècle, à fond rouge et dessin or. (Musée d'Art et d'Industrie de Lyon).

Certaines étoffes sont à plusieurs trames formant camaïeu. Dans d'autres la composition est multicolore et à tons heurtés.

Le fil d'or n'est introduit dans les tissus que postérieurement au xe siècle.

Le dessin rappelle presque toujours les jeux du cirque ou les chasses. La grossièreté, les imperfections du motif décoratif tiennent aux procédés primitifs de tissage et non aux artistes qui ont laissé d'autres preuves de l'étendue de

leurs connaissances. Une grande variété d'animaux se retrouve dans les compositions. Griffons, licornes, lions, éléphants, aigles, paons, faisans, canards, etc. L'art assyrien exerce aussi son influence et le dessinateur lui emprunte les fleurs, les palmes, les feuillages, les figures géométriques.

Citons enfin les croix tantôt isolées, tantôt enfermées dans un cercle.

De nombreux métiers tissaient sans doute les galons, d'une fabrication plus facile, et d'une consommation plus considérable.

Mais la grande fabrication devait être le tissage des étoffes unies. La broderie offrait des ressources depuis longtemps connues pour les décorer.

Ajoutons que dès cette époque on savait mélanger à la soie un textile plus commun pour abaisser le prix d'un tissu.

*
* *

Période Arabe. — Les Arabes trouvent des manufactures de soieries florissantes en Perse et en Syrie. Ils leur accordent la protection la plus intelligente. Sous leur domination, Ispahan, Bagdad, Damas, Palerme, Almeria, Grenade, pour ne citer que les noms les plus connus, ont des fabriques importantes. L'industrie prospère, un vaste courant commercial ne cesse de faire circuler les produits. Les relations avec l'extrême Asie sont maintenues. Les bazars de toutes les villes importantes sont largement approvisionnés d'étoffes de soie. De là, l'abondance relative des étoffes de fabrication arabe qui représentent, dans les collections, les XIIe XIIIe et XIVe siècles.

Mais le grand nombre de points de production détermine une grande variété dans les produits, et il en résulte une grande difficulté pour fixer l'origine des tissus de cette époque.

Nous pouvons, d'une façon générale, constater de grands progrès dans le tissage. Les dimensions des dessins demeurent, il est vrai, restreintes, mais la contexture est meilleure ; la plupart des étoffes façonnées sont à double chaîne ; l'une pour faire le fond, l'autre pour lier la trame au dessin ; avec deux armures seulement, taffetas et sergé. Le dessin s'enlève bien. Tout indique une industrie soigneuse et maîtresse de ses moyens d'action.

L'or apparaît dans un grand nombre de tissus. C'est le plus souvent un fil de lin enveloppé de lamelles en baudruche ou papier doré.

Le drap d'or, dont nous donnons le dessin figure 3, est broché à la main,

PLANCHE XIV

CHRYSANTHÈMES

Velours 56 c m imprimé jardinière sur fonds satin

70 planches

Maison BRUNET-LECOMTE & MOISE

CHRYSANTHÈMES

Velours imprimé

Maison BRUNET-LECOMTE & MOÏSE

PLUMES

Velours imprimé Camaïeu

Maison BRUNET-LECOMTE & MOÏSE

PLANCHE XV

PLUMES

Velours 56 c m.
Imprimé en camaieu sur fond satin

Maison BRUNET-LECOMTE & MOISE

Fig. 3. — Drap d'or, façonné, broché du XIIIe siècle.
L'étoffe uniformément verte est formée de deux tissus en soie pure. L'or y est employé parcimonieusement.
(Musée d'Art et d'Industrie de Lyon).

et n'a que quelques parties dorées. C'est un type fréquent que celui d'étoffes où les animaux ont de la dorure seulement à la tête, aux pattes et aux épaules. Notre étoffe est de couleur uniformément verte ; elle est formée de deux

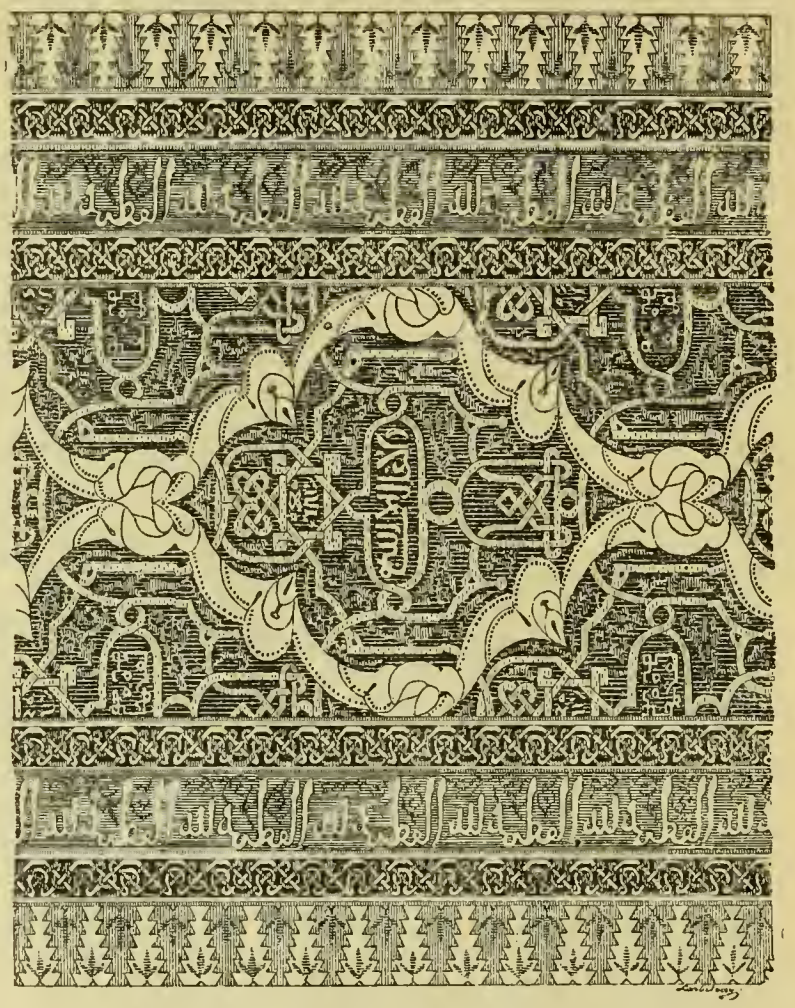

Fig. 4 — Etoffe façonnée, rayée, hispano-arabe, du XIVe siècle. Musée d'Art et d'Industrie de Lyon).

chaînes et de deux trames. C'est un des curieux spécimens que possède notre Musée Industriel.

A cette époque apparaissent le satin et le velours, armures empruntées probablement à l'art du fabricant de tapis : on sait quelle perfection le tissage des tapis avait atteinte en Orient. Dans l'une et l'autre industrie, l'ornementation se ressent de l'influence arabe. Les dessins sont comme déchiquetés et fouillés, les fleurs, les feuillages s'allongent, serpentent, se contournent en traits effilés, les lettres coufiques s'allient aux encadrements géométriques.

La figure 4 dénote déjà une grande science dans la fabrication. L'étoffe de soie façonnée qu'elle représente est attribuée aux manufactures d'Alméria, florissantes au XIVe siècle, elle appartient, comme les précédentes, à notre Musée industriel.

Aux dessins à caractère oriental de cette époque il faut ajouter ceux qui sont destinés à la consommation européenne, et qui proviennent des fabriques de Grèce, de Palerme, de Lucques, de Florence où l'industrie s'établit au XIIIe siècle. Dans ces tissus façonnés, apparaissent les croix, les signes héraldiques, les fleurs de lis, les animaux fantastiques, les symboles religieux. Ce sont des réminiscences des modifications apportées par les croisades dans l'art occidental ; elles vont former le thème sur lequel brodera si brillamment la Renaissance dans la période suivante.

La grande consommation demeure celle des étoffes unies qui se prêtaient mieux aux usages journaliers, et permettaient la broderie.

*
* *

Période Italienne. — Au XIIIe siècle, apparaissent les manufactures de Lucques et de Florence; au XIVe siècle la manufacture de Milan ajoute un nouveau rayon à l'auréole qui entoure cette industrie de la soie considérée comme la première du monde.

L'Italie est devenue le centre du commerce européen. Elle a des comptoirs dans les ports musulmans, et accapare pour son trafic toutes les marchandises qui viennent d'Asie, d'Arabie ou d'Egypte. Ses voyageurs ont parcouru la Perse, l'Inde, la Chine. Les négociants d'occident sont attirés dans ses villes marchandes.

Elle arrive à monopoliser les soies et soieries. Ses produits se substituent à ceux des anciennes manufactures. Ils s'accommodent au goût nouveau ; le style change et une nouvelle individualité artistique apparaît.

Fig. 5. — Drap d'or italien du XIVe siècle.
Type avec personnages.

PLANCHE XVI

PANNEAU ARMES DE LYON

Velours imprimé sur fond satin

de MM. V. OGIER, L. DUPLAN et Cie

Storck Edit Lyon

[illegible] aux armes de [illegible]
de M M V OGIER, L DUPLAN [illegible]

Imp J Saillard

Fig. 6. — Velours vénitien, façonné, fond or.
Type à meneaux.

L'apogée de l'industrie soyeuse italienne est atteinte aux XVIe et XVIIe siècles, dans les manufactures du nord de l'Italie.

Sa prépondérance est justifiée par la beauté des tissus et les progrès de toute nature réalisés dans l'art de préparer la soie, de la teindre, de la tisser. De véritables traités techniques de cette période prouvent la somme de connaissances précises qu'on y possède et qu'on tient à honneur de propager.

Le matériel est perfectionné. Les armures deviennent une source de combinaisons inépuisable. On ne se lasse pas d'admirer ces dessins à allures magistrales, à effets compliqués que présentent les draps d'or figurés de velours, les damas brochés d'or, les satins frisés d'or, les velours ciselés.

La composition et le dessin adoptent de nouvelles formes. Ils utilisent une flore nouvelle : la vigne, la feuille de chêne. Venise propage les scènes religieuses où les figures et les draperies sont traitées avec un art supérieur. *(Fig. 5)*.

Les étoffes italiennes ont des caractères nettement accusés.

Les feuilles lobées de l'art gothique apparaissent au XVe siècle. Les chardons et les artichauts fleuris forment fréquemment le centre de la composition. Les feuillages remplacent les anciennes lignes géométriques dans l'entourage du motif central. Les fleurons jouent tantôt le rôle d'un motif principal, tantôt celui de remplissage. Nous en donnons une idée par les fig. 6 et 7.

Les rubans et les galons à damiers apparaissent dans l'ornementation.

Mais on ne peut prétendre énumérer les nombreuses compositions que créent les dessinateurs d'une souplesse d'invention inimitable.

L'extension constante du luxe a suscité de nouvelles exigences et il y a été surabondamment pourvu.

Mais le XVIIe siècle transporte à Paris le foyer du goût. Les manufactures rivales de l'Italie surgissent et celle-ci perd peu à peu son prestige.

*
* *

Période française. — A mesure que les manufactures italiennes déclinent, les françaises prennent le premier rang, pour affirmer d'une façon définitive leur supériorité au XVIIIe siècle.

Un écrivain lyonnais, d'un rare mérite, Jean Tisseur, traçait, en 1873, à l'occasion de l'exposition de Vienne, un historique saisissant de cette évolution.

Fig. 7. — Velours italien, façonné, du XVIe siècle.
(Musée d'Art et d'Industrie de Lyon).

« L'antiquité des origines est pour les industries comme pour les familles un titre qu'il leur est permis de faire valoir ; si, pour celles-ci, elle n'est souvent qu'un prétexte à s'enorgueillir, celles-là ont le droit de la revendiquer pour mieux établir la solidité de leur constitution, expliquer leur croissance dans le passé, et se fortifier dans l'espoir que leur prospérité sera durable.

« A cet égard la Fabrique lyonnaise ne le cède à aucune autre. Quatre siècles ont travaillé à l'édifier.

« Elle n'est cependant pas née sur place, comme un fruit spontané du sol; elle n'est pas une industrie autochtone. C'est d'Italie qu'elle lui est venue, à une époque difficile à préciser, tant elle est reculée. Le génie indigène a été fécondé par l'esprit étranger.

« Quand Louis XI, dans sa célèbre ordonnance datée à Orléans, du 23 novembre 1466, décida l'établissement en France de manufactures de soie, s'il choisit Lyon comme une des villes où ses desseins pouvaient être appliqués avec le plus d'avantages, c'est que, comme le disent les lettres patentes, « à Lyon *en a jà aucun commencement.* »

« Il est ainsi prouvé que, dès la première moitié du xve siècle, Lyon possédait quelques métiers ; mais l'histoire et les traditions ne permettent pas de douter que ces essais primitifs n'aient été l'œuvre de familles lucquoises, florentines ou gênoises, rejetées hors de leur patrie à la suite des luttes entre les Guelfes et les Gibelins. Car, de même que l'industrie de la soie a été portée en Suisse, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre par les réfugiés français fuyant devant la révocation de l'édit de Nantes, de même Lyon dut aux dissensions intestines de l'Italie son initiation à l'art de la soie. C'est ainsi que, dans le cours des choses humaines, certaines lois secrètes viennent faire expier et réparent, pour le plus grand bien de tous, les fautes et les injustices des hommes.

« Louis XI, par une intuition de génie, pressentit le rôle de l'industrie et appliqua à la développer toute la ténacité de son caractère. C'est un curieux spectacle de voir comme, à ce moment, et pour ainsi dire à sa parole, la grande industrie des soieries fait simultanément sa première apparition sur plusieurs points du territoire ; elle naît à Tours en même temps qu'à Lyon, à Paris et à Nîmes. Le mûrier est planté sous les yeux du roi dans le parc de Plessis-les Tours. L'exemple est donné d'en haut.

« Cependant nulle part le germe italien et la pensée de Louis XI ne seront mieux reçus qu'à Lyon, et n'y jetteront de plus profondes racines.

PLANCHE XVII

DAMAS 3 LATS

Maison DUCHAMP & Cie

2 chemins, 1264 crochets

Photo. Lumiere & Fils

[illegible] a Mr. [illegible] JCH[illegible] &c.

« C'est que, même dans l'épaisse nuit du moyen-âge, Lyon, toute proportion gardée, resta ce qu'il était sous les Romains : *Celeberrimum totius Europæ emporium*. Relié par ses deux fleuves au midi et à la Méditerranée d'une part, et de l'autre aux pays germaniques, véritable port intérieur, il voyait les marchands de toutes les nations accourir vers lui. Propriété sacerdotale, n'ayant jamais été le fief d'aucun seigneur, son commerce universel le faisait ressembler à une ville neutre. Les incessantes incursions de la féodalité viennent jusque sous ses murs, mais les respectent ; et ce n'est, en effet, qu'au XVIe siècle que les guerres religieuses forcèrent pour la première fois ses portes.

« Sous la domination des archevêques, la fréquence des fêtes liturgiques, la tenue des conciles, les pompes du culte furent autant de circonstances qui prêtaient au déploiement des riches étoffes originaires de l'Orient. Les pères apprirent ainsi à admirer dans les sanctuaires ce que les fils devaient plus tard si bien imiter et reproduire.

« Lorsqu'au pouvoir temporel des archevêques succède l'indépendance de la commune, les institutions nouvelles, préparées par d'antiques traditions commerciales, nées dans un milieu de trafic, se trouvent marquées à leur naissance d'un caractère particulier de largeur. Les célèbres foires de Lyon qui, au milieu des troubles de ces époques, constituaient des tréves précieuses, lui profitaient sous le rapport moral autant que sous le rapport matériel. Non-seulement Lyon apprenait à comparer et à apprécier les produits, non-seulement, par le règlement des changes qui suivaient les foires, il se familiarisait avec les opérations du commerce extérieur, mais ce contact incessant d'étrangers, de réfugiés, d'exilés, exerçait une action sur ses mœurs, sur ses habitudes, sur son administration. La naturalisation y était plus facile qu'ailleurs ; l'échevinage ne fut jamais un corps fermé. Dès les temps les plus anciens, dans les registres consulaires se rencontrent des noms étrangers.

« Grâce encore à son voisinage de l'Italie, lorsque la Renaissance déborde comme une aurore au-dessus des Alpes, Lyon est bien placé pour participer au réveil de la civilisation. Tout concourt ainsi, les convenances topographiques comme son passé religieux et ses institutions locales, à faire de lui le théâtre d'une industrie de luxe, à créer à cette industrie des conditions propices de développement, et à favoriser l'accomplissement de ses destinées.

« En ce temps-là, on n'admettait pas d'autre moyen de venir en aide aux fondations nouvelles que de leur conférer des privilèges. La fabrique lyonnaise

en trouva dans son berceau, et de très considérables. Louis XI, par ses lettres patentes qui font suite à son ordonnance du 23 novembre 1466, exempte d'abord les ouvriers qui viendront travailler à Lyon aux draps d'or et de soie, pendant douze ans, de toutes tailles et impôts, encore de tous aides, octrois, issues, faits de ville, guets et gardes, etc., etc. Déjà il avait mis sur la ville une imposition de deux mille livres, affectée aux dépenses de la nouvelle manufacture.

« Vingt-huit ans après, Charles VIII renforce ces privilèges. Par son ordonnance du 18 juillet 1494, il enjoint de marquer les étoffes de soie du sceau de la ville ; défense est faite aussi de porter des draps de soie, d'or et d'argent de fabriques étrangères, en même temps qu'un inventaire général de toutes les étoffes de soie existantes est prescrit dans tout le royaume.

« Cette ordonnance démontre bien que l'idée de créer en France, et surtout à Lyon, des manufactures de soie en vue de remédier à la sortie du numéraire, ou, comme on disait alors, à la *vuidange* d'or et d'argent nuisible au royaume, n'était pas abandonnée ; elle était suivie avec persévérance. Mais il est certain aussi que les mailles de la prohibition restèrent toujours larges, et que le réseau n'en fut jamais que momentanément resserré, suivant les circonstances. On en trouverait au besoin la preuve dans les incessantes réclamations que la fabrique de tous les âges ne cesse de faire entendre contre les importations italiennes, et aussi dans les quantités extraordinaires de soieries somptueuses consommées à cette époque, soit en vêtements, soit en tentures, au témoignage de documents historiques irrécusables, quantités auxquelles les fabriques françaises ne pouvaient nécessairement fournir qu'un appoint.

« Une remarque se place ici : voilà bien des privilèges accordés aux fabriques naissantes, et nous en aurons encore d'autres à enregistrer ; mais la liberté, à l'origine, ne leur fit pas néanmoins défaut, en ce sens qu'elles ne furent astreintes d'abord et pendant longtemps à aucun règlement. La liberté était considérée avec raison comme l'amorce la plus propre à attirer les ouvriers étrangers ; elle préside donc aux débuts de la fabrique lyonnaise. Ce n'est qu'au XVIIe siècle que le régime corporatif, avec ses maîtrises et ses jurandes, l'enserre tout entière. Mais elle n'en a pas moins goûté de bonne heure le fruit de la liberté du travail ; elle en a gardé la saveur, et un jour elle s'en souviendra.

« Il devait entrer, et il entra en effet dans la politique de François Ier, comme dans ses goûts de protecteur des arts, de presser le développement des manufactures de soieries. Gênes était en rébellion, il voulait la réduire ; et, dans

ce but, la déposséder de ses fabriques et lui enlever ses ouvriers lui semblait d'une bonne politique. Aussi s'empressa-t-il d'ajouter de nouveaux privilèges à ceux déjà concédés. Aux termes de la charte qu'il donna en 1536, et qui fut enregistrée au parlement de Paris le dernier du mois d'août de l'année 1537, les ouvriers qui viendront se fixer à Lyon pour faire des draps d'or et d'argent, velours, satin, damas, taffetas et autres draps de soie, auront la faculté d'acquérir dans le royaume tels biens, meubles et immeubles que bon leur semblera, de disposer d'iceux par donation entre vifs ou testament; leurs femmes, enfants, héritiers, nés ou à naître; ils pourront succéder comme s'ils étaient natifs du royaume, sans prendre lettres de naturalisation et d'aubaine.

« L'histoire a retenu les noms des piémontais Turquet et Naris comme s'étant, avant tous autres, présentés pour revendiquer les bénéfices de cette charte et la mettre en œuvre. Turquet, né à Chieri, chef-lieu de mandement dans la province de Turin, figurait déjà comme notable dans les assemblées de la ville en 1528. Cette initiative a porté bonheur à la mémoire de ces étrangers, car tous deux sont devenus, dans les récits historiques, comme dans l'imagination populaire, les créateurs de fait de l'industrie lyonnaise, bien qu'à tout prendre ils n'aient fait que lui donner une nouvelle et décisive impulsion. Il n'y a pas longtemps encore que deux vieilles rues de Lyon portaient leurs noms.

« Lyon est en même temps (1540) déclaré l'entrepôt unique de toutes les soies étrangères qui entrent en France. Les marchands de Paris, de Tours, de Nîmes, etc., demeurent astreints à les faire passer par Lyon, soit qu'elles viennent de Marseille ou d'Italie par le Pont-de-Beauvoisin. La fabrique lyonnaise aura désormais sous la main un grand marché d'approvisionnement, privilégié et garanti.

« Tant d'efforts ne tardèrent pas à être couronnés de succès. En effet, en 1554, sous Henri II, son successeur, le nombre des maîtres et ouvriers, d'après un règlement présenté à sa sanction, s'élève déjà à 12,000.

« Nous sommes, du reste, en plein XIVe siècle, c'est la période des magnificences de la soie; les entrées à Lyon de François Ier, âgé de vingt-un ans (1505) et de la reine Éléonore (1538) en font foi.

« A l'entrée de Henri II (1548), la somptuosité est portée à son comble; on compte dans le cortège 459 *tissotiers* (tisseurs de soie), 446 teinturiers, tous habillés des étoffes les plus riches, et « merveilleusement beaux à voir, » dit

Fig. 8. — Brocatelle, époque de Louis XIII.
(Musée d'Art et d'Industrie de Lyon).

PLANCHE XVIII

PENSEES

BROCART FOND SATIN

Maison DEVAUX & BACHELARD

Fig. 9. — Gros de Tour broché du XVIIe siècle.
(Dessin de Revel, élève de Lebrun).
(Musée d'Art et d'Industrie de Lyon).

l'auteur de la chronique imprimée par le consulat. Après les corporations de la ville, venaient les Florentins, les Milanais, les Lucquois, les Allemands, puis les corps constitués, suivis des notables bourgeois. Jamais une telle profusion d'or, de soie et de velours ne s'était vue auparavant. De même que les couleurs avaient leur symbolique, les tissus connaissaient entre eux une certaine hiérarchie : le satin venait après les draps d'or et d'argent et les velours ; dans les cérémonies où figurait le Parlement, le président était habillé de velours, les conseillers et maîtres de satin ; le damas était laissé aux greffiers et le taffetas aux huissiers.

« Les rubaniers forment à cette époque un corps particulier ; des lettres patentes leur sont accordées le 2 février 1542.

« Une déclaration du 15 mars 1581 érige les teinturiers en corps de maîtrise ; on lit dans un mémoire du temps ces lignes naïves : « Il n'y a ville en ce « royaume à qui Dieu ait imparty autant de grâce qu'à la ville de Lyon pour « faire vivement réussir la soye, en toute sorte de coleurs. » Cette surprenante habileté avait même fait croire que les eaux du Rhône et surtout de la Saône possédaient des vertus intrinsèques particulières.

« L'époque est arrivée où la fabrique lyonnaise touche vraiment à l'âge adulte ; elle est en voie de contrebalancer la prééminence des manufactures italiennes, du moins en ce qui concerne le *plein*, le satin, les tissus simples. Les métiers envahissent tous les quartiers de la ville, qui n'est plus assez grande pour les contenir, au dire d'un érudit. Il faut construire de nouveaux étages aux maisons ; la navette a changé la physionomie de la cité. Où loger tous ces *tissotiers*, ces veloutiers, ces mouliniers, ces tireurs d'or, ces taffetatiers, ces vireurs de moulin, ces passementiers, ces batteurs d'or, ces plieurs de velours, etc?... L'art de tisser a définitivement triomphé.

« A mesure que l'industrie indigène prend plus d'essor, l'importance et le chiffre des maisons italiennes tend à diminuer ; plusieurs cessent leurs opérations. La constitution économique de la cité se modifie ; elle n'est plus seulement commerciale, elle devient industrielle.

« Parallèlement, près des métiers qui se multiplient, le nombre des mûriers s'accroît. Une déclaration d'Henri II, du 14 juillet 1551, en vue « d'amplifier « l'art de la soie pour la décoration du royaume, » règle la plantation en tous lieux des arbres propres à la nourriture des *maignaz* (*magnans*, vers à soie). Sous Henri IV (1601), le jardin des Tuileries, transformé en pépinière, ren-

ferme 20,000 pieds de mûriers ; à sa demande, Olivier de Serres détache de son *Théâtre d'Agriculture* le chapitre de la *cueillette de la soie*. L'élan est donné, la sériciculture française est constituée.

« Les inclinations natives de l'esprit lyonnais, ingénieux et patient, vont se donner maintenant librement carrière. Chaque jour amènera ses découvertes, ses innovations pour la transformation des tissus, la combinaison des armures et des dispositions. Dans la patrie de Jacquard, l'aptitude aux applications mécaniques fut, du reste, toujours comme une qualité de terroir. En 1608, Dangon invente une étoffe tramée laine ou fil, mélangée d'or ou d'argent ; à la même époque, avec Antoine Bourget, la guimperie en gazes, crêpes, toiles d'or et d'argent, prend naissance. En 1630 apparaissent les *Ferrandines*, qui doivent leur nom à Ferrand, leur inventeur. En 1655, Ottavio Mey trouve le lustrage des taffetas blancs. La fabrique des bas de soie est importée d'Angleterre par James Fournier. Charlier, un simple ouvrier, imagine une étoffe qui imite le point de tapisserie des Gobelins. Le père Sébastien perfectionne les procédés d'affinage et d'étirage de l'or. Dans toutes les branches de la production circule et se manifeste une sève féconde d'émulation.

« L'Italie garde encore, il est vrai, le monopole des étoffes grands dessins, tels qu'on les retrouve dans les tableaux des maîtres de la Renaissance. Lyon s'attache plutôt à fabriquer à meilleur marché, grâce aux moyens nouveaux de production qu'il a découverts. Pourtant, le dessin de ses façonnés s'inspire déjà du goût national ; sous Louis XIV, il prend cet air correct qui est propre au siècle. Le luxe des fêtes royales stimule la fabrication des tentures, des vêtements riches, des ornements d'église, et agrandit leur style.

« L'étranger est devenu à son tour tributaire de nos fabriques. Au lieu de lui demander des tissus de soie pour 4 millions d'écus d'or, comme l'estimaient de leur temps Henri IV et Olivier de Serres, c'est-à-dire pour 40 millions de francs en monnaie actuelle, c'est la France qui en fournit même à l'Italie.

« Ici, le cours de cette prospérité brillante s'interrompt tout à coup. Certes, les guerres religieuses, les pertes, les fausses mesures politiques et économiques, avaient bien souvent ébranlé la fabrique ; mais la révocation de l'édit de Nantes (1685) creuse sous ses pieds un fossé où elle risque un moment de s'abîmer tout entière. A cette date le nombre des métiers qui était de 10,000, est réduit presque subitement des deux tiers ; il ne restait plus à Lyon que 2,000 métiers quelques années après le fatal édit.

Fig. 10. — Etoffe façonnée, type à dentelles.
(Musée d'Art et d'Industrie de Lyon).

PLANCHE XIX

LAMPAS FOND SATIN 65 c/m

10 lats suivis

(2 panneaux de 2 m. de haut, pour traîne de robe de cour)

Maison J. M. PIOTET & J. ROQUE

Tissé avec mécanique Verdole en 1800 crochets
44.000 cartons

Photog. A. Lumière & Fils — Storck Edit. Lyon

LAMPAS de MM J.M. PIOTET & ROQUE

Imp. Sallard Lyon

Photo5. Lumière & Fils — Storck Edit. Lyon

LAMPAS LOUIS XV
Mons BERARD & FERRAND

PLANCHE XX

LAMPAS LOUIS XV
FOND SATIN de 0.64 c m

Pour grande robe de cour

Maison BÉRARD & FERRAND

Tissé sur 2 mécaniques Jacquard de 1.200 crochets chacune
Fleurs couleurs naturelles faites
par 4 trames lancées et 14 trames brochées
42 000 cartons

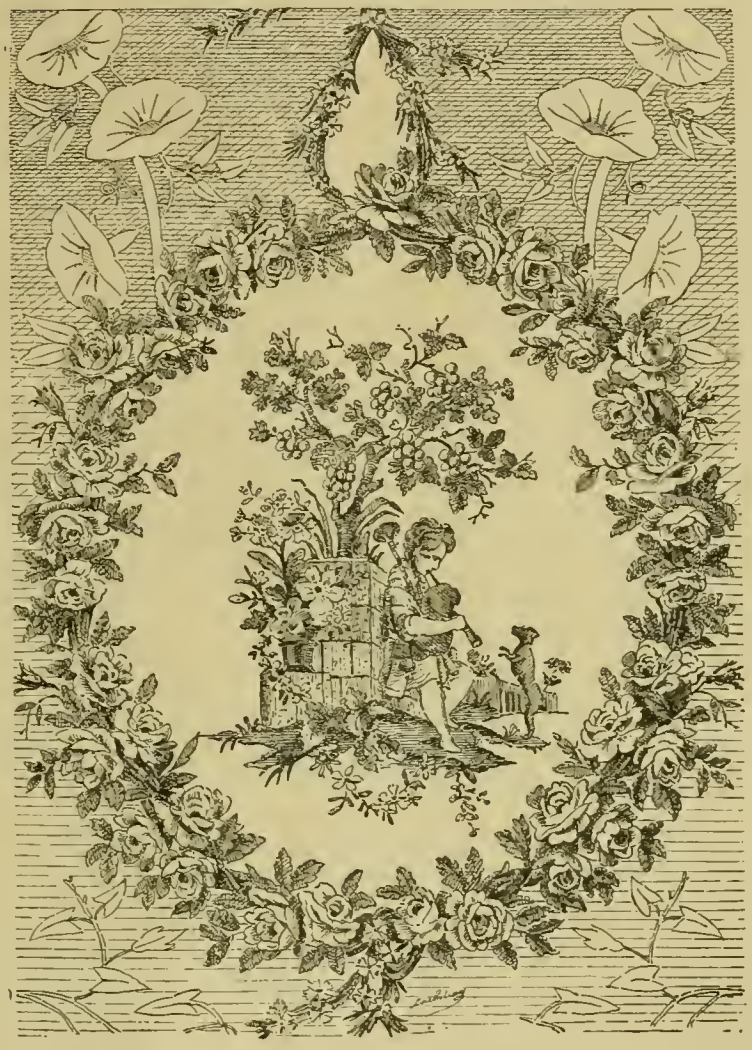

Fig. 11. — Etoffe façonnée fabriquée par Philippe de la Salle.
Type à Médaillon.
(Musée d'Art et d'Industrie de Lyon).

« La Fabrique lyonnaise, grâce à la vigueur de sa constitution, se remet peu à peu de cette secousse et répare ses ruines.

« Le dénombrement de 1739 constate déjà 7,500 métiers, occupant 48,550 personnes. Celui de 1753 en accuse 10,000 employant 60,000 personnes.

« On comptait à cette époque 700 fabricants, et chaque année leur nombre augmentait.

« En 1750, d'après les registres de la Chambre de Commerce, il avait été reçu 24 fabricants ; 17 en 1751 ; 51 en 1752, et 35 en 1753.

« Telle est la vitalité de la fabrique à cette époque que, dans sa plénitude d'exubérance, elle irradie au dehors. Georges-François Simonet, fabricant de soieries à Lyon, va fonder à Tarare le tissage des mousselines. Par la vallée du Gier, où s'étaient installés depuis longtemps des moulinages de soie, la rubannerie tend à sortir de la ville pour remonter jusqu'à Saint-Chamond d'abord, puis à Saint-Etienne. Ces deux fabriques sont, au fond, des rameaux issus de celle de Lyon qui leur a communiqué sa vie, comme elle a provoqué constamment dans le midi de la France la propagation des mûriers et les progrès de la filature et du moulinage. En 1775, suivant Buffet, inspecteur des fabriques, la France tordait, en grande partie pour Lyon, 1,500,000 kil. de soie sur lesquelles un peu moins du tiers était le produit de l'agriculture française et le surplus importé de l'étranger à l'état de grège.

« Nous arrivons à 1787. Le nombre des métiers est de 18,000, ce qui portait à près de 80,000 au moins le nombre des personnes vivant du travail de la fabrique. Ces 18,000 métiers consommaient 10 à 12 mille quintaux de soie, dont un tiers en soies du pays.

« C'est la plus brillante période des anciennes manufactures lyonnaises. Devant les tissus qui sortent de ses ateliers, s'effacent et s'oublient ceux des fabriques rivales. Ce n'est plus Venise ni Gênes qui fournissent les tentures et les ameublements aux palais royaux, c'est Lyon. Les cours de l'Europe, les impératrices et les reines recherchent exclusivement ses produits. Aussi quels grands artistes que ces dessinateurs industriels, ces Raphaëls de la mode, qui ont fait la fortune de Lyon et fondé, au XVIIIe siècle, sa suprématie et sa renommée ! Faut-il s'étonner qu'un écrivain du temps laisse, en un langage qui fera peut-être sourire aujourd'hui, déborder un enthousiasme que comprendront tous ceux qui ont pu admirer les chefs-d'œuvre de la fin du XVIIIe siècle et savent ce qu'ils ont coûté de science technique et d'inspiration originale ?

« Souviens-toi, Lyon, que c'est à tes dessinateurs que tu dois en grande « partie la prospérité de tes manufactures ; que c'est à eux que tu es redevable « de ces miracles de l'industrie que chaque jour voit éclore dans ton sein ; « souviens-toi de ce fameux Revel, le compagnon des travaux du célèbre « Lebrun ; souviens-toi que c'est dans tes murs qu'est né l'illustre de La Salle « qui fraya une route nouvelle par des nuances mélangées résultantes de la « multiplication des lacs. On vit alors sur les étoffes des fleurs et des fruits imitant « la nature avec leur velouté, leur transparent ; des oiseaux dans la pompe de « leur coloris ; des paysages charmants où les lointains, habilement placés, « faisaient l'illusion la plus ravissante. » *(Le dessin fig. 9 est de Revel).*

« Ce lyrisme pathétique, dans le goût littéraire du temps, est bien près de nous sembler hors de saison ; mais, après tout, la faculté qui s'applique à dessiner sur les étoffes les contours des fleurs, à reproduire leur couleur dans des conditions décoratives spéciales, n'est-ce pas la même faculté qui a tracé les lignes héroïques des bas-reliefs du Parthénon ?

« Le beau que le dessinateur de fabrique cherche dans l'ordre utile, sur le tissu de soie, de laine ou de coton, ne diffère pas de celui que le peintre ou le sculpteur poursuit, sur la table ou dans le marbre, la palette ou le ciseau à la main. C'est cette poursuite assidue du beau, à travers les fantaisies changeantes de la mode qui a donné aux compositions des Bony, des Dechazelles, des Berjon, cette élévation de style, cette pureté classique qui les placent à côté des maîtres.

« Tant qu'une fabrique n'est pas arrivée à conquérir cette maîtrise du grand façonné qui suppose une science profonde de la contexture des tissus, unie à un sentiment perfectionné de l'art, tant que cette palme n'est pas remportée, cette fabrique ne possède vraiment pas la souveraineté industrielle ; elle peut être égalée, imitée, dépassée. C'est le haut façonné qui donne le ton à toute une fabrique, et en soulève avec lui toutes les branches secondaires.

« A la fin du XVIIIe siècle, la Fabrique lyonnaise, par ses dessinateurs, par ses fabricants, par ses ouvriers, par ses auxiliaires de tous ordres, avait supplanté ses émules et ses devancières ; les fabriques italiennes s'étaient abaissées lentement dans la décadence ; les autres fabriques de l'Europe commençaient seulement à naître ; entre le déclin des unes et le début des autres, celle de Lyon apparaît comme sans rivale et à son apogée ; elle est bien la GRANDE FABRIQUE, comme on l'appelait depuis longtemps.

Fig. 12. — Etoffe façonnée de Philippe de la Salle.

PLANCHE XXI

BROCHÉ

DE MM. BOUVARD & MATHEVON FILS

—

Dessin Louis XVI, tiré d'une
riche portière brochée par A. Martin, de Paris

53,000 cartons

Imp J Saillard

Fig. 13. — Etoffe façonnée de Philippe de la Salle.

Les dessins qui accompagnent ces pages montrent les progres artistiques que les dessinateurs et les tisserands ont accomplis pendant cette période.

Des étoffes nouvelles se sont créées. La soie a pris son véritable rôle, qui est de produire des étoffes souples, chatoyantes, faciles à plisser.

Le dessin s'est aussi transformé, et les artistes français impriment à la décoration leur cachet personnel. Au début du XVIIe siècle de petits dessins, fleurons, palmes, fleurs de lys ornent les vêtements moins amples, les rayures entrent dans la toilette des dames. Sous Louis XIII et Louis XIV, les compositions grandissent. Telle l'étofle Louis XIII à dessin cramoisi sur fond jaune que nous reproduisons figure 8. La grenade et le vase réapparaissent.

La vogue des jardins, sous Louis XIV, fait adopter les motifs architecturaux, les tonnelles, les arbres feuillés, les bouquets (*fig.* 9). Les dentelles qui sont à la mode prennent dans les compositions les formes les plus variées. (*fig.* 10).

Sous Louis XV, les rocailles, les coquilles s'allient aux branches de fleurs, aux brides bizarrement contournées. Les compositions des faïences japonaises, inspirent Pillement, le dessinateur lyonnais.

Enfin avec Louis XVI, les sujets pastoraux (*fig.* 11), les bergeries sont en vogue. Philippe de la Salle à cette époque personnifie l'art et l'industrie de la soie. Le musée d'Art et d'Industrie de Lyon a réservé une place splendide à ce fabricant qui occupe une place unique dans notre histoire industrielle locale. Les spécimens que nous donnons de ses produits la justifient mieux que les définitions de ces étoffes incomparables où le goût et la science mécanique ont une égale part à notre admiration.

Philippe de la Salle clot et couronne ce XVIIIe siècle pendant lequel le génie français s'est donné libre carrière et a produit des merveilles qui resteront des modèles à tous égards jusqu'à nos jours.

La Révolution éclate. On sait quelle part ardente y prit notre ville. Quatre-vingt-treize disperse ses fabricants, anéantit ses capitaux, ferme les ateliers; la guerre enlève les ouvriers, 2,500 métiers à peine battent encore.

« Toutefois une nouvelle société a surgi des décombres de l'ancienne. Un nouveau siècle est né, et, avec lui, d'autres institutions, d'autres habitudes, d'autres mœurs. La disparition des classes privilégiées, la division des fortunes, le nivellement des conditions, l'avènement du grand nombre à l'aisance comme à l'égalité politique, la tendance démocratique en un mot, tout cela appelle de

soi graduellement la transformation de la production industrielle. Il s'agira moins désormais de créer des produits somptueux, remarquables par leur richesse, que d'arriver à les mettre à la portée de tous, s'il est possible. Les bornes de la consommation sont déplacées et reculées. Les moyens d'action, la force productive devront grandir dans la même proportion. La Fabrique lyonnaise, avec une souplesse qui ne laisse pas d'étonner de la part d'une industrie de luxe, se pliera vite à cette direction nouvelle. Elle gardera son habileté immémoriale dans le façonné, ses préférences même pour le tissu riche, pour la nouveauté qui est son lot et son patrimoine, mais elle saura approprier sa fabrication aux nécessités modernes.

« Coïncidence providentielle ! Jacquard vient à ce moment servir ses efforts par son invention qui abaisse le prix de l'étoffe, en même temps que sa machine, en allégeant le travail de l'ouvrier, en modifiant ses conditions de logement et de vie matérielle, contribue à son amélioration morale.

« Exposé à Lyon pour la première fois, le 22 germinal an XIII (1805), lors du passage de Napoléon Ier, le métier de Jacquard ne reçoit, il est vrai, son emploi général que sous la Restauration; mais, dès le commencement du siècle, il exprime l'évolution de la société issue de la Révolution. »

Nous voici arrivés au XIXe siècle.

Il faut satisfaire à des besoins nouveaux et se soumettre au courant du bon marché qui, à différentes reprises, dans les années de grande prospérité, a subi un temps d'arrêt, mais pour revenir plus puissant après chaque intermittence.

Le fabricant ne cesse pas de créer des articles nouveaux, des combinaisons d'armures et de matières premières; il suscite les recherches d'amélioration; il maintient l'émulation parmi ses auxiliaires; il modifie successivement son organisation afin d'abaisser sa main-d'œuvre, établissant des métiers isolés dans les campagnes, puis réunissant des ouvriers dans des manufactures, enfin adoptant les métiers mûs mécaniquement.

Le teinturier, à l'affût de toutes les recherches de la chimie industrielle, fournit des nuances constamment renouvelées; et, en même temps, transforme le matériel des manipulations afin de donner à la soie, dont les provenances varient sans cesse, le toucher, le traitement et l'apparence convenables.

L'apprêteur voit son rôle grandir en importance, en raison du peu de consistance et du peu de brillant qu'ont les étoffes; c'est à lui de suppléer aux qualités que le bas prix du tissu n'a pas permis d'y mettre.

Le filateur et le moulinier, sollicités de produire des soies de plus en plus fines sans cesser d'être nerveuses, arrivent à produire des grèges 8/10 deniers qui composent des chaînes très résistantes, et à donner couramment des organsins de 20 deniers qui remplacent sur les métiers les anciens organsins de 30 deniers. En même temps ils perfectionnent l'outillage de manière à augmenter la production et abaisser le prix de la main-d'œuvre.

En un mot toutes les intelligences se groupent et tous les efforts tendent au même but; et cela se produit dans tous les pays.

Si l'on considère les étoffes unies, on rencontre des taffetas qui valent 2 francs le mètre pour jupe de dessous, et d'autres qui valent 15 francs pour robe de luxe; des satins teints en pièces et apprêtées qui servent aux coiffes des chapeaux et qui valent 60 centimes le mètre, et des satins duchesse du prix de 20 francs qui fournissent les splendides robes de bal aux reflets les plus chatoyants; des velours chaîne schappe et trame coton qui, apprêtés, se vendent 3 francs le mètre pour garnitures, et des velours qui se vendent 30 francs le mètre, admirables par la qualité des soies, la perfection de la coupe et le moelleux du tissu. Dans les étoffes armurées, la mode demande aujourd'hui un tissu épais pour corsage, le lendemain un tissu souple et léger pour draperies et baldaquins; elle donne la vogue tantôt à l'aspect mat, tantôt à l'aspect brillant; elle veut un effet oblique, puis un effet horizontal, puis un effet vertical; enfin rejette ce qu'elle a accepté la veille, pour le redemander plus tard.

Dans les étoffes façonnées, même inconstance. Auprès du damas léger, tissu en écru et teint en pièce, voici le damas le plus épais et le plus riche. La consommation passe du tissu imprimé au tissu broché; des velours ciselés, des velours à grands ramages fond satin, des brocatelles pour meubles, aux étoffes mélangées schappe et coton.

En un mot, de 1815, époque où le tissage des soieries reprend de l'activité, jusqu'à la fin du siècle la tranformation est incessante; et il faut que l'industrie se modifie sans cesse pour suivre dans leurs changements les mœurs, les costumes et l'état des fortunes.

Il n'y a pas dans les dessins un style qui soit particulier à une époque déterminée, ou qui caractérise une tendance spéciale chez un peuple. Le foyer des créations artistiques demeure en France, mais ici, comme dans les autres pays où les arts plastiques se sont développés, l'initiative manque. Faut-il signaler le retour vers l'art grec qui a marqué le premier empire en France?

PLANCHE XXII

CANAPÉ LOUIS XVI

(largeur 2 m., hauteur du dossier 0,75
hauteur du siège : 0,75)

Maison J.-A. HENRY

Tissu en point des Gobelins
Mécanique de 2.000 crochets

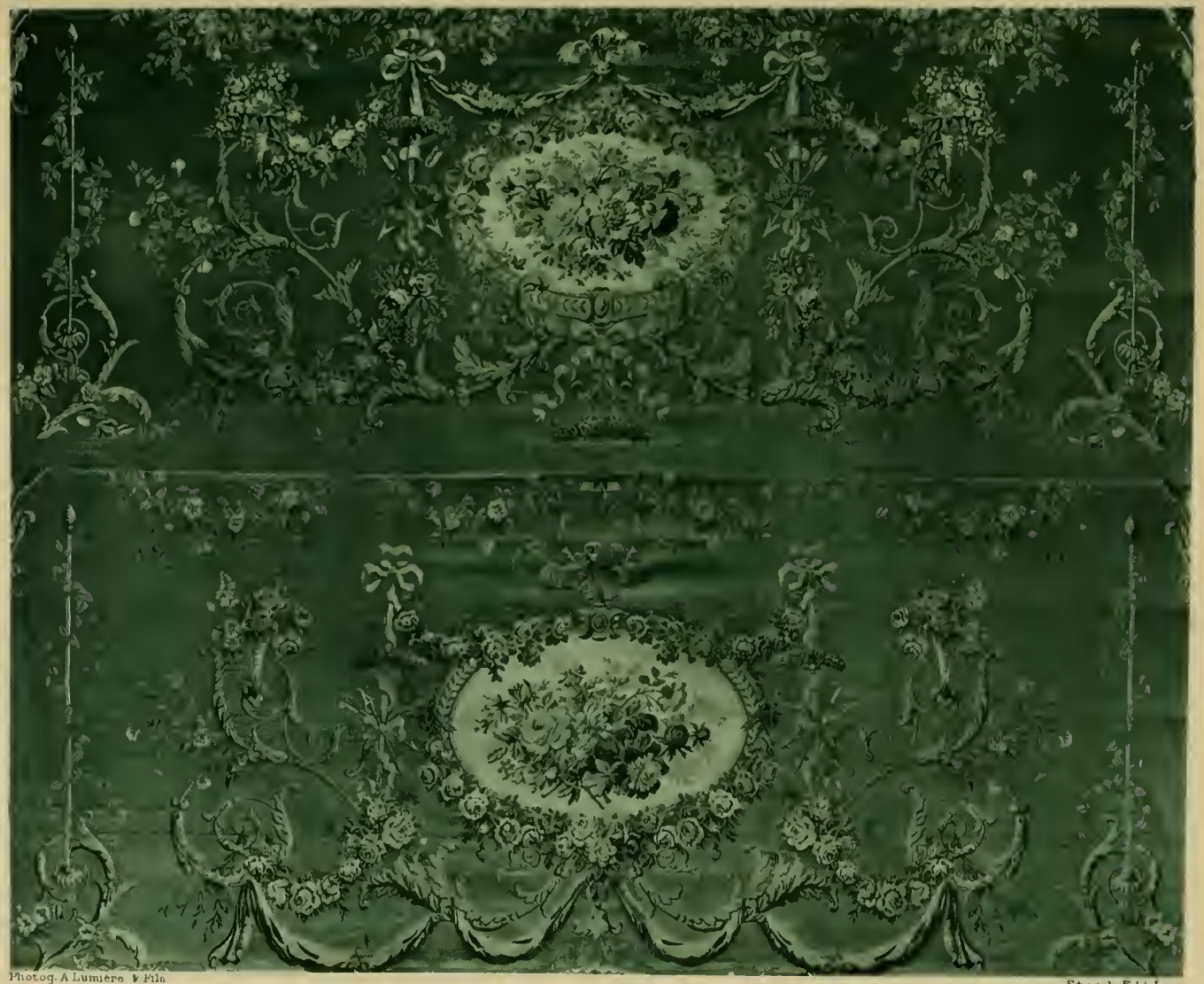

Photog. A Lumière & Fils

Storck Edit. Lyon

CANAPÉ LOUIS XVI de M. J. A. HENRY

Imp. J. Saillard

PLANCHE XXIII

LAMPAS 4 COULEURS 75 c/m

Maison BOUVARD & MATHEVON

—

Dessin Louis XIV

d'après les panneaux de Bérain

Photog. A. Lumière & Fils — Storck Edit. Lyon

LAMPAS BROCHÉ de MM. PIOTET & ROQUE

PLANCHE XXIV

LAMPAS BROCHÉ DE 55 c/m

D'APRÈS PHILIPPE DE LA SALLE

Maison J.-M. PIOTET & J. ROQUE

—

Dessin completement broché, exécuté avec 40 espolins de nuances différentes

13.000 cartons

N'est-il pas plus vrai de dire, pour caractériser le XIXe siècle, que cette époque n'a pas d'originalité? Les dessinateurs, sans se préoccuper le plus souvent du rôle décoratif que doit prendre le dessin d'une étoffe, font des compositions où ils combinent, au gré de l'imagination la plus fantaisiste, les feuillages et les fleurs empruntés tantôt à nos serres, tantôt à nos jardins, tantôt aux recueils d'ornements de convention. Le goût pour le mobilier des siècles passés a ramené la vogue des dessins soit de la Renaissance, soit du XVIIe siècle, soit du XVIIIe siècle, et les dessinateurs se sont bornés à les copier, au lieu d'imiter la verve des dessinateurs italiens lorsqu'ils interprétaient au XVIe siècle les compositions décoratives recherchées dans les siècles antérieurs. Ils sont en présence d'une consommation dévoyée incapable de les guider, qui a un certain goût critique mais non un goût créateur; et, quant à eux, ils ne sont pas assez forts pour lui en imposer. La science de leur art cependant ne leur manque pas; et ils ont aujourd'hui sous la main, pour traduire leur pensée, la merveilleuse machine qui s'appelle la mécanique Jacquard.

La mécanique Jacquard a été une belle conquête industrielle. Elle a déterminé une véritable révolution dans la fabrication des étoffes façonnées. Car non seulement elle a fait disparaître les lenteurs et les imperfections qui résultaient de l'emploi des ouvriers auxiliaires indispensables pour tirer les lacs, mais elle a permis au fabricant de multiplier à l'infini les jeux des fils pour perfectionner l'exécution d'un dessin donné, sans se voir arrêté ni par sa largeur ni par le nombre de fils à mettre dans ce dessin. Avec la mécanique Jacquard le prix de la main-d'œuvre, et par suite de l'étoffe, est abaissé dans une notable proportion.

La comparaison, en quelques mots, du passé avec le présent fera mieux ressortir le progrès gigantesque réalisé au XIXe siècle dans le tissage des étoffes façonnées.

Dans le métier à la tire, le cassin contenait six cents cordes au maximum; on faisait un tour de force en employant quatre cassins; il fallait recourir à autant d'ouvriers auxiliaires qu'on mettait d'appareils; enfin le nombre des lacs finissait par être matériellement limité en raison de l'enchevêtrement des cordes des lacs.

Dans le métier monté à la Jacquard on place facilement plusieurs mécaniques Jacquard, chaque mécanique pouvant contenir 1200 crochets; de plus on ajoute une ou plusieurs mécaniques d'armures. Rien ne limite le nombre des

cartons nécessaires pour l'exécution d'un dessin ; ainsi on rencontre assez fréquemment des dessins dont l'exécution nécessite l'emploi de 50.000 cartons. Le travail est exécuté par un ouvrier tisseur ou par deux ouvriers au plus lorsqu'il s'agit d'une largeur d'étoffe exceptionnelle.

Ajoutons qu'avec la mécanique Jacquard la quantité des fils mis à la disposition du dessinateur est assez grande pour qu'il puisse découper son étoffe au fil, c'est-à-dire donner à tous les fils d'un raccord du dessin un effet différent et par suite apporter à l'exécution une grande finesse.

Et ce n'est pas seulement pour les étoffes façonnées que les améliorations ont eu lieu : de petites mécaniques construites d'après le même principe que les autres, mais ne contenant que 100 crochets, ont été appliquées à la fabrication des étoffes à lisses multiples. Elles ont permis de supprimer les complications de marches et de ligatures qui rendaient lent et difficile le tissage des armures, et elles ont étendu le champ des étoffes dites unies.

En même temps que les métiers étaient modifiés tout le reste de l'outillage de tissage bénéficiait des incessants progrès des arts mécaniques. Il n'y a qu'à citer comme exemple les peignes en acier aux dents si fines, trente-cinq lames dans un centimètre, le double de celles qu'avait un peigne en roseau ; les métiers mécaniques aux combinaisons si ingénieuses sur lesquels on fabrique, avec de la grège employée comme chaîne, jusqu'à 20 mètres par jour de tissus façonnés ou unis destinés à être teints en pièce.

A ces améliorations dans la technique, il faut, pour compléter la physionomie du XIXe siècle, ajouter les inventions intéressantes qui ont pour objectif la préparation du fil, la teinture de la soie, l'apprêt des tissus, le mélange des différents textiles.

Tous ces perfectionnements qui coïncident avec le développement si remarquable des sciences physiques et mécaniqnes constituent ce qui nous semble être la caractéristique du siècle, c'est-à-dire une organisation de l'industrie pour une production rapide, sans limites, avec une grande économie de la force productrice, dans tous les genres depuis le tissu le plus compliqué jusqu'à l'étoffe la plus simple.

Disons enfin que les quantités des soies livrées à la consommation des fabriques européennes et américaines ont toujours été en augmentant pendant le XIXe siècle, et se sont progressivement élevées, en ne considérant que ce siècle, de trois millions de kilogrammes à onze millions de kilogrammes.

De là cette exubérance de la production des soieries qui pour l'Europe seule atteint quinze cents millions de francs (1).

Après cette incursion dans le passé, pénétrons donc dans cette exposition des soieries lyonnaises admirable à tant de titres.

*
* *

Au seuil, nous sommes arrêtés. Sur la galerie de 30 mètres s'ouvre un large portique dû à un architecte lyonnais, M. Pascalon. Voici comment son œuvre est appréciée par un de ses plus éminents confrères et concitoyens.

(1) La production des soieries pour l'Europe s'élève à près de 1.300 millions ainsi répartis :

France	660
Allemagne	240
Suisse	125
Autriche	60
Italie	40
Russie	70
Espagne	37
Angleterre	62

La France est pour près de moitié dans ce total, et son contingent est fourni par les différents centres producteurs dans la proportion suivante :

Lyon	400	millions
Saint-Etienne	103	—
Calais	95	—
Roubaix	25	—
Saint-Chamond	12	—
Tours	7	—
Nîmes	4	—
Le Puy	4	—
Troyes	12	—

Ainsi la production de Lyon seul est des deux tiers de la production française et du tiers de la production européenne.

Sur 450.000 ouvriers travaillant à l'industrie de la soie, 300.000 sont employés par les fabricants Lyonnais.

Le nombre des métiers occupés par l'industrie lyonnaise est de 80 à 85 mille décomposés comme suit :

Lyon 16.000 métiers à bras, 65 à 70 mille dans les campagnes du Rhône et départements voisins : Ain, Ardèche, Isère, Loire, Haute-Saône, Savoie, etc.;

22 000 dans les usines où le travail se fait mécaniquement. Comme un métier mécanique représente la production de trois métiers à bras, ce sont, en adoptant celui-ci comme unité, 66 mille métiers à ajouter aux 85 mille mentionnés. On peut donc dire que la fabrique de Lyon occupe 130 à 150 mille métiers, suivant que la consommation est plus ou moins active.

Les tissus les plus variés se partagent cette production.

Il est bien convenu que l'architecture est le grand art par excellence, mais il ne brillait guère dans nos expositions passées. L'initié seul pouvait

La Chambre de Commerce de Lyon, dans son *Compte rendu pour 1889*, les répartit de la façon suivante, selon leur valeur marchande :

Etoffes de soie et de bourre de soie pure unie	153.100.000
Etoffes façonnées et brochées de soie pure	48.500.000
Etoffes de soie mélangées de coton et laines unies	124.850.000
Etoffes de soie mélangées de laine façonnées	24.700.000
Etoffes mélangées d'or et d'argent	4.500.000
Crêpes de toutes sortes	11.500.000
Mousselines unies et façonnées	1.800.000
Gazes et grenadines	3.200.000
Tulles et dentelles	14.750.000
Tissus et gazes perlés	1.500.000
Passementeries	7.300.000
Passementeries soie et coton	6.300.000
	402.000.000

En augmentation de 20 millions environ sur 1888. Cette augmentation est presque tout entière due aux étoffes façonnées qui, d'une année à l'autre, passent de 56 millions à 73 environ. Les étoffes de soie pure sont en notable augmentation aussi, tandis que les tissus et gazes perlés et les étoffes de soie mélangée de coton et laine unie sont en diminution.

Il est difficile de faire la part de l'Industrie lyonnaise dans les exportations de soieries, mais elle est certainement supérieure à la proportion de deux tiers qui représente sa part dans la production totale.

Les exportations françaises de soieries rapportées à leurs contrées destinataires se divisent de la façon suivante :

Angleterre	110	millions
Etats-Unis	69	—
Allemagne	19	—
Suisse	11	—
Belgique	10	—
Espagne et Portugal	7	—
Turquie	6	—
Italie	5	—
Indes anglaises	6	—
Divers	16	—
	259	—

Les plus grands efforts ont dû être faits par les marchands de soie pour maintenir à Lyon le grand marché de la matière première.

Les grèges importées d'Asie entrent pour 50 °/₀ dans la consommation lyonnaise, celles de France ne figurent que pour 13 °/₀, celles d'Italie pour 20, celles de Syrie pour 7, celles des pays divers pour 6.

En somme, la production française exige annuellement près de 5 millions de kilog. de soie, auxquels il faut ajouter 1.400.000 kilog. de fils de schappe, dont la moitié pour Lyon et le coton et la laine qui jouent un si grand rôle dans les étoffes mélangées actuellement en vogue.

PLANCHE XXV

BROCART MOYEN-AGE DE 60c m

Pour manteau de Cour

Maison BÉRARD & FERRAND

Tissé sur mécanique Jacquard de 1.100 crochets
Fond gros grain avec effets de fleurs broderie
Dessin des palmes en lamé or ou argent
sur fond satin

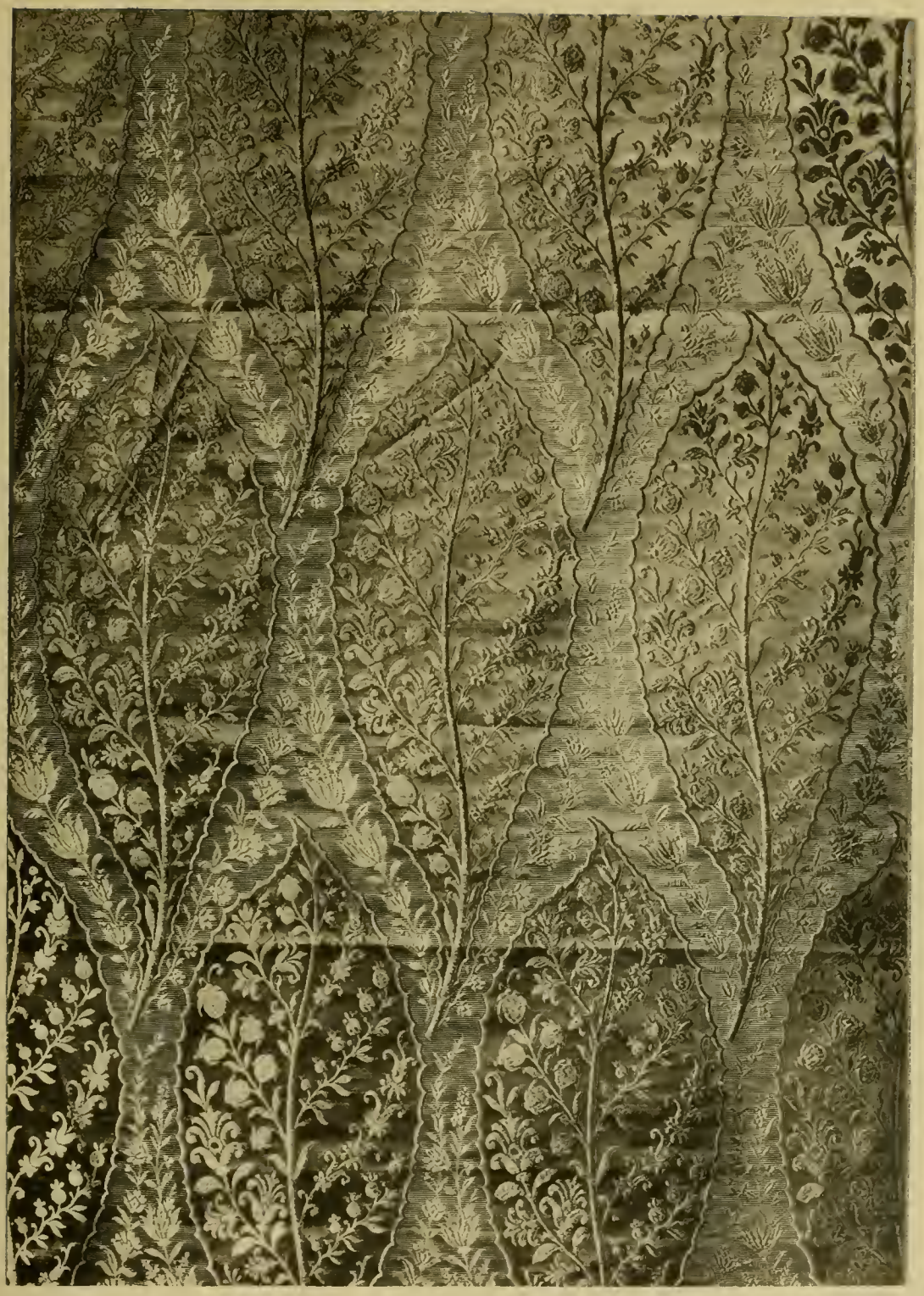

BROCART MOYEN-AGE pour MANTEAU DE COUR

Maison BÉRARD & FERRAND

y contempler, dans des galeries abandonnées, les plans indéchiffrables au public et aux critiques patentés, sur lesquels les architectes tracent les linéaments de leurs conceptions. Quant aux bâtiments eux-mêmes, ils n'étaient guère pour ravir public, initiés ni critiques.

En 1889, la construction des bâtiments de l'Exposition avait été dirigée par des architectes ; et, à côté des Formigé et des Dutert, auteurs des constructions officielles, s'émancipait toute une pléïade de très jeunes artistes fraîchement sortis de l'école des Beaux-Arts, et qui, surpris et heureux de pouvoir réaliser en plein soleil les rêves de leurs *jours d'esquisses*, avaient, au lieu d'exposer seulement de tristes châssis, peuplé le Champ de Mars et les Invalides de leurs ingénieuses et brillantes compositions.

C'était la joie de l'œil. Le bon public se mouvait au milieu de toutes ces créations improvisées, point étonné du tout, un peu charmé même, et ne se doutant pas qu'il circulait au milieu des débordements de cette Architecture Polychrome qu'il conspuait si vivement jusque-là dans les exemples isolés qui lui étaient timidement soumis.

Tout étant coloré, rien ne le choquait plus ; seules deux constructions, qu'on n'avait pas eu le temps de peindre, juraient avec les bariolages voisins par la nudité inattendue et blessante de leur blancheur.

Dans ce mode nouveau de présenter ses œuvres, un Lyonnais avait aussi exposé. M. Pascalon avait été chargé d'encadrer les produits de la soierie lyonnaise et nous nous reprocherions de ne pas rappeler ici avec quel talent délicat, et quel sentiment rare de la mesure, cet artiste avait secondé les intentions de notre Chambre de Commerce.

Les soieries Lyonnaises, rarement aussi favorisées jusqu'ici, avaient été mises en pleine valeur par ses soins. La porte monumentale ouvrant sur la galerie de trente mètres, avait belle tournure, dans sa sobriété voulue de lignes et de tons, au milieu des décorations pimpantes des entrées des autres produits.

Ce cadre solide et fier, d'un caractère bien lyonnais, au lieu de lutter avec les fraîcheurs éclatantes des produits exposés, qu'il annonçait dignement, les faisait parfaitement ressortir.

Mais de même que le public s'égayait en circulant, sans y prendre garde, au milieu d'une architecture polychrome nouvelle pour lui, de même bon nombre de nos compatriotes ont peut-être admiré nos soieries sans faire attention à leur cadre.

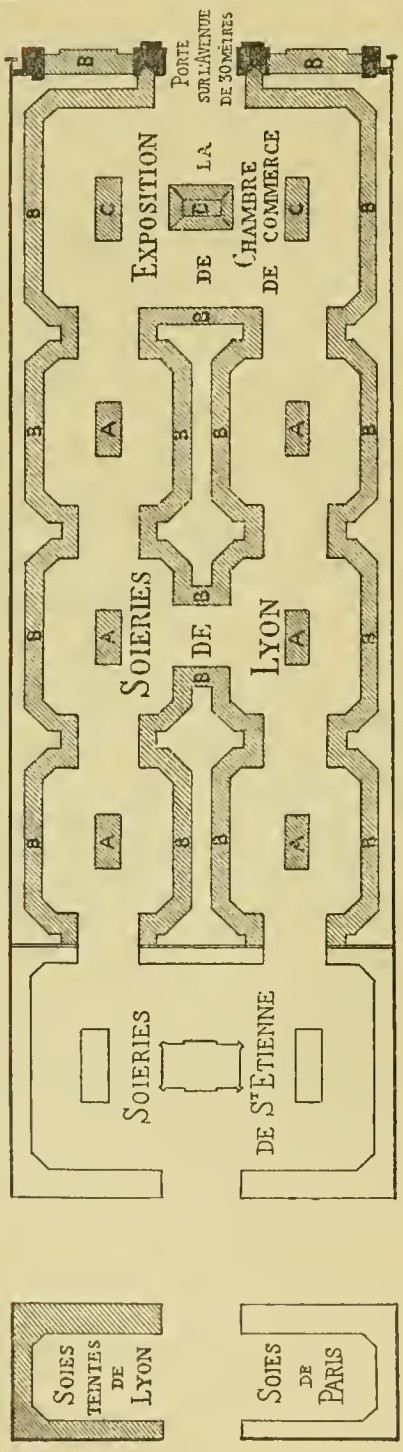

Nous croyons devoir le leur signaler aujourd'hui et reporter une partie du succès populaire de la fabrique lyonnaise à l'architecte de mérite chargé de son installation.

*
* *

Derrière cette porte, se développe une des galeries de 25 mètres. D'après le plan général, elle aurait dû être traversée par un passage de 5 mètres. Cette disposition eût été regrettable pour certaines étoffes, notamment les façonnés pour ameublement dont l'effet n'est bien apprécié qu'à une distance assez grande. La Chambre de Commerce, qui a pris la direction de l'installation des produits de la fabrique lyonnaise, a veillé à ce qu'ils soient présentés en pleine valeur ; et, avec sa haute compétence et son zèle infatigable, a admirablement rempli son programme.

Le passage que nous mentionnons a été supprimé, et des salons communiquant entre eux ont été substitués à l'étalage en vitrines parallèles. Le plan indique cette disposition, renouvelée de l'Exposition de 1878 et dont on n'avait eu qu'à se féliciter. Aucune place, ainsi, n'était sacrifiée, aucune vitrine laissée dans l'ombre.

L'emplacement attribué à la classe 33

comportait une surface totale de 2340^{m} 75^{c} dont 1,676^{m} 81^{c}, ont été réservés à la collectivité lyonnaise (1).

A côté de ces expositions individuelles, la Chambre a, pour la première fois, pris une part directe et en quelque sorte personnelle, en organisant au centre du grand salon de la collectivité lyonnaise une exposition de ses propres services.

Cette exposition spéciale était représentée:

1° Par une collection des principales publications faites depuis 20 ans. (Comptes-rendus annuels de ses travaux et publications diverses);

2° Par une courte Notice, exposant, sous la forme d'un tableau statistique, les ressources financières mises à sa disposition par l'impôt spécial des patentes et par l'exploitation des divers service de la Condition des soies, ainsi que la destination donnée par elle à ces divers éléments de recettes.

3° Par des publications et des tableaux destinés à faire connaître l'organisation des diverses institutions, qu'elle dirige ou qu'elle a prises sous son patronage, et les services rendus par ces institutions à l'industrie de la soie: savoir:

(1)

Grand salon de Lyon.	1,470^{m} 62
Pavillon de la grande avenue.	50 »
Salon des soies teintes.	156 19
Total.	1,676^{m} 81

La surface occupée par les vitrines a été de 641^{m} 45, savoir:

Etoffes de soie.	549^{m} 84
Soies écrues grèges et ouvrées.	59 65
Soies teintes.	31 96
Total.	641^{m} 45

Ces vitrines occupaient un développement total linéaire de 465^{m} 60

Etoffes de soie.	324^{m} 68
Soies écrues.	110 58
Soies teintes, soieries teintes et apprêtées.	30 34
Total.	465^{m} 60

La Condition des soies;
Le Laboratoire d'études de la soie;
La Société de secours mutuels et la caisse de retraites des ouvriers en soie;
L'Ecole supérieure de commerce et de tissage;
L'Ecole centrale lyonnaise;
Et enfin l'Ecole de chimie industrielle près la Faculté des sciences.

De plus, une exposition de toutes les provenances de soie qui font l'objet de transactions sur le marché lyonnais représentée par des types soigneusement catalogués, a été organisée par les soins de M. L.-J. Testenoire, directeur de la Condition, avec le concours des principaux marchands de soie de notre ville qui ont bien voulu rendre cette collection anonyme aussi complète et aussi intéressante que possible.

Des cartes géographiques, accompagnées de documents statistiques placées au-dessus des vitrines de cette exposition spéciale, indiquaient aux visiteurs, par des teintes graduées, l'importance relative des divers pays sericicoles et les principaux centres de production soyeuse.

Enfin, une Notice historique sur la *fabrique lyonnaise de soieries et d'industrie de la soie en France* a été publiée en deux éditions. La première tirée à 15,000 exemplaires a été distribuée gratuitement aux visiteurs des salons lyonnais; la seconde, plus luxueuse comme impression, tirée à 500 exemplaires seulement sous un format plus grand et accompagnée de nombreuses statistiques destinées à faire connaître les forces productrices de l'industrie de la soie en France, a été distribuée aux membres du Jury des récompenses et aux exposants.

Telle a été dans son ensemble l'exposition de la collectivité lyonnaise.

La Chambre de Commerce, en assumant la responsabilité de l'organisation avait d'ailleurs justement revendiqué la plus grande liberté d'action.

Par dérogation aux règles générales, elle a été considérée en quelque sorte, de même qu'aux Expositions précédentes, comme un exposant unique, pour tout ce qui concernait l'occupation de l'espace attribué à la collectivité lyonnaise, la distribution des salons occupés par elle, la construction des vitrines, etc. Nous avons vu qu'elle a même obtenu le privilège de confier ses travaux à un architecte lyonnais, M. Pascalon, qui a été en même temps agréé par le Comité d'installation comme architecte de la classe 33. C'est aussi par des entrepreneurs et des artistes lyonnais : M. Denat pour la menuiserie, MM. Guer et Blanc pour la serrurerie, M. Bardey et MM. Flachat et Cochet

PLANCHE XXVI

TENTURE LOUIS XV

SATIN BROCHÉ DE 1m30

D'après un dessin de robe de la
Maison Gally Gallien, 1764

—

Maison J.-A. HENRY

Phototype A. Lumière & Fils — Storck Edit. Lyon

TENTURE LOUIS XV par M. J. A. HENRY

Imp. J. Samard

Photog A. Lumière & Fils — Storck Edit Lyon

A. A. HELP

PLANCHE XXVII

BROCATELLE 4 NUANCES DE 80 c.m

Maison J.-A. HENRY

Tissé en 1885, d'après les dessins de M. Formigé, architecte pour la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Paris

pour la décoration que l'installation a été faite, de telle sorte que toute l'exposition lyonnaise, contenant et contenu, produits exposés et mobilier, était essentiellement lyonnaise (1).

Cette tentative de décentralisation, proposée et défendue avec vigueur par M. Lilienthal, accueillie de prime abord par les défiances de l'administration centrale, a été couronnée de succès. Jamais, à aucune des expositions précé-

(1) Il n'est peut-être pas indifférent d'indiquer sommairement à quel total arrive l'addition d'une pareille organisation.

	Fr.	Fr.
Dépenses communes de la classe 33 :		
Plancher	4,362 »	18,930 75
Linoléum.	1,548 80	
Boiseries.	5,904 45	
Cloisons et portes mitoyennes entre Lyon et St-Etienne.	1,308 »	
Peinture des cloisons et des portes.	3,136 75	
Velum.	2,670 75	
Vitrines et stores :		
Vitrines des soieries	54,260 50	73,904 40
— des soies écrues.	5,000 »	
— des soies teintes	4,689 10	
— des schappes	500 »	
Stores.	5,504 80	
Exposition des soies écrues (cartons).	350 »	
Divers.	3,600 »	
Grande porte sur l'avenue de 30 mètres		24,689 50
Pavillon de la grande avenue.		15,000 »
Exposition de la Chambre (meubles, pupitres, cartes séricicoles, etc.)		16,669 80
Exposition de la Condition des soies (cl. 54).		4,247 40
Gardiennage.		5,509 60
Architecte (honoraires et voyages à Paris).		9,039 05
Etalages.		6,025 »
Emballage et réemballage des produits.		2,998 35
Frais de transport des produits (aller et retour).		1,719 50
Plaque portant les noms des exposants.		2,180 »
Impressions (Notice de la Chambre, étiquettes des exposants, impressions).		5,989 40
Frais de bureau et employé à l'exposition.		3,958 30
Poufs.		2,056 »
Délégations ouvrières.		4,200 »
Personnel à Lyon (Gratification, voyages à Paris).		8,820 »
Dépenses diverses.		17,689 45
Achat de soieries japonaises.		7,941 05
Total.		231,568 05

dentes, les étoffes lyonnaises n'ont eu, d'un consentement unanime, un cadre aussi digne d'elle et des efforts faits par nos industriels.

L'œuvre est complètement lyonnaise, dans son objet et dans son cadre; et son succès a été trop marqué pour que nous y insistions davantage.

*
* *

Il y a quarante ans, lors de la première Exposition internationale qui fut ouverte à Londres en 1851, un cri d'admiration salua l'apparition des étoffes lyonnaises dans les galeries du Cristal-Palace.

Depuis cette époque, les tournois internationaux se sont multipliés. La phalange des fabricants lyonnais a paru dans la lice en Europe, en Amérique, dans l'Océanie.

Partout elle a obtenu d'éclatants triomphes. A Londres, à Paris, à Anvers, à Rome, à Oporto, à Vienne, à Philadelphie, à Melbourne, à Amsterdam, l'écusson de la ville de Lyon a étalé sa fière devise : « Avant, Avant, Lyon le meilleur ». La supériorité de l'industrie des Soieries lyonnaises a été proclamée.

Que lui réservait l'Exposition de 1889?

Les progrès que toutes les industries rivales ont réalisés; la vulgarisation rapide de tous les procédés de fabrication à mesure qu'ils sont découverts; les besoins nouveaux d'une consommation bien différente de celle d'autrefois; tout un ensemble de considérations, qui ne seraient pas à leur place ici, donnaient quelques appréhensions. Ceux qui étudient la marche de l'industrie des soieries avaient, pendant quelques années, constaté que Lyon était en proie à un certain malaise.

On redoutait un affaiblissement.

Un succès éclatant, proclamé par les juges les plus compétents, a démontré que les symptômes signalés étaient la manifestation d'un travail de transformation et que la fabrique lyonnaise de Soieries souffrait parce qu'elle s'efforçait d'entrer dans une voie nouvelle. En étudiant les vitrines de l'Exposition de 1889, les sceptiques ont pu constater que l'industrie lyonnaise a une vitalité merveilleuse, et qu'une sève puissante circule non seulement dans les anciennes branches, depuis longtemps parvenues à leur entier développement, mais dans tous les petits rameaux qui prennent une extension remarquable.

Telle est, en effet, la caractéristique de l'Exposition de 1889. Elle a attesté que la Fabrique lyonnaise d'une part conserve sa suprématie, comme par le passé, par les étoffes riches, d'autre part établit sa supériorité dans les genres nouveaux des étoffes bon marché.

On a bien souvent répété, depuis vingt-cinq ans, que nos mœurs s'étaient modifiées ; que, par suite, les modes avaient changé ; enfin que la consommation s'était tournée vers les tissus de bas prix. Ce n'est plus dans l'apparence et l'éclat du fil d'or, que les soieries puisent les moyens de séduire le consommateur; ce ne sont plus les qualités spéciales de la soie qui donnent la vogue à un tissu; c'est la contexture réalisée par la combinaison des différentes matières, schappe, laine et coton; c'est la nuance trouvée par le teinturier et l'art avec lequel elle est appliquée sur l'étoffe tissée; c'est enfin l'habileté de l'apprêt.

Dans un remarquable rapport, présenté au Conseil supérieur de commerce, M. Permezel, un des fabricants qui ont le mieux réussi à acclimater à Lyon la nouvelle industrie du *teint en pièces*, s'exprimait naguère comme suit : « Rien ne « pourra vous donner une idée plus exacte des conditions dans lesquelles se « meut aujourd'hui la Fabrique des Soieries que ce fait : le prix moyen des « étoffes produites à Lyon, qui était, il y a quarante ans, de 10 à 12 francs le « mètre, est actuellement de 3 fr. 50 à 4 francs le mètre pour les étoffes de soie « pure et seulement de 2 fr. 75 à 3 francs le mètre en y comprennant les tissus « mélangés. »

M. Aynard, président de la Chambre de Commerce, dans la magistrale étude dont nos lecteurs ont pu apprécier les pensées élevées et le style attrayant, a indiqué la gamme des prix qui composent cette moyenne « depuis le brocart « épinglé et rebouclé d'or à 200 francs le mètre jusqu'à la guenille brillante de « 0 fr. 75 dont se pare la fille de campagne (tome I, p. 32). »

Puis, après avoir décrit les épreuves que l'industrie des Soieries a subies, et les efforts qu'elle a faits pour se transformer, l'éminent écrivain a résumé en ces termes le portrait de la Fabrique lyonnaise en 1889 :

« La fabrique de Lyon a remporté cette victoire qu'industrie de grand « luxe, elle a su le rester et se faire en même temps industrie de bon marché. « La lutte a été vive, la transformation a été pénible car l'esprit industriel « lyonnais est tout de patience et d'amour pour la perfection. Ç'a été une « grande révolte pour lui que de soumettre sa délicatesse à la brutalité du métier

« mécanique et de travailler pour le « million » au lieu de garder l'antique « clientèle des princes et des riches. Il n'en est pas moins certain que ceux qui, « comprenant la marche du siècle, ont voulu que Lyon restât une fabrique « exceptionnelle d'art et de haute nouveauté, et devînt une industrie démocra- « tisée par les productions des tissus mélangés, et de ces étoffes si apparentes « et si étonnantes de bon marché dites « teintes en pièces » ont probablement « assuré l'avenir de notre ville. La Fabrique lyonnaise est donc plus que jamais « soumise à cette double loi : bien faire et beaucoup faire. A son ancien goût « pour la perfection qui doit persister, elle a su ajouter à temps le sens du pro- « grès et des créations incessantes. »

Eh bien ! Sa victoire dans le bon marché a été constatée par l'Exposition de 1889. Et certes il ne lui était pas facile d'atteindre puis de dépasser ses rivales, anglaises, suisses et allemandes, dans un genre où elles excellent depuis longtemps !

Nous insistons sur ce résultat parce que, évidemment, il n'a pas pu frapper le public. Il fallait, pour le constater, étudier d'abord en détail chaque vitrine, surtout les vitrines à l'aspect modeste et le moins séduisant, puis aller chercher la comparaison avec les étoffes similaires dans les vitrines des fabricants étrangers. C'est l'affaire du jury, ce n'est pas celle des visiteurs que la curiosité seule conduit.

Tout autre est la mise en scène qui doit attirer l'attention du passant.

A ce point de vue, il y a unanimité pour louer le bon goût dont la Chambre de Commerce de Lyon a fait preuve. Car, c'est la Chambre de Commerce, nous l'avons dit, qui, jalouse d'assurer le succès de son industrie privilégiée, prend, dans toutes les expositions importantes, la direction des fabricants. Elle leur laisse leur initiative pour tout ce qui concerne l'intérieur de leur vitrine ; mais elle leur assigne leur place respective. De même qu'un général groupe des régiments d'armes différentes afin qu'ils se prêtent un concours mutuel, de même la Chambre de Commerce groupe le grand façonné, le petit façonné; l'uni riche, et l'uni bon marché, de manière que chacun soit utile à son voisin. Elle a acquis une expérience vraiment remarquable pour présenter ses troupes dans l'ordre de bataille le mieux compris et le plus séduisant.

Lorsque l'on regarde les anciennes étoffes byzantines, italiennes, françaises, même celles que l'on fabriquait à Lyon il y a 50 ans, on est frappé des efforts qui ont été faits par les fabricants pour imiter la peinture. Il y a tendance évidente

PLANCHE XXVIII

DOS DE CHASUBLE XVIe SIÈCLE

Maison J.-A. HENRY

—

Couchure d'or fin sur velours avec plats et reliefs.

Phot. A. Lumière & Fils — Storck Edit. Lyon

HASUBLE de M. J. A. HENF

à reproduire des tableaux. Le dessin est lourd, il procède par masses. Que ces grandes dispositions aient pu être acceptées pour les vêtements larges et droits, pour les manteaux d'apparat, cela se comprend ; mais dans nos costumes modernes, où les plis sont répétés, où l'étoffe doit se prêter à des retroussis, à des chiffonnements, c'est un contre sens; et l'on s'en est aperçu au délaissement des tissus façonnés à grands effets.

La décoration aujourd'hui suit une autre voie, et l'exposition de 1889, à cet égard, peut être considérée comme un manifeste de la science ornementale nouvelle. Se préoccupant des formes du vêtement et de l'emploi des tissus, l'art fait de réels progrès. Il demeure léger et gracieux. A des besoins nouveaux, il a répondu par des produits nouveaux, remplissant les conditions imposées ; il a su s'affranchir et des élégances hors d'usage actuellement, et des fautes de goût que l'on constate dans le milieu de notre siècle.

Un certain nombre de tissus exposés a été généreusement donné à notre Musée d'art et d'industrie, qui se réorganise actuellement sous les auspices de la Chambre de Commerce. Ils y rempliront des vitrines spéciales où il sera facile de constater cette note spéciale à notre époque.

Les créateurs de cette décoration nouvelle, n'ont point cherché les fleurs impossibles, les feuillages fantastiques, les ornements bizarres. Ils ont regardé autour d'eux et trouvé, dans les fleurs de nos jardins, les gracieux modèles que la nature mettait sous leurs yeux.

C'est cette simplicité et ce goût délicat qui ont frappé dans la décoration de la plus grande partie de nos étoffes à l'Exposition de 1889. La nature est prise sur le vif avec une sincérité, une véracité qui font illusion parfois. Si nous en exceptons les étoffes d'ameublement et quelques pentes de grande allure et de style noble, destinées à des traînes ou des manteaux de cour, nous retrouvons presque partout la flore qui nous charme chaque jour par sa variété infinie de formes et de tons; cette flore dont les allures changeantes, capricieuses, dont les aspects, si divers dans les phases successives des saisons, sont une mine inépuisable de documents et de motifs.

Tantôt ce seront les fleurettes les plus communes, celles que nous dédaignons qui poussent naturellement dans les champs, et qui n'ayant pas été perfectionnées de main d'homme en ont peut-être plus de grâce, sinon plus d'éclat. Telles ces fleurettes roses qui, sur un fond de satin noir, se marient si harmonieusement dans leur couleur véritable, avec le vert vif de leur feuillage sur l'étoffe reproduite

en fac-simile de MM. Bardon, Ritton et Mayen (*Pl. I*). La perfection de l'imitation ne laisse rien à désirer ; et ces guirlandes semblent posées là par la main délicate d'une fillette préparant la décoration d'un autel.

Telles ces branches de bouillon-blanc (*Pl. II*), plante des haies et des coins délaissés, dont MM. Piotet et Roque ont su tirer un si gracieux parti. Sept tons sont obtenus par le simple jeu des armures, et modèlent le dessin qui comporte 4,000 cartons.

Tels ces enroulements de liserons et de graminées (*Pl. III*) serpentant avec leurs couleurs naturelles sur un fond de satin blanc, dans une soierie de MM. Béraud et Cie si sincère, si fraîche d'exécution, que, pensant à la délicatesse de l'élégante fleur, on éprouve comme une crainte qu'elle ne se flétrisse en quelques instants.

Les graminées jouent un grand rôle et un rôle complet dans cette ornementation. Leur silhouette se découpe avec finesse, tandis que la netteté de leurs tiges et de leurs graines donne à leurs gerbes délicates une fermeté et une élégance que nul autre motif ne réalise. Voyez-les associées aux fleurs des champs, voyez-les unies aux plus somptueuses roses, comme dans le lampas de MM. Bérard et Ferrand, (*Pl. IV*) l'effet de vigueur et de grâce est le même. C'est ainsi que pour la plus grande joie de nos yeux et le plus grand profit des éléments qui les composent, aux bouquets serrés, condensés, comprimés comme si la place eût été coûteuse et que l'on eût eu intérêt à faire entrer le plus de fleurs dans le moindre espace possible, ont succédé les fusées disséminées des gerbes que tous les fleuristes confectionnent aujourd'hui. Et remarquez combien, depuis cette mode, les dits fleuristes se sont multipliés.

Mais les fleurs cultivées trouvent aussi leur place, donnant à l'étoffe qu'elles décorent une allure plus magistrale, plus grandiose et servant, pour ainsi dire, de transition entre la fleur des champs et la fleur stylisée, réservée aux étoffes officielles.

Le passiflore, comme l'a employé M. Poncet (*Pl. V*) sera, en raison de son uniformité d'aspect, reproduit dans différentes proportions, de façon à déterminer des effets de densité plus ou moins compacte dans l'ensemble des motifs.

La tulipe à la robe somptueuse rachètera par l'éclat de sa parure et l'intensité de son effet sur un fond de satin noir ce que son dessin peut avoir d'un peu massif (*Pl. VI. Etoffe de MM. Gourd et Cie*).

L'iris, de coloris variés, se détachant en vigueur sur ses feuillages légère-

ment atténués (*Pl. VII*) formera de magistrales guirlandes. On les trouvera peut-être un peu rigides dans le lampas à fond satin, exposé par MM. Piotet et Roque. Cela tient à ce que l'échantillon se présente, dans notre planche, plat et tendu comme jamais, heureusement, il n'est utilisé ; les plis, les ondoiements de l'étoffe, le coup de main savamment donné dans son apparente insouciance lui restitueront toute sa grâce sans rien lui enlever de sa grandeur.

Le glaïeul (*Pl. VIII*) avec sa multiplicité de tons passant de l'or pâle au grenat foncé par le rouge le plus éclatant, courbera élégamment ses branches, comme agité par des vents contraires ou comme, plutôt encore, un bouquet délié laissant aller ses éléments épars au courant d'un ruisseau capricieux ; ou bien le phlox (*Pl. X*) aussi riches de nuances, sera méthodiquement attaché au fond noir de l'étoffe qui le fait détacher en relief, comme autrefois aux processions les poignées de fleurs s'enlevaient sur les draps immaculés tapissant les murailles.

Parfois l'union des divers règnes fera naître dans l'esprit porté aux rêveries un monde de pensées et toutes les péripéties d'un drame. Ces théories de roses naturelles, jetées au milieu des perles scintillantes de ces vagues, des blanches écumes de ces cascades miroitant sous le feu des lustres comme les chutes d'eau sous les rayons du soleil, changeantes de forme, changeantes de nuances, tantôt émergeant éclatantes, tantôt plongeant et demi voilées, appelleront les pensées sur Ophélie et sa couronne.

Puis des motifs plus larges ayant une robe moins brillante, décoratifs surtout par leurs contours qu'ils soient puissamment taillés ou finement découpés, entreront dans ce récollement si nouveau et si conforme aux principes de l'art vrai des richesses décoratives dont abonde la nature. Le tisseur s'ingéniera, les armures les plus diverses seront mises en jeu et l'on croira voir ces fleurs s'agiter, ces branches se tordre, ces reliefs sortir de l'étoffe, ces nervures de feuilles comme les tendons d'une main noueuse saillir et s'agiter sous les jeux de lumière, sans que le cerveau, impressionné par l'œil illusionné et séduit, puisse se convaincre de l'homogénéité, de la netteté des surfaces.

On ne saurait croire, tant le talent des metteurs en cartes a réalisé de prodiges, que les branches de ricin (*Pl. XI*) dont MM. L. et A. Emery ont décoré le damas que nous reproduisons soient tissées d'une seule et même nuance, qui est celle aussi du fond sur lequel elles sont jetées. La lumière tombant sur l'étoffe selon une inclinaison propice en a fait ressortir tous les effets ;

et la photographie, inconsciente et parfaite interprête, a donné une image qui semble être née d'un original en trois ou quatre tons au moins. Est-il étonnant qu'à des résultats pareils il faille des moyens spéciaux et que l'étoffe dont il s'agit, pour un motif de 60 centimètres de haut en une seule nuance, ait exigé deux mécaniques Jacquard et plus de 6,000 cartons?

C'est là du grand art industriel où toutes les ressources seront mises en jeu par le fabricant avec tant de science qu'il faut une connaissance parfaite du métier pour les décrire et pour les apprécier.

C'est, dans cet ordre que la feuille du platane, guindée, il semble, et monotone d'aspect, viendra dans un *rapport* de faible dimension *(Pl. XII)*, avec une gamme restreinte de couleurs, tantôt fraîche, tantôt desséchée, jeter sa note vigoureuse, grâce au jeu des armures, sur le fond rose pâle du lampas de MM. Béraud et Cie.

Tous ces éléments combinés, points variés, couleurs douces ou éclatantes, composition savante, se trouvent réunis dans le splendide damas broché de MM. Schulz, Gourdon *(Pl. XIII)*, dont une reproduction fidèle comme forme et comme nuance eût seule pu donner une idée approchée, sans espérer pouvoir jamais égaler l'aspect chatoyant de ce véritable tableau soyeux.

Mais dans cette brillante et fidèle imitation de la nature, l'art du tisseur n'est pas seul à fournir son contingent.

L'imprimeur sur étoffe apportera le tribut de ses ressources, tantôt sur des satins unis, tantôt sur des velours détachant leur note somptueuse dans l'éclat chatoyant du satin, il dépose les innombrables touches de sa palette, avec une précision qui laisse l'esprit indécis sur le moyen de traduction adopté. Le chrysanthème aux tons les plus variés *(Pl. XIV, Étoffe de MM. Brunet, Lecomte et Moïse)*, aux formes les plus capricieuses, à la fantaisie la plus japonaise, s'enlèvera grâce à lui, avec toutes les harmonies qui lui ont été départies. Les roses dans leur blancheur immaculée, ou avec leur incarnat fulgurant, se tresseront en couronne formant aux armes de la ville un cadre qu'on serait tenté d'attribuer à de Saint-Jean *(Pl. XVI. Panneau de MM. Ogier, Duplan & Cie)*. Les légères plumes d'autruche, frisées, découpées, enroulées prendront un tel relief que la main, inconsciemmment s'avancera pour les détacher du fond satin sur lequel elles reposent *(Pl. XV)*.

Mais on ne saurait s'attacher exclusivement à la reproduction fidèle de la réalité. Si nous avons renoncé aux tendres bergers du XVIIIe siècle, avec leurs

PLANCHE XXIX

ETENDARD

De la Corporation des Tisseurs Lyonnais

—

Maison J.-A. HENRY

Photog A Lumière & Fils

Storck Edit Lyon

ÉTENDARD de la Corporation des TISSEURS LYONNAIS

par M. J. A. HENRY

Imp. J. Sardai

vestes de soie, leurs hauts de chausse qui jamais ne subirent le contact d'un tertre gazonné, leurs houlettes enrubannées, et leurs pipeaux de bois précieux; si nous avons renoncé, dans notre élégance plus « bon enfant » plus rieuse, aux formes symétriques et compassées qu'avait fait naître, avec l'empire, l'amour des Grecs et des Romains; si nous avons dit adieu, par la démocratisation générale, à l'emphase, à la pompe, aussi bien que, par l'épuration du goût, à la pauvreté et à la sècheresse qui s'harmonisait si bien avec l'époque du meuble en acajou, nous sommes encore astreints à des formes plus graves, à des traductions plus conventionnelles des éléments que nous fournit la nature. La robe de grande cérémonie, de même que la tenture de grand style n'autorisent pas cette familiarité charmante. Ils exigent du dessinateur non seulement du talent, du goût mais encore de la science. Et là encore nos fabricants ont démontré que, tout en créant de nouveaux genres, rien des anciens ne leur était étranger.

On serait justement surpris, d'ailleurs, que l'enseignement de l'art décoratif, organisé et professé comme il l'est à Lyon, que des traditions plusieurs fois séculaires, que la patiente et productive accumulation de matériaux de toutes les époques, que la mise en valeur, dans notre Musée d'art et d'industrie, des plus beaux spécimens de tous les temps, ne fissent pas pousser quelques rameaux traditionnels au milieu des productions destinées à satisfaire le goût du jour.

Les motifs classiques n'ont rien perdu de leurs droits. Leur influence, pour être latente parfois, n'en existe pas moins, et fréquemment, au milieu du concert moderne, pointe leur note caractéristique.

Nous pouvons suivre, dans la série des spécimens que nous donnons, le passage de la copie fidèle de la nature à la stylisation progressive des matériaux qu'elle fournit, puis à leur combinaison avec les ornements purs, et enfin retrouver la reproduction complète des meilleurs types des siècles précédents.

Le damas de MM. Duchamp et Cie (*Pl. XVII*) nous montre un commencement de stylisation. Ces marguerites, ces roses sont déjà corrigées dans leur allure, et leurs boutons non encore éclos font éclater leurs gaînes de feuilles avec une symétrie à laquelle l'art n'est point étranger. Mais les élégantes graminées, que nous retrouvons avec leur sveltesse et leur nervosité, dissimulent ces quelques correctifs apportés à la nature.

Le brocart de MM. Devaux et Bachelard (*Pl. XVIII*) est de la stylisation encore, et de la stylisation déjà plus accentuée. Les formes ont subi quelque peu

cette transformation dont M. Bleton a exposé les rouages dans sa notice sur l'Ecole des Beaux-Arts. Ces pensées de forme hiératique nous font songer aux nobles dames d'antan, fermes en leurs chaires de bois sculpté, la figure sereine et sans expression, les mains symétriquement posées, la robe tombante en plis rigides, le hénin s'en allant fixer un point de l'axe de l'image. C'est de l'étoffe moyen-âge, avec tous les caractères d'archaïsme appropriés à son but spécial.

Moyen-âge aussi et d'une ornementation toute stylisée, le brocart à grandes palmes pour manteau de cour de MM. Bérard et Ferrand (*Pl. XXV*). Tissé sur une Jacquard de 1100 crochets, le tissu est gros grain faille française avec effet de fleurs broderie, en trame couleur du fond. Le dessin de la feuille est lamé or ou argent, suivant la nuance de l'étoffe. Le fond de la feuille est satin.

Stylisation toujours dans le lampas royal pour traîne de cour qu'ont exposé MM. Piotet et Roque (*Pl. XIX*). Royal, comme richesse, s'entend ; car il est impérial de style. Mais si l'empire ne nous avait jamais fourni que des types de cet ordre, nous ne lui ferions certes pas le procès que nous lui intentions tout à l'heure. Pourquoi faut-il que nos moyens de reproduction nous obligent à décrire l'harmonie des nuances dans ces majestueuses et élégantes combinaisons de plumes, de lauriers, de roseaux et de fleurs ? Les plumes, en quatre tons vieil or, sont retouchées par trois tons de vieux rose et trois tons de vert. L'exécution du dessin n'a pas demandé moins de 44,000 cartons.

Il en a fallu presque autant pour le lampas Louis XV (*Pl. XX*) de MM. Bérard et Ferrand. Les fleurs, aux nuances naturelles, y sont faites par quatre trames lancées et dix-huit trames de broché. Elles s'y marient aux motifs ornementaux de la plus grande élégance, du plus pur style, et l'on s'imagine volontiers les traînes de cette étoffe balayant les marches roses de Trianon, tandis que la précédente glisse un peu raide parmi les uniformes chamarrés de la cour de Joséphine.

Il est charmant de remonter de cette façon à travers les siècles et de les retrouver dans toute leur fraîcheur. Nous voici plus jeunes de cent ans avec le lampas, broché d'après Philippe de la Salle (*Pl. XXIV*), exécuté comme autrefois avec 40 espolins ou petites navettes portant des canettes de nuances différentes, mais au moyen de 13,000 cartons que ne connaissait pas Philippe de la Salle ; aussi, l'ancienne étoffe n'a-t-elle pas la perfection d'exécution de la

moderne. Cest une tenture superbe, comme art dans le groupement des ornements purs, comme fraîcheur dans le coloris de son bouquet et de ses guirlandes de fleurs naturelles. Elle appelle un palais pour s'y encadrer dignement.

Où avons-nous vu cette tenture Louis XV en satin broché (*Pl. XXVI*), où les dentelles et les fleurs s'enroulent, se découpent harmonieusement sur un fond vert d'eau ? C'est un type presque similaire que, dans notre abrégé historique, nous donnons un peu plus haut (*Fig.* 10, *p.* 56). Et en effet celui-ci est tiré d'un dessin de robe fait par la maison Gally Gallien en 1764. Comme dans le précédent les dentelles s'y marient, légères, élégantes, aux guirlandes et aux bouquets de fleurs naturelles, qui donnent la note grave et éclatante.

Soit du reste qu'il s'inspire du passé, soit qu'il fasse concurrence aux plus anciennes et plus renommées manufactures comme avec son canapé Louis XV en point des Gobelins (*Pl. XXII*), soit qu'il s'astreigne aux conditions modernes et particulières à remplir, M. J.-A. Henry, auquel nous devons le modèle précédent, n'est jamais embarrassé dans l'exécution de ses programmes.

A côté de la parfaite exécution des types classiques, il sait plier son art aux exigences des concours contemporains qui ont un but déterminé, des proportions définies, un milieu spécial et souvent un dessin imposé. C'est à lui, dans cet ordre de travail, qu'est échue la mission de tisser la brocatelle destinée à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Paris (*Pl. XXVII*).

Mais c'est dans la broderie qu'il a donné sa note personnelle la plus caractéristique, et qu'il a imprimé à son époque la plus vigoureuse impulsion. C'est à son école et sous sa direction que se sont formées des artistes comme Mme Leroudier ; c'est à son concours et à ses lumières qu'on doit l'organisation de cours de broderies à la Martinière des jeunes filles.

N'est-il pas superflu d'insister sur sa compétence quand on peut signaler à l'attention des œuvres comme le dos de chasuble de notre planche XXVIII brodé en or fin sur velours, avec plats et reliefs. Le fond en est imité d'un point de Venise. La croix, séparée du fond par un double galon, est composée de fleurs stylisées du XVIe siècle, comme le fond, et traitées avec plus de richesse encore que celui-ci. Le sujet du milieu est brodé en couleurs naturelles, selon les procédés antiques remis en honneur par M. Henry.

C'est une broderie de même nature qui orne l'étendard de la corporation des tisseurs lyonnais (*Pl. XXIX*). Sur un panneau de velours cramoisi, orné d'une flamme tricolore, sont représentées : d'un côté l'Assomption de la Vierge ;

de l'autre les armes de la corporation, au lion d'or sur fond de gueule, avec les *forces* et la *navette* entrecroisées comme symbole de la profession.

Dans sa forme, l'étendard est Moyen-Age ; dans ses ornements, Renaissance. Une délicate console en fer forgé et doré le relie à la hampe.

Se jouant des difficultés de son art, M. Henry a produit un chef-d'œuvre unique dont nous ne pouvons malheureusement donner qu'un faible échantillon. Il a fait tisser un missel entier, de 50 pages, en texte gothique d'un caractère très élégant, dont chaque page, comporte un encadrement différent. Ces pages sont aussi nettes que celles du livre le mieux imprimé. C'est aux gardes de cet ouvrage qu'est destiné le drap d'or et de soie que représente la planche XXX. On n'a pas réalisé de plus fin croisement de fils, et le dessin, est d'une netteté parfaite dans les détails les plus délicats.

*
* *

Vraiment quand on rapproche ces travaux des orfévreries, des vitraux, des meubles dont nous avons donné quelques spécimens dans notre premier volume, on se prend à songer que dans notre siècle de scepticisme il s'est gardé à Lyon quelque chose de ces époques de foi où les ouvriers, qui nous apparaissent, hors leurs œuvres, comme naïfs dans leur esprit, naïfs dans leurs moyens d'exécution, naïfs dans leur patience même, passaient une existence à enluminer un manuscrit, ciseler une garde d'épée, une buire précieuse, fouiller un bahut, une crédence, ou exécutaient, ingénus, ignorés et pauvres, un morceau anonyme de ces cathédrales gothiques destinées à émerveiller tant de siècles.

Plus heureux que leurs devanciers, nos contemporains, sans une moindre valeur personnelle, voient leurs efforts couronnés de résultats plus réels et plus immédiats ; les temps ne sont plus où les privations semblaient compagnes inséparables de l'art.

C'est que, grâce à l'ascension vertigineuse de la science dans tous les domaines, nous avons vu se réaliser ce phénomène qui eût semblé, il y a peu encore, une antinomie : l'union intime du génie industriel et du sens artistique le plus élevé. Ces deux facultés font non seulement bon ménage, mais sont actuellement inséparables, et incapables l'une et l'autre de résultats, dans l'ordre de choses dont nous nous occupons, si elles ne s'appuient l'une sur l'autre.

PLANCHE XXX

GARDES DE LIVRES

de 14 16 s/m

Maison J.-A. HENRY

Tissées en or fin et soie.

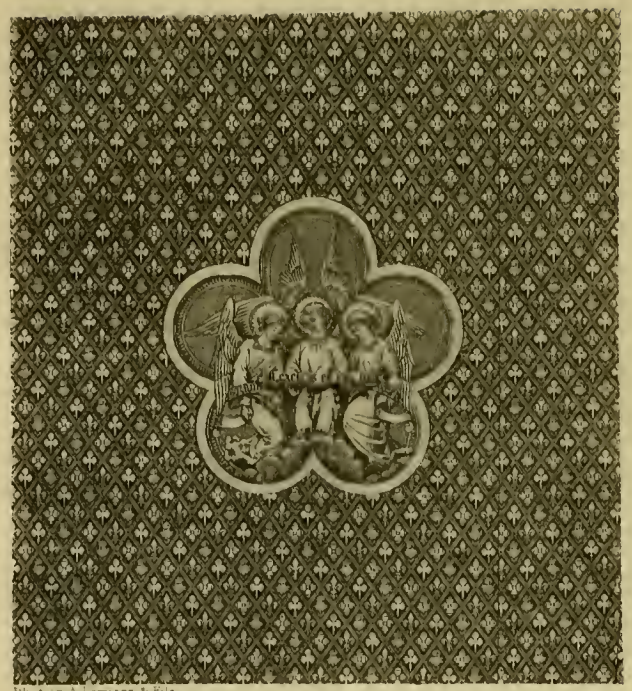

Photog. A. Lumière & Fils

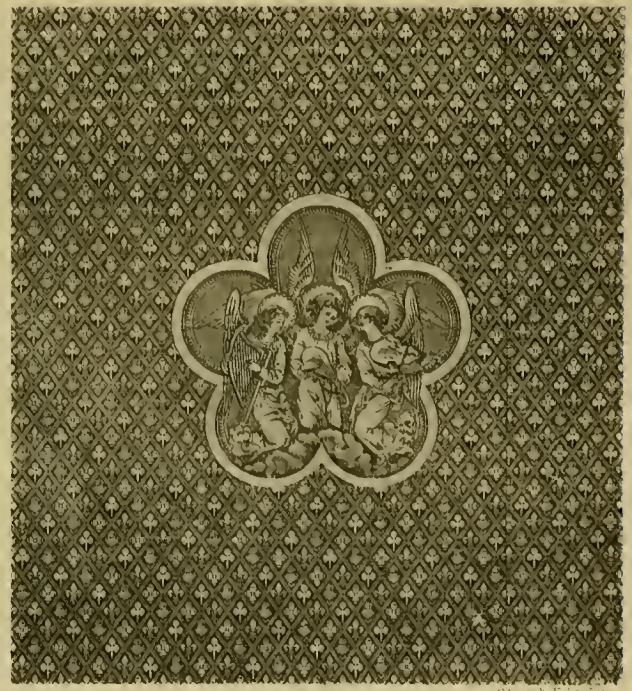

Storck Edit.

DES de LIVRE par M. J. A. HENRY

L'organisation du travail moderne est une source de continuelle surprise. L'instrument, avec ses nouvelles forces motrices, est devenu d'une souplesse, d'une élasticité qui ne laissent rien à désirer. Faut-il du somptueux? En voici, et tel qu'aucune époque, de la plus lente, de la plus patiente, de la plus méticuleuse production, n'en a créé de supérieur. La perfection ne laisse rien à désirer, mais le résultat est incomparablement plus vite, plus économiquement atteint.

Faut-il du brillant, du clinquant, qui frappe l'œil, qui dans une harmonie complète laisse toute l'impression de la splendeur et satisfasse le goût, tout en répondant à des prix réservés aux produits les plus modestes? La science met au service de l'art les infinies ressources de la mécanique et de la chimie, ces deux facteurs inépuisables de l'industrie moderne, et réalise des merveilles qui répondent aux données du probléme posé, avec la netteté d'une solution algébrique.

*
* *

Pour montrer à quelle puissance de création parvient cette intime union de l'industrie, de la science et de l'art, il n'y a peut-être pas d'exemple plus frappant que le *teint en pièce*, cette source merveilleuse de produits incessamment renouvelés.

Nous avons déjà fait ressortir les résultats économiques de la découverte du teint en pièce, qui a redonné la vie à la fabrique lyonnaise compromise par l'abandon des étoffes de soie pure. Maintenant nous n'avons pas la prétention de montrer toutes les branches industrielles que le développement du teint en pièces a fait surgir; mais nous croyons que nos lecteurs verront avec intérêt, comme spécimens de ce genre de travail, les étoffes gaufrées que la Maison Francisque Voland met à notre disposition. Le gaufrage, en effet, a pris une place remarquable parmi les industries si variées, connues sous le nom générique d'*apprêts*, dont le but est de donner aux tissus la dernière préparation.

C'est grâce au gaufrage que les articles bas prix, qui entrent chaque jour davantage dans la consommation, peuvent le plus aisément suivre la mode dans ses fluctuations. Des tissus de toute nature, soie, soie et coton, soie et laine, coton pur, sont transformés du tout au tout, et offrent, après manipulation, l'aspect d'une foule de genres absolument dissemblables dans l'uni et dans le façonné.

Prenons comme type un satin tramé coton, teint en pièces. Par le gaufrage, nous reproduirons toute la série des armures que peut réclamer la mode ou la confection, et lui donnerons l'aspect de la faille, du reps, de la royale, etc...

Le même satin sera transformé avec autant de facilité en moire française, moire antique, moire à réserve et pékins de toutes sortes. Un motif façonné, quelque compliqué qu'il soit, sera imité avec une perfection de détail difficile à obtenir par le tissage, et avec une différence de prix de revient facile à établir.

A côté du gaufrage et comme complément, apparaît l'impression à laquelle on demande d'imiter le broché. Pour cela, les nuances sont appliquées dans certaines parties réservées par le gaufrage, à l'aide de planches gravées, se rapportant exactement au dessin indiqué sur le tissu.

Les « gaufrés » sont aujourd'hui complètement adoptés par la consommation. Tout ce qui touche à la mode, à la confection, à la gainerie, au ruban, en a tiré un utile parti.

Jusqu'en 1880, cette industrie très resserrée et peu connue n'avait qu'une production restreinte. Les progrès accomplis dans ces dernières années l'ont placée au premier rang de celles dont Lyon peut être fier.

C'est maintenant un facteur puissant et indispensable de notre grand commerce d'exportation.

L'industrie lyonnaise de la soierie s'est là encore manifestée à l'Exposition universelle sous les aspects les plus divers, et a su fournir des produits répondant aux exigences les plus variées de la consommation.

*
* *

Mais si les épais velours, les brillants satins, les riches brocarts, les lampas, les damas n'ont point satisfait tous les besoins dans l'ordre économique, s'il a fallu créer ces étoffes bon marché dont nous venons d'apprécier quelques types, de même, dans l'ordre décoratif, la toilette féminine ne pouvait se contenter d'une série d'éléments ayant des qualités à peu près similaires, des airs de famille trop marqués.

La fantaisie demandait des genres plus distincts encore, et de même qu'à la beauté doit se joindre la grâce, à la splendeur elle voulait pouvoir allier la légèreté, à la magnificence le vaporeux, à la somptuosité l'élégance.

Sans parler des tissus légers, des gazes, des tulles, des crêpes, des grenadines, qui à Lyon sont l'objet d'une importante production, nous pouvons constater que, dans une branche bien spéciale et bien artistique, celle de la dentelle, l'industrie lyonnaise s'est fait une place à part et de premier ordre.

La dentelle a une histoire non moins ancienne ni moins glorieuse que la soie. Apanage exclusif des femmes, et des femmes du plus haut rang dès les temps les plus reculés, elles se partageait avec la broderie, l'emploi de leurs loisirs.

Chez les Egyptiens, les robes d'apparat étaient recouvertes de réseaux brodés sur leurs bords de motifs d'or, d'argent et de couleurs. Des statues de l'époque romaine nous prouvent que l'art que l'on appelait en Grèce *opus phrygianum*, tant les Phrygiennes y excellaient, n'avait point été abandonné.

Dans l'histoire des régions d'Occident, la dentelle est mentionnée dès les premières époques sur lesquelles existent des mémoires authentiques; et au Moyen-Age les nobles dames réunissent chez elles jeunes femmes et jeunes filles de leur entourage pour broder, faire de la dentelle, tout en égayant leurs travaux de *chansons à toile*.

I jor fist es chambre son père
Une estole et I amict pere
De soie et d'or molt soutilment,
Si i font ententevement
Mainte croisette et mainte estoile
Et dist ceste chanchon a toile.

Isabelle-la-Catholique, Marie Stuart, Catherine de Médicis, Marguerite d'Angoulème pour ne citer que les noms les plus illustres excellaient dans ces travaux délicats.

Puis il en est advenu, comme pour tant d'œuvres autrefois individuelles, que la mécanique s'est ingéniée à égaler la dextérité de la main humaine. Sans la supplanter entièrement, elle a su réaliser des résultats qui semblaient pour toujours défier ses atteintes. La production industrielle s'est substituée ainsi à la fabrication lente et restreinte, des débouchés imprévus ont été ouverts, et le luxe, monopole d'abord de quelques privilégiés, s'est répandu dans toutes les couches de la société.

Est-ce un bien, est-ce un mal? Ce n'est pas ici qu'il appartient de le discuter. Le fait est là, et ce sont ses conséquences industrielles seulement que nous voulons passer en revue.

***

On peut définir la dentelle un réseau formé de fils et orné d'un dessin (1).

Les premières dentelles furent désignées par le mot de *passement;* au xve siècle apparaissent, dans les inventaires, les *passements dentelés*. Ce n'est qu'à la fin du xvie qu'on trouve, dans un livre de modèles, les premiers dessins pour *dentelles*.

La plupart des dentelles connues alors sont énumérées dans la *Révolte des Passements*. A la suite d'un édit somptuaire, les broderies se réunissent :

Les Points, Dentelles, Passemens,
Qui, par une vaine despence,
Ruynoient aujourd'huy la France.

Elles cherchent des mesures pour le salut commun. Point de Gênes et Point de Raguse haranguent la compagnie. Les autres prennent la parole tour à tour. Une dentelle d'Angleterre propose la retraite dans un couvent. Refus des dentelles de Flandre. Bref chacune se retire en son pays, sauf celle d'Aurillac qui, habituée aux douces senteurs, craint de servir désormais à passer du fromage d'Auvergne.....

Les centres de fabrication française, étaient Arras, Lille, Valenciennes, Caen, Bayeux, Paris, Aurillac, le Puy, Mirecourt, Charleville, Sedan, Lyon. A l'étranger, Bruxelles, Malines, Louvain, Bruges, Ypres, Gênes, Venise, Milan, Raguse, la Saxe, la Hongrie, etc., étaient renommés.

C'est à l'influence italienne que la France doit, au xvie siècle, la mode des dentelles. Catherine de Médicis l'apporta. La *fraise*, que Henri II adopta pour dissimuler une cicatrice, la maintint. Henri IV chercha à la prohiber. Mais il avait les femmes contre lui et il mourut dans une chemise ornée « d'une large dentelle autour du col et à la poitrine ».

Avec Marie de Médicis, apparaît la superbe collerette en éventail bordée de dentelle. Dès lors, la dentelle envahit tout même l'église dont elle décore

(1) *Histoire de la dentelle* par Mme Bury Palliser.

A. Storck, édit. Lyon

ÉTOFFE GAUFRÉE ET IMPRIMÉE
De MM. FRANCISQUE VOLAND & Cie

les autels. La folie des *cols rabattus* et *manchettes à revers* atteint son comble : Cinq Mars, au moment de son exécution place des Terreaux, laisse 300 paires de ces garnitures.

On mettait de la dentelle partout, au col, au poignet, à la jambe. Sous la Fronde, les larges bottes formaient de vastes entonnoirs; on les garnit de quelques rangs de point de Gênes. Des garnitures, rabat, manchettes et canons coûtaient jusqu'à 13,000 écus; des canons seuls 7,000 livres la paire.

Au mariage de Louis XIV, la dentelle noire espagnole, reprend l'avantage; et à la prise d'habit de Mme de La Vallière, on porte des *robes noires transparentes* sur du brocart.

C'est alors que Colbert songea à fabriquer en France ces ornements coûteux qui prélevaient un impôt énorme au bénéfice de l'étranger, afin que, si la noblesse se ruinait, ce fût au moins au profit du pays. En 1665, il établit près d'Alençon un atelier de trente dentellières. Le roi trouva les produits à son goût, et le *Point de France* fut si bien adopté qu'en 1669 l'établissement distribuait 50 % de dividende. Une seconde manufacture fut établie. Puis diverses villes du royaume suivirent le mouvement.

Les dentelles pénétrèrent partout. Aux ajustements des hommes et des femmes, s'ajoutaient les garnitures de serviettes, de lits, de baignoire même, car on recevait au lit et au bain, et il se fallait partout montrer dignement. Marmitons et domestiques en portaient sur leurs livrées et des plus belles. En garnitures de draps pour relevailles, on arrivait à dépenser 30 et 40 mille livres. La vogue devient telle qu'on représente des dentelles dans les beaux façonnés de l'époque (*voir notre fig.* 10).

Sous Louis XV, le Point de France eut pour concurrents le Point d'Angleterre et la Malines, l'Alençon et l'Argentan.

Puis Louis XVI monta sur le trône, Marie-Antoinette joua à la bergère à Trianon, et la mousseline et le linon garnis de légères Malines détrônèrent les riches Points. Mais l'église et ses grands dignitaires restaient fidèles aux anciennes splendeurs, et le cardinal de Rohan officiait, à Versailles, dans une aube estimée 100,000 livres.

La Révolution fait fermer les manufactures. Un grand nombre d'entre elles disparaissent. Ce n'est qu'avec l'Empire et la protection de Napoléon que Bruxelles, Alençon, Chantilly retrouvent des jours de prospérité. Marie-Louise reçoit dans sa corbeille pour près d'un million de dentelles.

En 1818 nouvelle commotion, industrielle cette fois ; le tulle mécanique est inventé et adopté par la mode.

La concurrence amène le bon marché, mais développe la consommation et vers 1850, les fabriques sont de nouveau en pleine activité.

*
* *

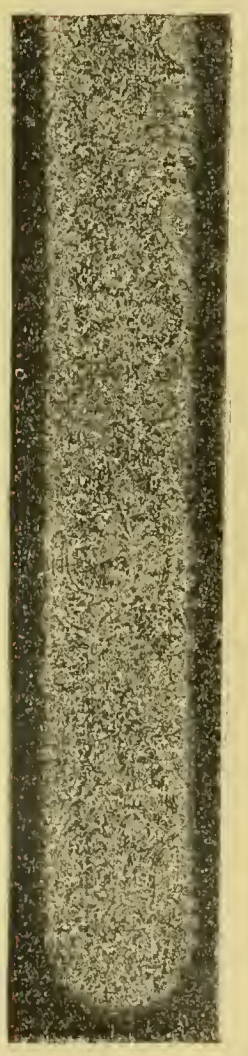

Dans ces avatars de l'industrie dentellière qu'avait fait notre ville ?

Dès le XVIIIe siècle on y fabriquait des dentelles d'or et d'argent enrichies d'ornement. Plus tard la région était réputée pour certains Points. Sans aller jusqu'en Auvergne ou en Bourgogne, dont les produits étaient célèbres, on trouvait à Saint-Étienne des dentelles ressemblant aux Valenciennes et estimées pour leur solidité. Les plus fines servaient de manchettes. A Manceau près du Pont-de-Beauvoisin on fabriquait beaucoup de blondes, connues sous le nom de *bisettes*.

A la fin du XVIIIe siècle, Lyon et Nîmes comptaient, à elles deux, 2,000 métiers à tulle, alors que l'Angleterre n'en possédait que 1,200. Ce tulle de soie était brodé à Condrieu pour en faire des voiles et des mantilles fort estimés surtout dans les pays de langue espagnole.

Le système Jacquard amena l'invention de la dentelle mécanique et des blondes brochées. Aujourd'hui on fabrique au métier presque toute espèce de dentelle, et la distinction avec la dentelle à la main est fort difficile.

*
* *

A l'Exposition de 1889, la maison Dognin, particulièrement, a représenté Lyon dans les divers genres, tulles, dentelles à la main, dentelle mécanique, et prouvé une fois de plus qu'aucune des branches du tissage artistique n'était étrangère à notre ville.

Fondée au commencement du siècle, elle a toujours su se maintenir à la tête des maisons de son genre par l'importance

de son matériel et ses efforts constants pour le maintenir au niveau des derniers perfectionnements.

Dès 1825, M. Dognin inventait le *tulle grenadine*, puis plus tard le *tulle zéphir* et le *tulle illusion*. Sa maison était la première qui fît en France le tulle de Bruxelles sur métier Bobin.

L'usine de la Croix-Rousse renferme les types de métiers les plus variés. La maison Dognin les construit d'ailleurs elle-même depuis 1872 ainsi que les métiers à broder.

On ne se doute guère, à voir un léger voile de tulle ou les plis soyeux d'une blonde espagnole, de la quantité de fer et de cuivre, de petites mains mécaniques, de doigts d'acier agiles et délicats qui concourent à la conversion du fil de soie en ces tissus tout de grâce, de finesse, de transparence. L'énormité des outils contraste singulièrement avec la délicatesse des produits ; mais les proportions lilliputiennes de certains détails expliquent ce résultat merveilleux. Ainsi les cravates genre Alençon, dont nous reproduisons trois spécimens, sont des plus fins tissus qui existent dans ce genre. Le métier qui les fabrique mesure 3 mètres de largeur ; mais 4,000 bobines croisent leurs fils dans tous les sens pour l'exécution d'un de ces dessins et 36 d'entre elles tiennent dans un espace de 25 millimètres.

Le caractère absolument original et personnel de la maison Dognin réside dans la centralisation de tous les moyens qui concourent à sa production. Depuis le crayon du dessinateur jusqu'au marteau du forgeron, tout tend, sous une direction unique, à la réalisation de l'idée artistique, répondant à la création d'un nouveau genre ou à la reproduction des vieux Points.

Nous ne donnons que quelques spécimens de ses produits. Ils suffiront pour montrer leur variété et la perfection d'exécution qui est obtenue.

De la cravate de quelques centimètres de large dont nous avons déjà parlé au volant de 140 centimètres de haut, que nous reproduisons aussi, on conçoit que le champ est vaste.

Les unes et les autres sont en dentelle mécanique. Il en est de même de cet éventail Chantilly de dessin Louis XV si délicat, qui termine cette note.

En revanche, c'est aux habiles ouvrières de Condrieu, déjà réputées au siècle dernier, qu'est dû ce pur chef-d'œuvre de broderie qui constitue le volant de vieil Alençon. La maison Dognin possède dans cette localité une importante organisation : 3,000 ouvrières y ont travaillé pour elle à certains moments. Depuis dix ans, elle y a fondé une école de dessin pour brodeuses, qui, maintes fois, a été honorée de prix décernés par le ministère des Beaux-Arts.

VOLANT DENTELLE

de la Maison DOGNIN & Cie

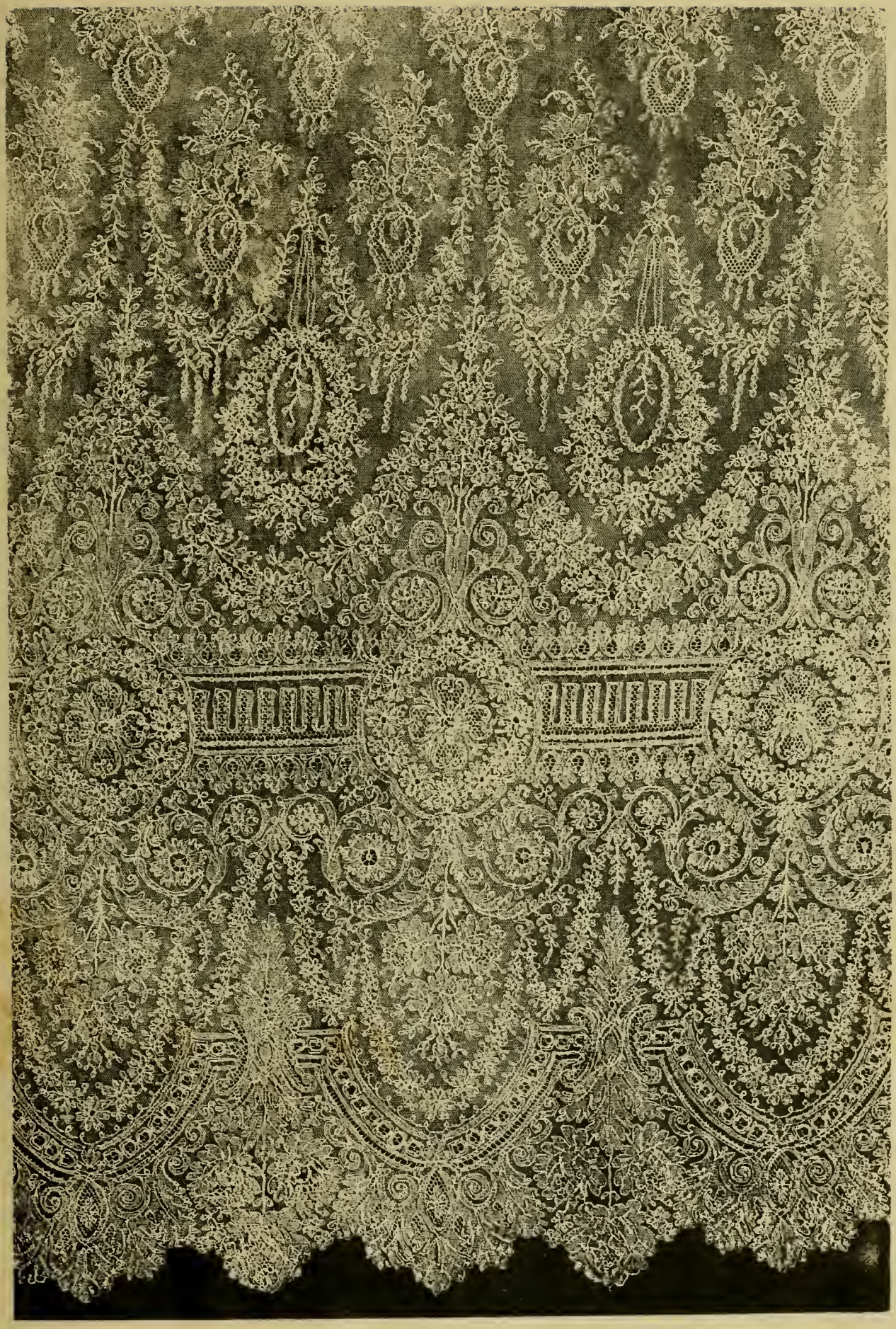

*
* *

Nous voici arrivé au terme de notre tâche de cicérone.

Nous ne reviendrons pas sur l'impression qu'a causée cette admirable exposition Lyonnaise. Les documents que nous avons pu produire, grâce au bienveillant concours de la plupart des fabricants que nous avons sollicités, nous dispensent de rechercher de nouveaux qualificatifs. Nos lecteurs sont en mesure désormais de les trouver eux-mêmes, parfaitement appropriés à l'objet.

Nous n'achèverons pas, cependant, sans remercier encore nos collaborateurs ; sans rendre un juste hommage au prix que donnent à ce travail les reproductions en photogravure de MM. Lumière ; et enfin sans mentionner particulièrement l'obligeance inaltérable avec laquelle M. Pariset, ancien fabricant de soieries, nous a signalé tous les documents qui pouvaient nous éclairer, prêté ses matériaux personnels, et nous a guidé dans une voie où nous étions complètement étranger.

A. STORCK

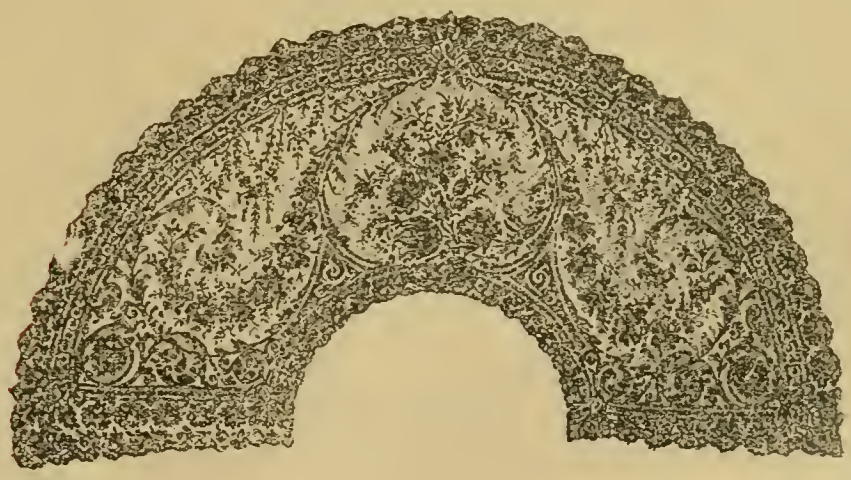

EXPOSANTS LYONNAIS

Groupe IV. — Classe 33

Araud Neveu & **Eyraud** (C.), rue Saint-Polycarpe, 12. (Maison fondée en 1847). — Soieries, nouveautés pour parapluies et ombrelles, tissus garantis.

Médailles d'argent : Londres, 1862 ; Paris, 1867 et 1878.

Armandy & Cie, quai de Retz, 2. — Soies ouvrées.

La maison Armandy compte aujourd'hui parmi les plus importantes dans l'industrie et le commerce des soies. Son existence remonte à 1850.

Peu importante au début, elle s'est successivement développée, en s'initiant de plus en plus aux besoins de la consommation et en perfectionnant son outillage industriel, suivant les nécessités ou les exigences du moment.

Son siège principal est à Lyon avec maison à Paris et des agences sur toutes les places soyeuses de l'Europe et de l'Extrême-Orient.

Le centre de sa production en France est à Taulignan (Drôme), où elle occupe, dans ses usines libres, la presque totalité de la population ouvrière du pays et des environs.

Mais le personnel ouvrier de la région ne suffisant plus dès longtemps au développement de son industrie, la maison a dû ajouter à ses diverses usines, *trois orphelinats industriels importants*, où, malgré toutes les crises meurtrières du commerce et de l'industrie de la soie, et après beaucoup de peines et de sacrifices pécuniaires. elle est arrivée à une organisation vraiment considérable, où se trouvent réunis tous les perfectionnements industriels, avec le bien-être moral et matériel de tout le personnel qui y est occupé.

Outre cela, à titre d'encouragement, dans le but d'assurer la stabilité du personnel, et d'avoir ainsi des ouvriers plus expérimentés, la maison a institué depuit quelques années, des primes annuelles d'ancienneté pour tous ses ouvriers et ouvrières les plus méritants, et ayant au moins six ans de séjour et de bons services dans la maison ; ces primes leur sont comptées chaque année et versées ensuite à la Caisse d'épargne au crédit de chacun.

La production annuelle de la maison est de 280.000 kilos environ de soies ouvrées, de provenances asiatiques à peu près exclusivement.

Elle occupe pour cela environ 2.500 ouvriers et ouvrières dont 6/700 orphelines placées dans la maison par les différentes sociétés de bienfaisance, ou administrations hospitalières de plusieurs départements.

La maison a pris part aux différentes grandes expositions qui ont eu lieu en France et à divers concours, où la supériorité de son organisation et de ses produits lui ont valu : à Lyon en 1873 une médaille d'argent, à Paris en 1878 et 1889, des médailles d'or et plusieurs autres médailles et diplômes d'honneur pour l'organisation et la direction de ses orphelinats.

Arquische, Voisin & Grospellier, rue Puits-Gaillot, 2. — Soieries unies, façonnées, noires et couleurs.

Atuyer, Bianchini & Férier, place Tolozan, 22. — Soieries.

Audibert (L) & Cie, Grande Rue des Feuillants, 1. — Soieries unies et façonnées, noires et couleurs, armures et nouveautés, velours unis, noirs et couleurs.

Médailles : Londres, 1862 ; Paris, 1867 ; Le Hâvre 1868. — Médaille de mérite : Vienne, 1873. — Prize Medal et Diplôme : Philaldelphie, 1876. — Médaille d'or : Paris, 1878. — Médaille et diplôme de mérite ; Melbourne, 1880. — Médaille d'or : Amsterdam, 1888.

Bardon, Ritton & Mayen, 4, Grande rue des Feuillants. — Soieries unies et façonnées, armures et nouveautés pour robes, modes et confections, velours noirs et couleurs.

Maison fondée en 1845 sous la raison sociale Martel et Delacroix avec MM. Bardon et Ritton pour collaborateurs depuis cette époque, lesquels sont devenus chefs de la maison en 1854, collègues par conséquent depuis les quarante-cinq ans que la maison existe. La raison sociale est devenue Bardon, Ritton et Mayen en 1877, par suite de l'adjonction de M. Mayen, l'un de leurs principaux collaborateurs.

Cette maison a passé par toutes les phases de la mode en transformant son genre de fabrication au fur et à mesure de la demande avec une minutie telle dans les détails qu'elle lui a fait prendre dès le début l'initiative d'une organisation toute particulière dans les montagnes du Bugey uniquement pour arriver à obtenir avec un air pur la grande fraîcheur des teintes dans les nuances claires. C'est ce qui lui a assuré sa suprématie et un chiffre d'affaires important dans tous les genres qu'elle a entrepris, passant tour à tour des étoffes unies, armures et nouveautés, (en se créant une spécialité remarquable pour la faille couleur), aux grands façonnés, moirés et *velours* genre où elle obtient un succès marqué et où elle excelle tout particulièrement.

Des tissus riches destinés à la clientèle aristocratique, qu'elle perfectionne de plus en plus, elle a, par suite des changements de la mode, vulgarisé sa production en organisant chez elle le tissu teint en pièces fabriquant depuis les prix les plus modiques jusqu'aux plus élevés et tous les articles que la fabrication de ce genre comporte.

Son succès à toutes les expositions auxquelles elle a pris part a souligné magnifiquement l'importance des étapes graduées qu'elle parcourait dans la fabrique et de sa notoriété dans notre ville en obtenant les récompenses suivantes :

Médailles : Londres, 1862 ; Paris, 1867. — Diplôme d'honneur : Le Hâvre 1868. — Médaille de progrès : Vienne, 1873. — Grande Médaille : Philadelphie, 1876. — Médaille d'or : Paris, 1878. Amsterdam, 1883. — Diplôme d'honneur et Croix de la Légion d'honneur : Anvers, 1886.

Barral, Chanay & Cie, place du Griffon, 3. — Soieries unies et nouveautés.

Médailles : Paris, 1855-1867 ; Vienne, 1873 ; Philadelphie, 1876 ; Paris, 1878.

Ancienne maison Sevene, Barral et Cie, fondée en 1838, s'occupant spécialement des articles de grande consommation surtout des genres de fabrication suisse.

Elle est arrivée à la suite de longs et coûteux efforts à produire ces articles à des prix rivalisant avec Zurich et s'est acquis de ce chef une grande réputation.

Soieries unies, façonnées et imprimées pour Modes, Robes, Confections et Cols. Spécialité d'articles pour éventails.

Bérard & Ferrand, quai de Retz, 2. — Soieries unies et grands façonnés, armures pour robes et confections, velours façonnés.

Médailles : Paris, 1855 ; Londres, 1862 ; Paris, 1867 ; Le Hâvre, 1868. — Médaille de progrès : Vienne, 1873. — Diplôme d'honneur et Croix de la Légion d'honneur : Amsterdam, 1883.

Une ancienne maison lyonnaise qui a porté très haut l'art du tissage de la soie.

Fondée il y a plus de cinquante ans, depuis 1870, elle est aux mains des patrons actuels.

Les étoffes façonnées ayant été délaissées par la mode française et européenne, la maison dut, pendant de longues années, tourner tous ses efforts vers les Echelles du Levant.

Aussi, M. Bérard fut-il entraîné par les nécessités de son industrie à faire de nombreux voyages en Orient. Il parcourut ainsi l'Empire ottoman tout entier, de Tunis à Bagdad, l'Egypte, les Indes, et transforma dans ces régions le commerce lyonnais. Ce fut en 1872, au lendemain de nos désastres, qu'il entreprit ces voyages pour aller chercher du travail pour les ouvriers de notre cité exposés à la misère par les suites de la guerre et les ruines de l'année maudite.

Dès 1872, dès l'époque où la mode parisienne revint aux étoffes façonnées, la maison Bérard et Ferrand prit la tête du mouvement qui ouvrit une ère nouvelle pour l'industrie lyonnaise.

Désormais, elle se consacra à la confection d'étoffes merveilleuses, œuvres d'un goût exquis, qui ont été successivement admirées dans toutes les Expositions universelles.

Robes magnifiques portées par les reines et les impératrices, dans les cérémonies de leurs couronnements, robes de nos grandes actrices, qui ont étincelé au feu de la rampe dans des créations célèbres, ces étoffes sont quelquefois de véritables tableaux d'art, et, il faut l'ajouter, des tableaux d'un prix élevé : quelques-unes de ces robes ont coûté de trois cents à cinq cents francs le mètre.

Pour tisser ces étoffes merveilleuses, il faut un outillage industriel de premier ordre et, à côté des dessinateurs de grand talent, des ouvriers qui, eux aussi, sont de véritables artistes.

Il est quelques-unes des étoffes sorties de la maison Bérard et Ferrand qui ont exigé, tant des patrons que de tous leurs collaborateurs, la solution de difficultés qui paraissent au premier abord insurmontables.

La maison Bérard et Ferrand a reçu de nombreuses récompenses légitimement conquises par son talent artistique : médailles aux expositions de Paris, Londres, Paris, Le Hâvre, Vienne, Paris.

En 1883, à l'Exposition universelle d'Amsterdam, elle obtint un diplôme d'honneur, et M. Bérard reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Béraud (J.) & **C**ie, place Tolozan, 18. — Soieries haute nouveauté, façonnées et unies pour robes et confections.

Médailles d'or : Paris, 1878 ; Melbourne, 1880 ; Amsterdam, 1883.

Ce fut un véritable artiste, M. Michel Béraud père, dont les dessins étaient recherchés comme autant de chefs-d'œuvre de goût, qui contribua en 1876 à la fondation de cette maison. M. Béraud qui fut un de nos dessinateurs de fabrique les plus distingués, s'était acquis une réputation méritée, qui lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

La maison J. Béraud et Cie s'est toujours inspirée des traditions artistiques si pures de son principal fondateur. Aussi dès son début, ne tardait-elle pas à s'acquérir une place importante, parmi les maisons les plus anciennes et les plus renommées. Les succès qu'elle eut aux différentes Expositions ont été des plus honorables et lui ont valu à chacune d'elles la médaille d'or.

Elle s'est toujours attachée à la fabrication de ces étoffes de prix, de ces soieries de luxe, où éclate vraiment la supériorité de notre industrie, notamment à la fabrication de soieries grands façonnés, velours en tous genres, haute nouveauté pour robes et manteaux de cour.

Aussi ne s'étonnera-t-on point que plusieurs spécimens de sa fabrication aient enrichi les vitrines du musée d'Art et d'Industrie où ils attestent que ni le goût, ni les traditions artistiques, puisées à bonne source et qui ont fait la fortune et la célébrité de la vieille fabrique Lyonnaise, ne sont perdus où dédaignés, aujourd'hui, mais au contraire sont mises plus en honneur, et plus intelligemment cultivés qu'ils ne l'ont jamais été.

Bianchini, Bernard & **C**ie, place Croix-Paquet, 3. — Soieries, crêpes de Chine, nouveautés et velours façonnés.

Mentions honorables : Paris, 1855 et 1867.

Bickert & **Besson**, rue Désirée, 16. — Velours soie et mécaniques brochés et damassés, peluches, ameublements. Spécialités pour l'Algérie, le Maroc et les Indes. Ornements d'église pour les Israélites.

Bonnet (J.-B.), rue de l'Arbre-Sec, 9. — Grenadines, crêpes de Chine gazes, nouveautés pour modes, robes et confections.

Bonnet & **C**ie (Les petits-fils de C. J.), 8, rue du Griffon, Successeurs de **Bonnet** (Claude-Joseph), et **C**ie. — Soieries noires, nouveautés et couleurs.

Paris, 1844, Croix de la Légion d'honneur. — Porto, 1865, Croix de chevalier de l'ordre du Christ. — Paris, 1867, Croix d'officier de la Légion d'honneur. — Paris, 1844, Médaille d'or. — Paris, 1849, Médaille d'or. — Londres, 1831, Médaille de mérite — Paris, 1855, Médaille d'or. — Londres, 1862. Médaille de mérite. — Dublin, 1865, Médaille de mérite. — Porto, 1865, Médaille d'or. — Paris, 1867, Médaille de 1re classe. — Le Hâvre, 1868, Diplôme d'honneur. — Lyon, 1872,

Diplôme d'honneur. — Vienne, 1873, Grand diplôme d'honneur, Médaille de progrès. — Philadelphie, 1876, Médaille, — Paris, 1878, Grand prix, Croix de chevalier de la Légion d'honneur, Diplôme d'honneur, (Exposition du Ministère de l'intérieur). — Sydney, 1889, 1re Récompense. Amsterdam, 1883, Diplôme d'honneur. — Anvers, 1885, Diplôme d'honneur.

M. C.-J. Bonnet a fondé sa maison de fabrique de soieries, à Lyon en 1810.

La perfection qu'il s'est toujours attaché à donner à ses produits, pendant sa longue carrière commerciale de 1810 à 1867, a valu à sa marque de fabrique sa haute réputation.

En 1832, il avait créé son importante usine de Jujurieux (Ain) dont il fit un établissement modèle, pour la préparation des matières soyeuses et la fabrication des étoffes.

A la mort de M. C.-J. Bonnet en 1867, ses collaborateurs, ont continué son commerce sous la raison sociale : *Les petits-fils de C.-J. Bonnet et Cie*.

Suivant, les traditions du fondateur de la maison, ils mettent en première ligne pour obtenir la qualité de leurs tissus, la nature et la provenance des matières et leur parfaite préparation.

Ils exercent leur industrie à Lyon, à Jujurieux et dans les Cévennes.

Dans les Cévennes les filatures de premières marques qu'ils occupent, produisent leurs soies grèges.

A Jujurieux toutes les opérations appliquées à la matière soyeuse pour la transformer en étoffe se pratiquent dans les ateliers de l'usine.

Elle comprend pour ces divers travaux :

Une filature;

Un moulinage pour l'ouvraison des grèges;

Un atelier de dévidage pour soies teintes;

Un atelier d'ourdissage, pliage et tordage des chaînes;

Un atelier de lissage pour la fabrication des remisses;

Un atelier de tissage mécanique.

En dehors de l'usine, la maison occupe à domicile, de nombreux métiers de tissage à la main.

A Lyon; dans le quartier de la Croix-Rousse, un atelier d'ourdissage et pliage, prépare les chaînes desinées aux maîtres tisseurs Lyonnais.

A son ancienne spécialité, des soieries noires et armures, la maison Les petits-fils de C.-J. Bonnet et Cie a joint la fabrication des soieries couleurs et des façonnés.

Bonnet, Ramel, Savigny, Giraud & Cie, route de Vaulx, 15. — Teinture en flottes des soies, tussah, laine et coton, etc.

Bonnetain (E.), **Bayle & Cie**, place Croix-Paquet, 11. — Soieries, nouveautés et rubans.

Le Hâvre, 1868, Mention honorable. — Lyon, 1872, Médaille de bronze.

Boucharlat Frères & **Pellet**, rue du Griffon. — Etoffes de soie unies, façonnées et armures.

Bouvard (Eugène) & **Mathevon** fils (Henry), place Tolozan, 26. — Etoffes pour ameublements, étoffes façonnées pour robes, articles de dorure.

Médailles d'or à toutes les Expositions de Londres et de Paris ; Légion d'honneur en 1867; Couronne de fer, Vienne, 1873. — Hors concours, jury, Paris, 1878.

Boyriven Frères, rue Lanterne, 1. — Satins, damas, reps, soie.

Seize médailles dont huit en or, aux diverses Expositions. — Diplôme d'honneur à l'Exposition de Paris 1878.

La maison Boyriven a été fondée en 1832 par M. Boyriven père, pour la fabrication des soieries, galons et étoffes pour meubles et pour voitures. Elle a été dirigée depuis 1852 par les fils du fondateur qui ont su lui donner une nouvelle impulsion et avec l'aménagement des wagons de chemins de fer, lui créer de nouveaux débouchés. L'importance de cette maison est aujourd'hui considérable et sa réputation universelle, avec les trois grands établissements à Lyon, Paris et Madrid, sa grande fabrique de galons et passementeries à Neuilly, sa manufacture de draps d'Elbeuf et sa fabrique de moquette à Tourcoing. Ce qui nous intéresse tout particulièrement, c'est qu'elle a importé dans notre ville une industrie qui n'existait pas auparavant. En même temps, en effet que la première, en France, elle organisait dans son usine de Neuilly la fabrication mécanique des galons, pour voitures et pour chemins de fer, elle installait à la Croix-Rousse une fabrique pour les étoffes de carrosserie et d'ameublements riches.

La maison Boyriven a pris part depuis sa fondation aux principales expositions. Elle a été dans toutes très remarquées et a obtenu les plus flatteuses distinctions. Elle a obtenu dans ces diverses expositions dix-sept récompenses, huit médailles d'or, six médailles d'argent, deux médailles de bronze et un diplôme d'honneur. Les articles galons et soieries ont toujours obtenu les plus hautes récompenses du jury, c'est-à-dire des médailles d'or, à Amsterdam, Bruxelles, Lyon, Melbourne, Nice et Paris, 1875-1878 et 1889. Ce sont là des succès que nous sommes heureux d'enregistrer pour notre industrie locale et qui montrent que Lyon est justement placé, dans toutes les branches de l'activité commerciale, à la tête des cités laborieuses.

Bresson, Agnès & Cie, rue de la République, 1. — Soieries, nouveauté.

Brosset-Heckel & Cie, 8, place Tolozan. — Satins, soieries, armures.

Maison fondée à la fin du siècle dernier par M. Luquiens, auquel succéda M. Louis Heckel son neveu. Par suite de la mort de M. Louis Heckel survenue en 1868, la maison passa entre les mains de M. Brosset-Heckel son gendre.

Les produits de cette maison sont réputés dans le monde entier et ont été consacrés par deux croix de chevalier de la Légion d'honneur, une croix de l'ordre du Christ du Portugal et par les hautes récompenses obtenues dans les expositions universelles suivantes :

Hautes récompenses aux principales Expositions : Paris, Londres, Porto, Le Hâvre, Lyon, Vienne, Philadelphie. — Grande Médaille et Croix de chevalier de la Légion d'honneur, Paris, 1878.

Brunet-Lecomte, Moïse & Cie, place Tolozan, 24. — Soieries unies et façonnées, soieries imprimées, gazes nouveautés.

Médailles d'or : Paris, 1855 et 1878. — Médailles d'honneur : Dublin, 1862 ; Londres, 1862 ; Porto, 1865. — Médailles de 1re classe : Londres, 1851 ; Saïgon, 1867, Paris, 1867. — Diplôme d'honneur : Le Hâvre, 1868. — Médaille de progrès de 1re classe : Vienne, 1873. — M. R. Brunet-Lecomte a reçu la croix de la Légion d'honneur en 1860, et celle du Christ du Portugal en 1864.

La maison Brunet-Lecomte Moïse et Cie, fondée en 1844 par M. René Brunet-Lecomte et Guichard mérite une mention spéciale dans la nomenclature des anciennes manufactures lyonnaises. C'est elle en effet qui la première a compris toute la valeur des nouveaux procédés d'impression sur les tissus de soie, appliqués pour la première fois en 1825 par M. Brunet-Lecomte, père de l'associé actuel, dans la fabrique

de Viziile, et aux progrès desquels elle a contribué pour une part considérable. Classée hors de pair pour la fabrication des soieries et foulards imprimés, dans laquelle elle a acquis une réputation justifiée par la variété et le goût réellement artistique de ses produits, cette maison s'est rendu compte que le temps des spécialités est passée. Aussi la voyons-nous occuper une place de premier ordre dans la fabrication des façonnés haute nouveauté pour robes et modes, les gazes riches, les grenadines, les crêpes de chine façonnés brochés et unis, les peluches. Les premières récompenses que la maison a obtenues à toutes les expositions depuis 1851 et dont nous donnons plus haut la liste sont venues couronner les efforts persévérants de ses chefs et ont été un hommage rendu aux soins consciencieux et à la loyauté qu'elle apporte à la fabrication de ses tissus et au goût parfait qu'elle a toujours montré dans la création de la nouveauté.

M. Brunet-Lecomte a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1860, lors de l'inauguration du Palais du Commerce, et chevalier du Christ du Portugal en 1865.

Chabert (J.) & Cie, à Chomérac (Ardèche) et à Lyon, 4, rue Garet. — Soies grèges.

Dans ces dix dernières années, la maison J. Chabert et Cie a transformé ou renouvelé son outillage, elle a adopté et appliqué les nouvelles méthodes pour filer et mouliner la soie avec perfection et économie, tout en conservant ce que les anciennes avaient de bon.

L'exemple donné par cette Maison commence à être suivi, et, depuis deux ou trois ans, un grand essor a été donné en France dans le sens de la filature à meilleur marché, tout en améliorant, plutôt qu'en la diminuant, la qualité de la soie.

La collaboration constante de cette Maison, depuis sept à huit ans, avec M. E. W. Serrell, qui s'est fait un nom d'une autorité indiscutée dans la filature de la soie, a beaucoup aidé au mouvement progressiste qui s'est fait, en France, dans cette industrie.

On peut dire qu'il existe aujourd'hui un noyau de filatures, qui va se développant très vite, pouvant lutter comme bon marché avec les meilleures organisations italiennes, et cela, sans rien abandonner de la qualité vraiment supérieure de nos belles soies de France, pour les articles riches, demandant solidité, régularité, brillant. Grâce à cela, l'industrie nationale de la filature en France pourra revoir ses beaux jours d'autrefois, et, pourra absorber les cocons qui se récoltent en plus grande abondance sur le sol national, grâce aux meilleures récoltes résultat de la régénération des races jaunes pays, par la méthode de l'éminent Pasteur. Nous arriverons ainsi à ne plus voir notre matière première aller se filer en Italie, au préjudice de notre main d'œuvre, de notre industrie nationale.

Depuis 1872, MM. Chabert et Cie ont *créé, en collaboration avec la maison A. Duvergier, ingénieur-constructeur, un appareil spécial pour l'étouffage des cocons, qui réunit de grands avantages ; l'usage de cet appareil, dont les dessins et le droit de reproduction restent sa propriété, se généralise avec le temps dans les filatures de cette Maison.*

En moulinage elle ne s'est pas montrée moins progressiste ; après études faites, et notamment après l'Exposition de Milan en 1880, où J. Chabert a été délégué par la Chambre de Commerce de Lyon pour le moulinage de la soie, elle a importé d'Italie tout ce qui lui a paru bon, et, elle l'a harmonisé avec ce que les méthodes françaises ont de supérieur ; en peu d'années elle a créé une école, et elle a appliqué ses nouveaux procédés dans les moulinages.

Un rapport adressé à la Chambre de Commerce par J. Chabert après avoir rempli son mandat de délégué à l'Exposition de Milan et dans les moulinages italiens, reste comme un témoignage de l'étude approfondie qu'il a faite à cette date, avant et après, du moulinage italien comparé au moulinage français. Ce rapport a pu profiter au moulinage français puisqu'il a été rendu public, ayant eu les honneurs de l'impression.

En résumé la maison Chabert pleine d'initiative, toujours sur la brèche du progrès, n'a cessé de se montrer prête à adopter tout système nouveau amenant amélioration, rapidité et économie de production

ce qui lui a permis, d'atteindre; comme chiffre produit, une des plus grandes places dans l'industrie de la soie d'Europe, soit 50,000 kilogrammes dans ses usines de filature, 30,000 kilogrammes, filés sous sa direction dans les filatures de la Société Anonyme Serrel; et 200,000 kilogrammes de soies ouvrées dans ses usines de moulinage.

Aussi la part que cette maison a eue aux diverses expositions de Paris, 1867, première médaille d'argent, Lyon 1872 ; — Médaille d'or, Vienne, 1873 ; — Médaille de progrès, Philadelphie, 1876. — Médaille et décoration de la Légion d'honneur à M. Chabert père, alors à la tête de la maison, Paris, 1878 ; — Médaille d'or, Anvers, 1885 ; est la juste récompense de ses constants efforts pour faire progresser l'industrie de la filature et du moulinage de la soie.

Un point à noter pour l'histoire économique que d'autres feront sans doute sur la situation à Lyon, et dont nous nous efforçons simplement dans notre modeste sphère de réunir les matériaux, c'est l'organisation intelligente et rationnelle qui se révèle dans tous les rouages de la direction. Chaque filature, chaque moulin a son directeur-contremaître et à la tête de chaque groupe de filatures et de moulinages est placé un directeur associé ou intéressé.

La sagesse et la prévoyance économique de la maison Chabert se sont également préoccupées du sort des 3,500 personnes qu'elle occupe dans ces ateliers, filatures ou moulinages.

Des soins médicaux sont donnés gratuitement au personnel dont elle améliore, le plus possible, la situation matérielle et morale. Elle a obtenu une médaille d'argent de la Société de Protection de Paris, le 30 avril 1876, pour soins donnés aux ouvriers de ses usines.

C'est là une des récompenses peut-être les plus précieuses pour les chefs de la maison. Par la collaboration assidue et reconnaissante des ouvriers, elle explique et justifie leurs succès industriels et commerciaux, elle ennoblit les autres distinctions qui leur sont décernées.

Chaix & Cie, rue de l'Arbre-Sec, 26. (Société en commandite par actions, pour le commerce et l'industrie de la soie, fondée en 1885). — Soies grèges et ouvrées de France, douppions et fils mélangés.

Cette maison s'est appliquée depuis plusieurs années à l'étude et au développement des procédés nouveaux de filature et a fait faire à cette industrie des progrès très sensibles par ses méthodes nouvelles et les procédés mécaniques spéciaux brevetés. L'attention du jury a été attirée par les organsins à trames de diverses qualités, mais toutes en cocons de France, qui font la base de la production de cette maison ; et aussi par les grèges spéciales de tous titres, mais surtout de titres très fermes (jusqu'à 300 deniers) qui constituent avec les fils mélangés soie et coton et soie et laine une des plus remarquables spécialités de cette production.

Chambre de Commerce de Lyon. — Exposition de ses services généraux dans l'intérêt de l'industrie de la soie.

Chambre de Commerce de Lyon (Exposition collective de soies écrues et d'étoffes de soie). Délégués : Natalis Rondot et S. Lilienthal.

Champagne, Range & Vernay, Grande-Rue des Feuillants, 6. — Soieries unies et façonnées.

Charbin (Etienne), Petite rue des Feuillants, 9. — Velours, peluches pour modes et gaînerie, soieries unies.

Paris, 1855, Londres, 1862 ; Paris, 1867 ; Vienne, 1873 ; Paris, 1878 ; Melbourne, 1880 : Amsterdam, 1883 ; Anvers, 1885.

Velours pour confection, mode et gaînerie, soieries unies, popeline, sicilienne, gros grains, cachemire, faille, armures, etc. — Velours et peluches en soie, lin, ramie et jute, en toutes largeurs jusqu'à 150 centimètres, pour Ameublement, Tenture et Gaînerie. — Peluches et velours imprimés et brodés. — Rayon spécial de satins unis teints en pièces. — Crêpe de Chine et nouveautés.

Cette maison, fondée en 1847 par M. Charbin père, est la plus ancienne qui se soit occupée de la fabrication des velours basses qualités, poil soie et poil schappe. C'est la première qui ait organisé mécaniquement le tissage de ces articles, soit à deux pièces, à deux navettes, soit à quatre, six ou huit pièces à une navette. C'est encore à la maison Etienne Charbin que l'on doit la première installation d'un atelier de teinture en pièces des velours et peluches que Lyon a si longtemps envié aux Anglais.

Nous applaudissons aux tentatives faites par nos industriels Lyonnais pour maintenir et développer la réputation de leurs produits et ne plus nous rendre tributaires de l'étranger.

Chatel & Tassinari (V.), place Croix-Paquet, 11. — Etoffes de soie pour ameublements, nouveautés pour robes, ornements d'église.

Médaille d'or : Londres, 1851 ; Paris, 1855 ; Londres, 1852 ; Paris, 1867 ; Vienne, 1873 ; Philadelphie, 1876 (hors concours, jury), Croix de la Légion d'honneur. — Médaille : Paris, 1878.

Clayette & Mantelier Jeune, place Tolozan, 18. — Velours unis noirs et couleurs, nouveautés pour modes.

Corron & Baudouin, rue Godefroy, 27. — Soies cuites, soies souples, toutes couleurs, laines et coton couleurs et noirs.

Devaux & Bachelard, rue Royale, 23 et 12, quai Saint-Clair. — Soieries unies, nouveautés et velours.

Médaille d'or : Paris, 1855. — Grande médaille, croix de la Légion d'honneur : Londres, 1862. — Grande Médaille : Paris, 1867. — Grande médaille : Vienne, 1873. — Grande médaille : Philadelphie, 1877. — Grande médaille : Melbourne, 1880 : Médaille d'or : Amsterdam, 1883.

Dognin & Cie, rue Puits-Gaillot, 1. — Tulles de soie, dentelles et broderies mécaniques.

Médailles à toutes les Expositions depuis 1847, Diplôme d'honneur, Croix d'honneur en 1862.

Duchamp (E.), rue Royale, 31. — Soieries unies, noires et couleurs, soieries façonnées noires et couleurs. — Tissage mécanique de soieries aux Charpennes.

Ducoté, Caquet-Vauzelle & Côte, Grande-Rue-des-Feuillants, 6. — Soieries unies, noires et couleurs. Créations de la maison : veloutine soie et laine et soie, peau de soie, tonkinoise, faille désirée, cuir et drap royal faille et moire royale, peau de velours.

Londres, 1851. Médaille de bronze. — Paris, 1855, Médaille d'honneur. — Londres, 1862, Médaille de bronze. — Croix de la Légion d'honneur à M. Victor Caquet-Vauzelle. — Paris, 1867, Médaille d'argent. — Vienne, 1873, Médaille de progrès. — Paris, 1878, Médaille d'or. — Anvers, 1885, Diplôme d'honneur.

Durand Frères, rue de l'Arbre-Sec, 19. — Crêpes et soieries.

Médaille d'honneur : Paris, 1855. — Médaille de 1re classe : Porto, 1865. — Médaille d'argent : Paris, 1867. — Médaille d'or : Paris, 1878. — Médaille d'or : Amsterdam, 1883. — Chevalier de la Légion d'honneur, 1867.

Cette maison dont l'origine remonte à 1767 a toujours fabriqué spécialement les crêpes, les tissus teints en pièces, de tous genres et les foulards imprimés.

M. Eug. Durand, chevalier de la Légion d'honneur, depuis 1867, créait à Vizille (Isère) en 1839, un tissage mécanique et un moulinage de soie, en 1852 un peignage et une filature de schappe dont la maison employait ou vendait les produits et enfin, au Cheylard (Ardèche) une fabrique d'impression mécanique, et à la main en 1855, et un moulinage en 1864.

École municipale de tissage, place de Belfort, 2. — Tableaux tissés, théorie des principaux tissus (unis et armures), portrait de Jacquart.

(Voir le portrait de M. le Président de la République, tissé par les élèves, inséré dans notre premier volume).

Emery (Léon et Adrien), rue du Bât-d'Argent, 10. — Etoffes de soie.

Médailles d'or et diplômes d'honneur : Londres, 1851 ; Paris, 1855, 1867 et 1878 ; Le Hâvre, 1868 ; Rome, 1869 ; Lyon, 1872 ; Vienne, 1873 ; Melbourne, 1881 ; Anvers, 1885.

Galle, Chaboud & Faye, Grande-Rue-des-Feuillants, 3. — Soieries unies et façonnées pour robes et confections.

Gantillon & Cie, place Tolozan, 21. — Tissus teints apprêtés et moirés.

Gauthier, Bellon & Cie, place Tolozan, 27. — Velours unis noirs et couleurs.

Paris, 1855, Médaille de 1re classe. — Londres, 1862, Médaille de bronze. — Paris, 1867, Médaille d'argent. — Le Hâvre, 1869, Diplôme d'honneur. — Vienne, 1873. Croix de chevalier de la Légion d'honneur. — Vienne, 1873, Médaille de progrès. — Philadelphie ; 1876, Médaille de bronze. — Paris, 1878, Médaille d'argent. — Anvers, 1885, Médaille d'or.

Gillet & Fils, quai de Serin. — Soies teintes en noir cuit et en noir souple, cordonnets, teinture et apprêt du tissu crêpe en noir et en couleurs.

Gindre & Cie, rue Puits-Gaillot, 2. — Maison fondée en 1828, par M. Lucien Gindre, père du propriétaire actuel. La fabrication en satins noirs et couleurs a toujours été la spécialité de la Maison.

Londres, 1851, Médaille de bronze. — Paris, 1855, Médaille d'argent. — Londres, 1862, Médaille de bronze. — Paris. 1876, Médaille d'argent. — Le Hâvre, 1868, Médaille d'or. — Vienne, 1873, Médaille de progrès. — Paris, 1878, Médaille d'or.

Gonindard (L.), **Jance** (L.) & **Cie**, place Croix-Paquet, 11. — Foulards nouveautés, cache-nez, pochettes, impressions, tissus pour cols et cravates.

Gourd (A.) & **Cie**, quai de Retz. I. — Étoffes unies, façonnées et de nouveauté, en noir et en couleurs.

Maison fondée en 1812. Usines et tissages mécaniques à Faverojes (Haute-Savoie).
Elle a obtenu les récompenses suivantes :

Paris, 1849, Médaille d'or. — Paris, 1855, Médaille d'honneur. — Londres, 1862, Médaille d'honneur. Paris, 1867, Médaille d'argent, (première médaille). — Vienne, 1873, Médaille de progrès. — Philadelphie, 1876, Prize Medal. — Paris, 1878, Médaille d'or. — Amsterdam, 1883, Médaille d'or. — Anvers, 1885, Diplôme d'honneur.

Grant (James-M.), chez MM. Chabrières, Morel et Cie. — Flottes de soie ouvrée et d'autres fils, crues et teintes.

Guigou (Camille), Grande-Rue-des-Feuillants, 1. — Etoffes unies noires et couleurs, armures, nouveautés, velours unis noirs.

Paris, 1878, Médaille de bronze.

Guivet (J.) & **Delaroche**, place Croix-Paquet, 3. — Soieries pour robes et confections.

Médaille de bronze, Paris, 1878.

Gustelle & Ponson, rue d'Alsace, 21. — Etoffes riches et nouveautés, en uni, armures et velours, poults de soie, moires, bengalines, satins-duchesse.

Médailles d'or : Londres, 1851 ; Paris, 1855 ; Londres, 1862 ; Paris, 1867 ; Vienne, 1873 ; Paris, 1878.

Maison fondée en 1829 par M. Ponson père, *fabrication unique* d'étoffes riches en tous genres.

Les failles premières, les poults de soie et les velours de Ponson sont connus du monde entier.

Cette maison a créé il y a deux ans une nouvelle étoffe en noir et en couleur, sans charge et solide à la couture, qu'elle a déposée sous le nom de *Faille nouvelle* et qui sera l'étoffe unie de l'avenir.

Henry (J.-A.), quai de Retz, 2. — Etoffes, broderies soie et or, pour ornements d'église et ameublements.

Paris, 1867, Médaille d'argent. — Le Hâvre, 1868, Médaille d'or. — Rome, 1870, Médaille d'honneur. — Lyon, 1872, Diplôme d'honneur. — Vienne, 1873, Médaille de progrès, Médaille de mérite. — Paris, 1878, Médaille d'or.

Jaboulay, Burin & Dorel, rue Coustou, 4. — Tissus nouveautés pour cols — cravates.

Jaillet, Leplattenier & Cie, rue Royale, 33. — Surahs unis et rayés, taffetas rayés et quadrillés, armures diverses unies, étoffes façonnées en tous genres.

Médailles d'argent : Paris, 1867 ; Lyon, 1872 ; Paris, 1878.

Lachard Frères & **Cie**, rue d'Alsace, 7. — Soieries, doublures pour tailleurs.

Médaille d'argent : Lyon, 1872. — Médaille de mérite : Vienne, 1873. — Médaille d'argent : Paris, 1878.

Lamy (A.) & **Giraud** (A.), quai de Retz, 3. — Soieries, haute nouveauté, pour robes et pour ameublements, foulards impressions.

Médaille d'or, Londres, 1862. — 1re Médaille d'or : Paris, 1867. — Médaille d'or : Rome, 1870. — Médaille de progrès : Vienne, 1873. — Grand prix et Croix de la Légion d'honneur : Paris, 1878.

Laval (J.) & **Tronel** (F.), rue du Griffon, 5. — Crêpes, tulles et dentelles, broderies, chenilles pour voilettes.

Médaille de bronze : Amsterdam, 1883. — Rappel de médaille d'argent : Anvers, 1885.

Lemaître (Frédéric) & **Cie**. place Tolozan, 24. — Velours riches et hautes nouveautés.

Médaille d'argent ; Amsterdam, 1883.

Luthringer (Thiébaud), rue Moncey, 149. — Apprêts du crêpe lisse, impressions sur crêpes lisses, grenadines, crêpes français, crêpes anglais.

Malleval, Masson & Payen, rue Lafont. 8. — Nouveautés pour modes et robes, grenadines, gazes, crêpes de Chine, gilets, soieries pour doublures.

Médaille : Paris, 1878.

Marion (Henry) & **Collon** (A.), place Croix-Paquet, 1. — Dentelles, fichus, écharpes, laine et soie, peluche.

Marion (Jean) **Aîné & Fils**, place Tolozan, 26. — Tulles soie, Alençon, Chantilly, Malines, armures, illusion, bobin ; tulles pour voilette ; métal or. argent, acier ; Chantilly.

Marque municipale des soieries tissées à Lyon (Commission de la), Palais de la Bourse. — Echantillons de soieries portant la marque municipale lyonnaise.

Martin (J.-B.) à Tarare. — Soies écrues moulinées, soies noires pour peluches et pour velours. Peluches en noir et en couleur pour chapellerie, mode et ameublement. Velours au fer et mécanique.

Médaille : Paris, 1844. — Médaille d'or : Paris, 1849. — Prize Medal : Londres, 1851. — Grande médaille d'honneur : Paris, 1855. — Grande médaille : Londres, 1862. — Deux médailles : Paris, 1867. — Médaille de progrès : Vienne, 1873. — Médaille : Philadelphie, 1876. — Médaille d'or : Paris, 1878. — Quatre Croix de la Légion d'honneur en 1854, 1867, 1873 et 1876.

Micoud (Joseph), & **Rigollier** (Jules), rue de la République, 4. — Fichus, écharpes, mantilles, robes et nouveautés en dentelle blonde espagnole et Chantilly.

Médaille de bronze : Lyon, 1872.

Montessuy (A.) & **Chomer**, (A.) place de la Comédie, 25. — Crêpes crêpés, crêpes lisses, crêpes français, crêpes anglais, mousselines soie.

Prize Médal : Londres, 1851. — Médaille d'honneur : Paris, 1855. — Prize médal et Croix de la Légion d'honneur : Londres, 1862. — Médaille d'argent : Paris, 1867. — Diplôme d'honneur : Vienne, 1873. — Diplôme d'honneur et Croix de la Légion d'honneur à M. A. Chomer : Philadelphie, 1876. — Diplôme d'honneur : Paris, 1878. — Médaille de vermeil : Amsterdam, 1883. Diplôme d'honneur : Anvers, 1885.

Morand (Marius), rue du Plat, 1. — Bulletin des soies et des soieries (organe international de l'industrie de la soie). Monographie de l'industrie des soies.

Muraour & **Pellerin**, rue Terme, 12. — Dorures pour tissus, broderie et passementerie.

Ogier (V.) **Duplan** (L.) & **C**ie, 31, rue Puits-Gaillot. — Soieries façonnées et imprimées, nouveautés en carrés et métrages.

Fondée en 1852 par les regrettés Claude Jandin et Antonin Duval, continuée depuis 1889 par V. Ogier, P. Noyer & Cie et depuis 1887 par V. Ogier, L. Duplan & Cie ; la maison s'est appliquée dès son origine à la fabrication du foulard sous toutes ses formes.

Non contente de se placer au premier rang pour les impressions et de supplanter les foulards de l'Inde importés par les Anglais, la maison n'a cessé d'enrichir chaque année ses collections. Créant les nouveautés les plus variées et mettant à contribution toutes les ressources de l'art du tissage, de la teinture et de l'apprêt.

Elle offre chaque saison à sa clientèle les produits les plus artistiques et les plus variés, depuis le cache-nez élégant du boulevard et le brillant fichu de la Manola espagnole jusqu'aux articles pour les Antilles et la Côte d'Afrique, trouvant encore le moyen de donner à ces derniers malgré leur bas prix le cachet inimitable du goût français.

Pour assurer l'originalité et la perfection de ses produits la maison a organisé en 1867 un cabinet de dessin pour l'exécution irréprochable de ses planches d'impressions. Puis en 1873 à Vizille (Isère) une puissante usine de tissage pour la fabrication des articles nouveaux ou spéciaux, demandant un tissage particulièrement soigné ou rapide.

Après avoir assuré l'originalité et la perfection de ses produits, la maison a voulu en assurer les débouchés, en les faisant valoir sur les grands marchés de consommation. Elle a établi pour cela une maison de vente à Londres, en 1873, et une maison de vente à Paris en 1886.

Chaque exposition a consacré ses efforts et ses progrès. Elle a obtenu :

Médaille d'argent : Paris, 1855 ; Londres, 1862 ; Paris, 1867 ; Vienne, 1873. — Médaille de progrès : Philadelphie, 1876. — Médaille d'or : Paris, 1878 ; Amsterdam, 1883 ; Anvers, 1885.

Palluat (H.) & **Testenoire**, rue du Griffon 13. — Soies grèges et ouvrées.

La maison Henry Palluat et Testenoire est une ancienne maison lyonnaise des plus renommées et qui, dans l'industrie de la soie, occupe justement une des premières places. La mention assez sèche qui accompagne dans le catalogue officiel la désignation de chaque maison se borne à indiquer que cette importante maison ne possède ou n'alimente pas moins de 40 filatures et moulinages formant un total de 1.610 bassines et 17.000 tavelles.

Suit la nomenclature de ses usines situées : à Largentière, au Moulinet, à la Sigalière, aux Reclus, ces trois dernières près de Largentière ont toutes la filature et le moulinage sauf le Reclus où est située une fabrique pour trames, à Brésem (filature et moulinage), au Dérot (moulinage) à Aubenas (moulinages).

La maison Henry Palluat et Testenoire possède en outre à l'étranger des établissements considérables. Elle a six filatures en Espagne, à San-Diégo, à Fuen-Santa et à Malécon dans la province de Murcie ; à Ségorbe et à Batifora dans la province de Valence ; enfin à Ugijar dans la province de Grenade.

En Syrie elle possède également quatre filatures au Krey (Mont-Liban) et une à Hamanah dans la même région. En Italie elle exploite directement une filature à Sinigaglia et en compte social les filatures Baldini à Pérouse et Louis Ghia à Parme. En outre, en dehors de ses propres usines, la maison alimente en Italie trois filatures et en France douze moulinages.

Mais ce que cette notice ne peut faire ressortir c'est l'organisation exceptionnelle des grandes usines de la maison Henry Palluat et Testenoire, notamment celle de Largentière qui compte cent vingt bassines et neuf cents tavelles et dont la marque est privilégiée.

Cette maison avait déjà obtenu aux précédentes expositions les récompenses suivantes :

Prize Médal : Londres, 1862. — Médaille d'or : Valence (Drôme), 1863. — Médaille d'argent : Paris, 1867. — Diplôme d'honneur : Le Hâvre, 1868. — Médaille d'or : Ancône, 1869. — Médaille d'argent : Valence (Espagne), 1872. — Diplôme d'honneur : Vienne (Autriche), 1873. — Diplôme d'honneur : Anvers, 1885. — Grand Diplôme d'honneur : Paris, 1878.

Ce sont là, on le voit, de véritables titres de noblesse industrielle.

Payen & Cie, 9, rue Pizay.

Maison fondée en 1839. Marchands de soie. Filateurs et mouliniers. Fabricants et importateurs de tissus de l'Inde, de la Chine et du Japon.

Filatures de soie et de Tussah, au Bengale, 3,890 bassines à Novi (Italie), Murcie (Espagne), Vigolo (Tyrol) 525 bassines. Filatures en France, en participation avec M. J. Chabert et Cie. Moulinages en Italie, en participation avec M. Aug. Beaux.

Produits importés : Soies grèges et armurées de Bengale, Italie, Espagne, Tyrol, et Tussah de l'Inde. Tissus de l'Inde.

Permezel (A.-Léon) & Cie, rue de l'Arbre-Sec, 7. — Soieries unies et façonnées teintes en pièce, satins nouveautés, tissus pour modes, chapellerie, garnitures, etc.

Sidney, 1879 : Diplôme d'honneur. — Melbourne, 1880; Amsterdam, 1883 : Croix de la Légion d'honneur. — Anvers, 1885, Diplôme d'honneur.

Pervilhac (Henry), rue Duguesclin, 13. — Imperméabilisation hygiénique des tissus de toute nature et des vêtements confectionnés.

Piotet (J.-M) & Roque (J.), Grande-Rue-des-Feuillants, 4. — Etoffes de soie unies et façonnées pour robes et pour ameublement.

Fondée en 1861 par E. Lacombe et Piotet, continuée de 1866 à 1885 par J.-M. Piotet seul, acquit en 1872 de Eug. Yéméniz son fonds de fabricant d'étoffes pour ameublement, la propriété des dessins et les succursales à Aubusson et à Paris. Le matériel de fabrique, cartes et tissus anciens remontant jusqu'à

1735 par les premiers fondateurs : Antoine Danjour et Gérôme. Cette maison a perpétué les savantes traditions artistiques et industrielles si heureusement appliquées à la fabrication des riches tissus de soie par les Philippe de la Salle, les Villeneuve, etc.

En 1846, l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon sur le rapport de M. Chenavard, décernait à la maison Yéméniz, pour la seconde fois, une médaille d'argent comme récompense des succès obtenus et à l'occasion de l'exécution d'une portière commandée par le duc de Luynes, pour être placée dans le grand salon d'honneur de son château.

Les successeurs, sans abandonner les grandes traditions artistiques et industrielles qui ont fait la gloire de leurs prédécesseurs, ont ajouté à cette fabrication patricienne, celle des tissus nouveautés pour robe, ils ont exécuté dans cet article des commissions importantes.

Ils ont eu le mérite, pendant la longue période où la mode avait abandonné le façonné, de persister dans cette fabrication ne reculant devant aucun sacrifice pour conserver complet leur cabinet de dessin, et maintenir une puissante organisation de façonné, ouvriers, liseurs, dessinateurs, etc , etc.

La Maison a obtenu des récompenses à toutes les Expositions où elle a envoyé ses produits :

Diplômes : Dublin, 1865 ; Toulouse, 1865 ; Le Hâvre, 1868 — Médaille d'argent : Paris, 1867. — Médaille de progrès : Vienne, 1873. — Médaille d'or : Paris, 1878.

Poncet Père et Fils, place Tolozan, 26. — Soieries unies, Pékins, quadrillés, nouveautés, façonnés riches.

La maison Poncet père et fils a été créée en 1849 et offre une particularité curieuse. Malgré ces 40 ans d'existence, elle est encore maintenant sous la direction de trois générations : Poncet père, fils, et petit-fils. Tout en conservant sa supériorité pour les beaux unis et les armures, elle a su se créer un genre qui lui est tout spécial : les pékins et les quadrillés en belle étoffe. Depuis quinze ans, elle a ajouté à cela les façonnés riches. Autrement dit, peu de maisons dans l'industrie de la soie traitent autant de genres différents. La vitrine qui figurait à l'Exposition de 1889 a prouvé la vérité de cette assertion.

Voici la liste des récompenses obtenues par cette ancienne et importante maison.

Médailles : Londres, 1852 ; Paris, 1855 ; Paris, 1867. — Médaille de progrès : Vienne, 1873 ; Philadelphie, 1876. — Médaille d'or : Paris, 1878. — Diplôme d'honneur : Anvers, 1885.

Pravaz (H.) & **Bouffier**, rue Lafont, 16. — Crêpe crêpé, crêpe français, anglais, lisse, mousseline soie, grenadine, crêpe des deux-mondes, crêpe lyonnais, nouveautés.

Médailles : Londres, 1862 ; Paris, 1867 ; Vienne, 1873 ; Paris, 1878.

Prud'hon (Eugène), rue Pizay, 16. — Foulards divers et étoffes façonnées teintes en pièces ou en fil.

Maison fondée en 1884, par M. Eugène Prud'hon qui fut pendant 30 ans le collaborateur de la maison Jandin-Duval.

Quoique de fondation relativement récente, cette maison s'est placée au premier rang, entre les plus anciennes maisons, pour la fabrication des articles foulards, nouveautés, teints en fils et en pièces.

Fabrication spéciale pour l'exportation, foulards, mouchoirs pour coiffure, cachenez, pochettes, etc. Etoffes unies façonnées et imprimées pour robes et pour cravates.

Renard, Villet & Bunand, à Lyon-Villeurbanne. — Grande gamme chromatique des couleurs sur soie.

F. Revel Père et Fils, 16 rue Pizay. — Etoffes de soie pour parapluies et parasols.

Calcutta, 1884. Médaille d'or et diplôme de 1re classe.

Reyre-Louvier (A.-Ernest-J.), rue de la République, 4. — Soieries en tous genres, spécialité pour doublures. Satin de Chine, satin rayé et nouveauté.

Médailles : Paris, 1867 et 1878.

Roche & Cie, place Tolozan, 27. — Velours unis, noirs et couleurs.

Lyon, 1872, Médaille d'argent. — Vienne, 1873, Médaille de mérite.

Rosset (A.), rue du Griffon, 9. — Grenadines, crêpes de Chine, unis et façonnés, gazes, tulles et tissus nouveautés.

Cette maison, fondée en 1859 par M. Rosset, prit, dès ses débuts, une place importante, et depuis ce temps, elle est renommée pour les soins apportés à la fabrication de ses belles étoffes.

Par de nouveaux procédés, elle développa la *grenadine* noire et la fit entrer dans la grande consommation des articles pour deuil.

Le *crêpe de Chine*, il y a 25 ans, était importé du pays dont il porte le nom ; de fabrication grossière, il était peu estimé. C'est grâce aux améliorations introduites dans l'ouvraison et le tissage par cette maison que ce riche tissu conquit une vogue sans cesse croissante. Uni ou façonné, il est une des étoffes les plus aristocratiques.

Ses *gazes*, ses *brochés*, ses *crêpons* sont en grande faveur parmi les articles pour la *mode*.

M. Rosset fit breveter plusieurs tissus : le plus connu est le *crêpe Persan* devenu un article des plus estimés dans la haute nouveauté.

Aussi les nombreuses récompenses obtenues dans les Expositions ont marqué les progrès constants de cette maison, entre autres :

Médailles : Londres, 1862 ; Paris, 1867 ; Lyon, 1872 ; Vienne, 1873 ; Paris, 1878 ; Melbourne, 1880.

Roux Père et fils, place Tolozan, 21.— Soieries unies et façonnées pour robes.

Médailles : Paris, 1855, Londres, 1862 ; Lyon, 1872 , Paris, 1878.

Schulz, Gourdon & Cie, rue du Griffon, 8. — Soieries, hautes nouveautés riches pour robes et confections, étoffes unies couleur en tous genres.

Grande Médaille d'honneur et Croix de la Légion d'honneur à M. Charles Schulz : Paris, 1855. — Prize Medal : Londres, 1862. — Médaille d'honneur et Croix de l'ordre du Christ : Porto, 1864. — Médaille et Croix de la Légion d'honneur à M. Béraud : Paris, 1867. — Grand Diplôme d'honneur et Croix de la Légion d'honneur à M. Emile Schulz : Vienne. 1873. — Grand prix : Paris, 1878.

Simon (Mme) née Perrier à Givors, (Rhône), rue de Belfort, 2. — Soies en flottes, échantillons teints.

Société anonyme d'exploitation en France des filatures Serrell, rue Puits-Gaillot, 31. — Soies grèges et ouvrées.

Tabard (Benoît) & **Cie**, rue du Garet, 3. — Doublures pour tailleurs, unies et fantaisie, failles, merveilleux, surahs, moires françaises et antiques.

Médaille d'argent : Paris, 1867. — Médaille de vermeil et Médaille de mérite : Vienne, 1873 — Médaille d'argent : Paris, 1878. — Médaille : Philadelphie, 1879. — Médaille d'or : Anvers, 1885.

Tabourier, Bisson & **Cie**, rue des Capucins, 16. — Gazes unies, façonnées, grenadines, mousselines soie teintes et imprimées, crêpes, tissus gaufrés, tulles unis, dentelles, broderies.

Médaille d'or, Paris, 1849; Londres, 1851; Paris, 1855; Londres, 1862; Paris, 1867. — Légion d'honneur Vienne, 1873. — Médaille d'or : Paris, 1878.

Tapissier Frères, rue Puits-Gaillot, 4. — Soieries noires, rubans crépons, gazes à bluter.

Diplôme, second ordre de mérite : Melbourne, 1830. — Diplôme et Médaille d'argent : Amsterdam, 1883.

Thomasset, Capony & **Gerin**, Grande-Rue-des-Feuillants, 8. — Lustrines, marcelines, armures en noir, en blanc et couleurs pour confections, doublures en noir dépouillé pour tailleurs.

Londres, 1862; Paris, 1867; Le Hâvre, 1868; Amsterdam, 1883; Anvers, 1835.

Trapadoux Frères (Alphonse et Louis) & **Cie**, rue du Griffon, 17. — Soieries nouveautés, noir et couleurs, gazes, tissus mélangés de soie et laine, satins et armures, etc.

Médailles : Londres, 1862; Paris, 1867; Le Hâvre, 1868; Vienne, 1873; Philadelphie, 1876; Paris, 1878.

Tresca Frères, Sicard & Cie, rue du Griffon, 8. — Tissus unis, noirs et couleurs, façonnés noirs et couleurs, haute nouveauté et velours.

Médailles de 1re classe : Paris, 1855 ; Londres, 1862 ; Paris, 1867. — Diplôme d'honneur : Lyon, 1872 ; Philadelphie, 1876. — Grande Médaille et Croix de la Légion d'honneur à M. Henri Jaubert : Paris, 1878. — Diplôme d'honneur : Amsterdam, 1883 ; Anvers, 1885.

Cette maison fondée en 1834 par M. Bellon a tenu un rang toujours très élevé sous les raisons sociales Bellon frères et Conty ; Jaubert, Lions et Audras ; Jaubert, Audras et Cie, dans l'industrie de la soierie.

La spécialité de cette importante maison a toujours été l'uni noir sous toutes ses formes, depuis les plus basses qualités, jusqu'aux plus riches tissus.

Ressortent de sa fabrication les satins dans toutes leurs variétés : Satin Duchesse, satin merveilleux, surahs, radzimirs, moire française, moire antique, persans cachemires, velours mécaniques, damas façonnés, rubans, hautes nouveautés, gros grains, pékins.

Elle entretient six usines et tissages mécaniques à Vizille, à La Murette, à Voiron, à l'Arbresle, à Charlieu au Pont-en-Royans, et alimente à Lyon un nombre considérable de métiers. Le nombre des ouvriers qu'elle occupe s'élève au chiffre considérable de plus de de 5,000. Il va sans dire qu'il n'est pas tenu compte des ouvriers se rattachant à la préparation de ces tissus et dont cependant elle assure indirectement l'existence : filateurs, mouliniers, teinturiers, apprêteurs, etc.

Son importance, son ancienneté d'existence et le travail infatigable de ceux qui se sont succédés à la direction de ses affaires lui ont valu de nombreuses récompenses à toutes les expositions auxquelles elle a pris part, nous citerons, pour mémoire et sans les faire ressortir les médailles de 1re classe qu'elle obtint à l'Exposition de Paris en 1855, à l'Exposition de Londres en 1862, à l'Exposition de Paris en 1867 et les deux diplômes d'honneur de l'Exposition de Lyon 1872 et de Philadelphie 1876.

La part qu'elle prit à l'Exposition Universelle de Paris 1878 lui valut la grande Médaille d'honneur et mérita à l'un de ses chefs M. Henri Jaubert la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Ses succès furent continués à l'Exposition d'Amsterdam 1883 et à celle d'Anvers 1885 par deux nouveaux diplômes d'honneur. L'Exposition Universelle de Paris 1889 a confirmé ces résultats et a donné à la maison Tresca frères, Sicard et Cie, une nouvelle consécration.

Turge (Nicolas), rue Lafont, 20. — Nouveautés pour cols-cravates et cache-nez.

Médaille d'argent : Lyon, 1872. — Médaille de mérite : Vienne, 1873. — Médaille de bronze : Paris, 1878.

Vermorel (S.) & **Cie**, place Tolozan, 20. — Etoffes unies, nouveautés pour modes, velours peluches, spécialité pour corsets.

Médaille de bronze : Paris, 1867. — Médaille d'argent : Lyon, 1872. — Médaille d'argent : Anvers, 1885.

Viallar, Guénau & Chartron, place du Griffon, 7. — Tissus de soie unis et façonnés, surah et tussah, doublures et tissus pour parapluies, soieries pour caoutchouc.

Médaille d'argent, Anvers, 1885.

Voland (Francisque), rue Montbernard, 37, — Tissus gaufrés et imprimés, découpage de tissus.

LISTE DES RÉCOMPENSES

—

Classe 33

—

MEMBRES DU JURY

MM. Lilienthal, A. Isaac, Permezel, Sevene, Bouffier.

PROMOTIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

MM. Bresson, Bouvard, Emery, Gourd, Gourdon, Henry, Gillet et Pierre Tresca, nommés Chevaliers.

Grands Prix

Bardon, Ritton et Mayen.

Collaborateurs : MM. Champs (Jean), *Méd. d'argent.* — Roche (Frédéric), *Méd. d'argent.* — Bertrand (Isaac), *Méd. de bronze.* — Buclon (J.-B.), *Méd. de bronze.* — Randin (Pierre), *Méd. de bronze.*

Bérard et Ferrand.

Collaborateurs : MM. Genaivre (Heuri), *Méd. d'argent* — Rive (Georges), *Méd. d'argent.* — Couvert (Jules), *Méd. de bronze.* — Descher (Eugène), *Méd. de bronze.* — Sauze (A.-J.), *Méd. de bronze.* — Laverlochère (François), *Mention.* — Manissier (Claude), *Mention.* — Tirion (Jacques), *Mention.*

Bonnet (les petits-fils de C. J.) et Cie.

Bouvard (E.) et Mathevon fils.

Collaborateurs : MM. Cordussier (Louis), *Méd. d'argent.* — Guichard (Benoit), *Méd. d'argent.* — Remiilieux (Claudius), *Méd. d'argent.* — Remillieux aîné (Pierre), *Méd. d'argent.*

Bresson, Agnès et Cie.

Brosset, Heckel et Cie.

Collaborateurs : MM. Charlin (Mme Marie O.), *Méd. d'argent.* — Roche (Louis), *Méd. d'argent.* — Chanoz (Mme Augustine), *Méd. de bronze.* — Monnet (Mlle Marie Pauline), *Méd. de bronze.*

Brunet-Lecomte, Moïse et Cie.

Collaborateurs : MM. Frenler (Rodolphe), *Méd. d'or.* — Seys (Joseph), *Méd. d'argent.* — Bredy (Michel), *Méd. de bronze.* — Roux (Claude), *Méd. de bronze.*

Chambre de Commerce de Lyon.

Collaborateurs : MM. Morand (Marius), secrétaire, *Méd. d'or.* — Terme (Antonin), directeur du Musée d'Art et d'Industrie, *Méd. d'or.* — Dusuzeau, directeur du Laboratoire d'Etudes de la soie, *Méd. d'argent.*

Châtel et Tassinari.

Collaborateurs : MM. Romain (François), *Méd. d'or.* — Page (Louis), *Méd. d'argent.* — Reynaud (Ferdinand), *Méd. d'argent.* — Allex (Henry), *Méd. de bronze.* — Tavernier, *Méd. de bronze.* — Vial (Pétrus), *Méd. de bronze.* — Montignon (Laurent), *Mention.* — Picot (Fabien), *Mention.*

Ducôté, Caquet-Vauzelle et Côte.

Collaborateurs : MM. Amphoux (Jean), *Méd. d'argent.* — Gaitat (François), *Méd. d'argent.* — Pichon (Claude), *Méd. d'argent.*

Durand frères.

Emery (L. et A.).

Collaborateurs : MM. Masson (Aimé), *Méd. d'argent.* — Mathieu Antoine, *Méd. de bronze.* — Morand (Mlle Césarine), *Méd. de bronze.* — Morand (Mlle Louise), *Méd. de bronze.* — Puthod (Anthelme), *Méd. de bronze.* — Bonnet (Jules), *Mention.*

Gourd (A.) et Cie.

Henry (J.-A.)

Collaborateurs : MM. Colomb (François), *Méd. d'argent.* — Paulet (Mlle Rose), *Méd. d'argent.* — Machoux (Alexandre), *Méd. de bronze.* — Van-Doren (Mlle Marie), *Méd. de bronze.*

Lamy (A.) et Giraud (A.).

Collaborateurs : MM. Prelle (Eugène), *Méd. d'or.* — Murillon (Joseph), *Méd. d'argent* — Gonin, *Méd. de bronze.* — Mercier (Paul), *Méd. de bronze.*

Montessuy (A.) et Chomer (A.).

Palluat (H.) et Testenoire.

Collaborateurs : MM. Brousse (Auguste), *Méd. d'argent.* — Ladreyt (H.). *Méd. d'Argent.* — Mouron (Félix), *Méd. d'argent.*

Payen (Louis) et Cie.

Collaborateurs : MM. Perrin (Joseph), *Méd. d'or.* — Gallois (Alphonse), *Méd. d'argent.* — Bertini (Octave), *Méd. de bronze.* — Gachon (Auguste), *Méd. de bronze.* — Trentini (Vittorio), *Méd. de bronze.*

Piotet (J.-M.) et Roque (J.).

Collaborateurs : MM. Bornarel (F.-V.), *Méd. d'argent.* — Carle (Henry), *Méd. d'argent.* — Bouchacourt (Claude), *Méd. de bronze.* — Condamin (Paul), *Méd. de bronze.* — Mertz (A.-F.), *Méd. de bronze.* — Sève (Eugène), *Méd. de bronze.*

Poncet père et fils.

Collaborateurs : MM. Pition (Eugène), *Méd. d'argent.* — Baudrand (L.), *Méd. de bronze.* — Brondel (Marius), *Méd. de bronze.* — Duchêne (J.-M.), *Méd. de bronze.* — Tournier (Narcisse), *Méd. de bronze.* — Veuillet (Joseph), *Méd. de bronze.* — Alliod (Jules), *Mention.* — Péalier (Auguste), *Mention.*

Schulz, Gourdon et Cie.

Collaborateurs : MM. Barqui, *Méd. d'or.* — Billet (Joseph), *Méd. d'argent.* — Çhemain (Etienne), *Méd. d'argent.* — Clairenson (Charles), *Méd. d'argent.* — Garin-Michaud (Joseph), *Méd. d'argent.* — Nicoud (Paul), *Méd. d'argent.* — Bonnard (Denis-Derville), *Méd. de bronze.* — Martin (François), *Méd. de bronze.* — Sigaud (Louis), *Méd. de bronze.*

Tresca frères, Sicard et Cie.

Collaborateurs : MM. Bourguignon (V.-J.), *Méd. d'argent.* — Clémençon (Gaspard), *Méd. d'argent.* — Mermet (André), *Méd. d'argent.* — Billard (Claude), *Méd. de bronze.* — Chanel (Eugène), *Méd. de bronze.* Deluzurieux (Jacques), *Méd. de bronze.* — Gillet (Auguste), *Méd. de bronze.* — Janod (Louis), *Méd. de bronze.* — Vernay (François), *Méd. de bronze.* — Clément (C.-A.), *Mention.* — Gagneux (Louis), *mention*, Lanfiey (Benoit), *Mention.* — Radix (Antoine), *Mention.* — Razy (J.-Claude), *Mention.* — Razy (J.-Marie), *Mention.* — Terrier (Antoine), *Mention.* — Velin (J.-F.), *Mention.*

Médailles d'Or

Armandy et Cie.

Collaborateurs : MM. Meffre (Louis), *Méd. d'argent* — Chavrier (Joseph), *Méd. de bronze.* — Condy (Victor), *Méd. de bronze.* — Armandy (Louis), *Mention.*

Audibert (L.) et Cie.

Béraud (J.) et Cie.

Collaborateurs : MM. Durieu, dit Baudin, *Méd. d'argent.* — Pompogne (Joseph), *Méd. d'argent.* — Dagand (Joseph), *Méd. de bronze.* — Garampon (André), *Méd. de bronze.* — Martin (Auguste) *Méd. de bronze.* — Piégay (Joseph), *Méd. de bronze.*

Chaix et Cie.

Champagne, Range, Vernay.

Charbin (E.).

Devaux et Bachelard.

Collaborateurs : MM. Paccalin (Bruno), *Méd. d'argent.* — Rigaud (Claude), *Méd. d'argent.* — Dubois, *Méd. de bronze.* — Vernet (J.-L.), *Méd. de bronze.*

Gauthier, Bellon et Cie.

Gindre et Cie.

Gustelle et Ponson.

Jaboulay, Burin et Dorel.

Martin (J.-B).

Ogier (V.), Duplan (L.) et Cie.

Rosset (A.)

Société anonyme pour l'exploitation en France des filatures Serrell.

Tabard (B.) et Cie.

Tabourier-Bisson et Cie.

Collaborateurs : MM. Bergner (Jean-Jacques), *Méd. d'argent.* — Préterre (Jules-C.), *Méd. de bronze.*

Trapadoux frères et Cie.

Vermorel (S.) et Cie.

Collaborateurs : MM. Blouse (Augustin), *Méd. d'argent.* — Besacier (Amédée), *Méd. de bronze.* — Guy, *Méd. de bronze.* — Briguet (Auguste), *mention.*

Médailles d'argent

Araud neveu et Eyraud (C.).

Arquische, Voisin et Grospellier.

Atuyer. Bianchini et Férier.

Barral, Chanay et Cie.

Bianchini, Bernard et Cie.

Bickert et Besson.

Bonnetain, Bayle et Cie.

Boucharlat frères et Pellet.

Boyriven frères et Cie.

Clayette et Mantelier jeune.

Duchamp (E.).

Galle, Chaboud et Faye.

Gonindard (L.), Jance (L.) et Cie.

Collaborateur : M. Bruyère, *Méd. de bronze.*

Guigou (C.).

Guivet et Delaroche.

Collaborateurs : MM. Gros (Claude), *Méd. de bronze.* — Micaud (Philippe), *mention.* — Perrin (Claude), *mention.*

Jaillet, Leplattenier et Cie.

Lachard frères et Cie.

Laval (J.) et Tronel (F.).

Lemaître et Cie.

Marion aîné et fils.

Marion (H.) et Collon.

Morand (Marius) (*Bulletin des soies et des soieries*).

Prud'hon (E.).

Revel (F.) père et fils.

Reyre-Louvier (E.).

Roche et Cie.

Roux père et fils.

Tapissier frères.

Thomasset, Capony et Gerin.

Turge (N.).

Collaborateurs : MM. Brachet (Joseph), *Méd. de bronze*. — Humbert (J.-Claude), *Méd. de bronze*. — Dumas (Mme Ve), *Mention*. — Escalle (Jean), *Mention*.

Viallar, Guéneau et Chartron.

Collaborateurs : MM. Bon (Joseph), *Méd. de bronze*. — Migeat, *Méd. de bronze*. — Bornet (Jean), *Mention*. — Louvatière (J.-Marie), *Mention*.

Médailles de bronze

Bonnet (J.B.).

Malleval, Masson et Payen.

Special
folio 92-B
12327
v.2